

REPUBLIQUE DU NIGER



FRATERNITÉ-TRAVAIL-PROGRÈS

COMITE INTERMINISTERIEL DE
PILOTAGE DE LA SDR

SECRETARIAT EXECUTIF

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Rapport de Suivi 2007-2009



Mai 2011

Le secteur rural, principal moteur de la croissance économique au Niger

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
SIGLES ET ABREVIATIONS	ii
LISTE DES FIGURES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES ANNEXES	vi
RESUME EXECUTIF	vii
I. INTRODUCTION	1
II. CONTEXTE NATUREL, ECONOMIQUE ET INSTITUTIONNEL.....	3
II.1. Contexte naturel et campagnes 2007, 2008, 2009.....	3
II.2. Contexte économique	8
II.3. Contexte institutionnel et politique.....	8
III. SUIVI DE L'EXECUTION.....	9
III.1 Exécution financière.....	11
III.1.1. Réalisation financière globale	11
III.1.2. Réalisations financières par PTF	12
III.1.3. Réalisations financières au niveau des ministères sectoriels	14
III.2 Réalisations physiques par secteur	16
III.2.1 Sous-secteur de l'hydraulique	16
III.2.2 Sous-secteur de l'agriculture	17
III.2.3 Sous-secteur élevage.....	18
III.2.4 Environnement.....	19
III.3 Le suivi de la mise en œuvre des programmes	20
III.3.1 Situation globale.....	20
III.3.2 Situation par programme.....	22
IV. APPRECIATION DES EFFETS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SDR.....	43
IV.1. Effet global 1.....	43
IV.2. Effet global 2.....	63
IV. 3. Lien des réalisations avec les axes de la SDR.....	70
IV.4. Lien entre la SDR et la SDRP.....	71
V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	72

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACDI:	Agence Canadienne de Développement International
AECID :	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
AFD :	Agence Française de Développement
AHA :	Aménagement Hydro Agricole
AIEA :	Agence International de l'Énergie Atomique
ARSM :	Agence de Régulation de secteur de la Micro-finance
ASP:	Agro Sylvo Pastoral
FAD :	Fonds Africain de Développement
BAD :	Banque Africaine de Développement
BADEA :	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BID :	Banque Islamique de Développement
BIDC :	Banque Internationale pour le Développement de la CEDEAO
BOAD :	Banque Ouest Africaine de Développement
BPO :	Budget Programme par Objectif
CNAT :	Commission Nationale d'Aménagement du Territoire
CDMT :	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO :	Commission Economiques Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP :	Comité Etat Partenaire
CES/DRS :	Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols
CIP/SDR :	Comité Interministériel de la Stratégie de Développement Rural
COFOb :	Commission Foncière de Base
COFOCom :	Commission Foncière Communale
COGES :	Comité de Gestion des Etablissements Scolaires
CTDR :	Comité Technique Développement Rural
DANIDA:	Danemark International Development Agency
DEPONAT :	Document de Politique Nationale pour l'Aménagement du Territoire
DGEPD :	Direction Générale des
DDC	Direction du développement et de la coopération Suisse
ECOWAP:	Economic Organization for West Africa Policy
PDDAA :	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine
EPER :	Enquête Prévision et Estimation des Récoltes
FAD :	Fond Africain de Développement –
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FED :	Fonds Européen de Développement
FEM :	Fonds pour l'Environnement Mondial
FENU :	Fonds d'Équipement des Nations Unies
FIDA :	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture
FKDEA :	Fonds Koweïtiens de Développement
FLCD/RSP :	Fonds de lutte contre la désertification pour la réduction de la pauvreté au Sahel
FMI :	Fonds Monétaires International
FSP :	Fonds de Solidarité Prioritaire
GIRE :	Gestion Intégrée de Ressources en Eau
GRN :	Gestion des Ressources Naturelles
HCAVN :	Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du fleuve Niger
IDA :	International Development Agency
IDF :	Institutional Development Funds
IDH :	Indice de Développement Humain
IEC :	Information Education Communication
IESA	Initiative Eau et Sécurité Alimentaire pour l'Afrique
INS :	Institut National de la Statistique
IARBIC :	Intensification de l'Agriculture par le Renforcement des Boutiques d'Intrants Coopératives
M€ :	Million d'Euros
MAB/UNESCO:	Man And Biosphere/United Nations for Education, Sciences and Cultural Organization
MAT/DC :	Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire
MCI/PSP :	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé

MDA :	Ministère du Développement Agricole
MEF :	Ministère de l'Économie et des Finances
MHE/LCD :	Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification
Mini-AEP :	Mini Adduction d'Eau Potable
MME :	Ministère des Mines et de l'Énergie
MRA :	Ministère des Ressources Animales
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG/AD :	Organisation Non Gouvernementale/ Association de Développement
OPEP	Office des Pays Exportateurs des Pétroles
OS :	Objectifs Spécifique
PAC :	Programme d'Actions Communautaires
PADEL :	Programme d'Appui au Développement Économique Local () – Région de Maradi
PADIP :	Programme d'Appui au Développement de l'Irrigation Privée Au Niger –
PADL :	Projet d'appui au développement local dans la région de Diffa
PANA :	Programme d'Action National pour l'Adaptation aux changements climatiques
PANGIRE :	Plan d'Action National de Gestion Intégrée de Ressources en Eau
PAPE :	Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente
PASEHA :	Programme d'Appui au Secteur Eau Potable et Assainissement
PASEL :	Programme d'Appui au Secteur de l'Élevage «»
PASR :	Programme d'appui au secteur rural
PASR :	Programme d'Appui au Secteur Rural du Niger
PCSER :	Programme de Consolidation du Système d'Entretien Routier de Gaya
PDC :	Plan de Développement Communal
PDIT :	Projet de lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'Irrigation
PEADD :	Programme Eau et Assainissement pour un Développement Durable
PEM :	Points d'eau Modernes
PIB :	Produits Intérieurs Bruts
PLECO :	Projet de lutte contre l'ensablement des cuvettes oasiennes
PMERSA/MTZ :	Projet de Mobilisation des eaux pour le renforcement de la Sécurité Alimentaire
PNIA :	Programme National d'Investissement Agricole
NEPAD :	New Economic Partenariat for African Development
PNUD :	Programme des Nations pour le Développement
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPILDA :	Projet de Promotion de l'Initiative Locale pour le Développement à Aguié
PSTE :	Pays Pauvres Très Endettés
PRODEX :	Projet de Développement des Exportations et des marchés agro-pastoraux
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
PUSA :	Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PVDT :	Projet de Valorisation des Eaux dans Dosso et Tillabéri
RECA :	Réseau national des Chambres d'Agricultures
S&E :	Suivi et Evaluation
SAP :	Système d'Alerte Précoce
SDR :	Stratégie de Développement Rural
SDRP :	Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SE /SDR :	Secrétariat Exécutif de la Stratégie de Développement Rural
SFD :	Système Financier Décentralisé
SIMA :	Système d'Information sur les Marchés Agricoles
SIMB :	Système d'Informations sur les Marchés à Bétail
SNRA :	Système National de Recherche Agronomique
SRAT :	Schéma Régional de l'Aménagement du Territoire
UAM :	Université Abdou Moumouni
UE :	Union Européenne
UNICEF:	United Nations for International Emergency Funds
USAID:	United State Agency for International Development
USD:	United State Dollar
WAP:	W-Arly-Pendjari

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Cumul pluviométrique saisonnier 2007 en mm.....	4
Figure 2 : Cumul pluviométrique 2007 comparé à la moyenne 1971 – 2000.....	4
Figure 3 : Cumul pluviométrique 2008 en mm.....	5
Figure 4 : Cumul pluviométrique 2008 comparé à la moyenne 1971 – 2000.....	6
Figure 5 : Cumul pluviométrique 2009 en mm.....	7
Figure 6 : Cumul pluviométrique 2009 comparé à la moyenne 1971 – 2000.....	7
Figure 7: Exécution financière de la SDR	11
Figure 8: Taux de réalisation annuel de la SDR.....	11
Figure 9: Taux de réalisation annuel des PTF	13
Figure 10: Réalisation par Etat et PTF.....	13
Figure 11: Réalisation financière au niveau des Ministères	14
Figure 12: Réalisation financière par ministère.....	15
Figure 13: Pourcentage de Crédits délégués totaux.....	16
Figure 14: Pourcentage de Crédits délégués Fonctionnement	16
Figure 15: Financement réalisé des programmes.....	20
Figure 16: Répartition des financements	21
Figure 17: Réalisation financière programme 9	21
Figure 18: Pourcentage de financement annuel des programmes.....	22
Figure 19: Réalisation financière du Programme1	23
Figure 20: Réalisation financière du Programme2	24
Figure 21: Réalisation financière du Sous Programme3.1	26
Figure 22: Réalisation financière du Sous Programme 3.2	26
Figure 23: Réalisation financière du Sous Programme3.3	27
Figure 24: Réalisation financière du Sous Programme3.4	27
Figure 25: Réalisation financière du Sous Programme 4.1	28
Figure 26: Réalisation financière du Sous Programme 4.2.....	28
Figure 27: Réalisation financière du Sous Programme 4.3	29
Figure 28: Réalisation financière du Sous Programme 4.4	30
Figure 29: Réalisation financière du Programme 5.....	30
Figure 30: Réalisation financière du Programme 6.....	31
Figure 31: Réalisation financière du Sous Programme 7.1	32
Figure 32: Réalisation financière du Sous Programme 7.2	33
Figure 33: Réalisation financière du Programme 8.....	34
Figure 34: Réalisation financière du Sous Programme 9.1	36
Figure 35: Réalisation financière par an du Sous Programme 9.1.....	36
Figure 36: Réalisation financière du Sous Programme 9.2	37
Figure 37: Réalisation financière du Sous Programme 9.3	37
Figure 38: Réalisation financière du Programme 10.....	38
Figure 39: Réalisation financière du Programme 11.....	39
Figure 40: Réalisation financière du Programme 12.....	40
Figure 41: Réalisation financière du Programme 13.....	41
Figure 42: Réalisation financière du Programme 14.....	42
Figure 43: Valeur ajoutée nominale du secteur primaire	43
Figure 44: Taux d'inflation annuel 1995-2009	44
Figure 45: Taux de croissance des principaux domaines du secteur primaire.....	44

Figure 46: Valeur ajoutée nominale du secteur agricole	46
Figure 47: Valeur ajoutée nominale du secteur élevage.....	47
Figure 48: Valeur ajoutée nominale du secteur forestier	48
Figure 49: Valeur ajoutée nominale du secteur pêche	48
Figure 50: Proportion des principales céréales produites au Niger. Année 2008.....	49
Figure 51: Rendement moyen du mil	50
Figure 52: Rendement moyen du sorgho.....	50
Figure 53: Indice pluviométrique	50
Figure 54: Glissement des isohyètes entre la période 1960-1990 et 1991-2000.....	50
Figure 55: Production brute de mil	51
Figure 56: Production brute du sorgho.....	51
Figure 57: Rendement moyen du niébé	52
Figure 58: Production brute de niébé.....	52
Figure 59: Rendement moyen de l'oignon.....	53
Figure 60: Production brute d'oignon	54
Figure 61: Rendement moyen du riz.....	54
Figure 62: Production brute de riz.....	55
Figure 63: bovins produits	55
Figure 64: ovins produits	55
Figure 65: caprins produits.....	55
Figure 66: effectif du cheptel bovin – comparaison des chiffres FAOSTAT et INS.....	56
Figure 67: Effectif des bovins	56
Figure 68: Effectif ovins	56
Figure 69: Effectif caprins	56
Figure 70: Quantité d'engrais utilisée par an.....	57
Figure 71: Pourcentage de la population rurale ayant accès aux SFD.....	58
Figure 72: Nombre des points de service.....	58
Figure 73: Pourcentage des bénéficiaires des crédits auprès des SFD.....	58
Figure 74: Niveau de réalisation des superficies des terres irriguées (ha) par rapport à 2012.....	59
Figure 75: Pourcentage en valeur de la production irriguée sur la production pluviale	60
Figure 76: Production piscicole contrôlée.....	60
Figure 77: Bilan fourrager.....	61
Figure 78: Personnes ayant accès à une route en milieu rural	61
Figure 79: Proportion des revenus par activité	62
Figure 80: Pourcentage de la population en situation de sécurité alimentaire.....	63
Figure 81: Taux de couverture des besoins céréaliers.....	65
Figure 82: Taux de couverture des besoins en potable en milieu rural	66
Figure 83: Longueur des brises vent réalisés	67
Figure 84: Superficies des forêts aménagées.....	68
Figure 85: Superficies des terres récupérées.....	68
Figure 86: taux de règlement des conflits fonciers.....	70

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Indicateurs de croissance.....	8
Tableau 2: Maîtrise d’ouvrage des programmes	10
Tableau 3:Période d’intervention des PTF	12
Tableau 4: Situation des crédits délégués du secteur (en millions de FCFA).....	15
Tableau 5: Infrastructures et équipements d’hydraulique.....	16
Tableau 6: Infrastructures agricoles.....	17
Tableau 7: Superficies aménagées (ha)	17
Tableau 8: Appui aux banques céréalières	17
Tableau 9: Equipements des producteurs	18
Tableau 10: Renforcement des capacités des organisations de producteurs.....	18
Tableau 11: Réalisations dans le domaine de la santé animale.....	18
Tableau 12: Réalisations dans le domaine de la gestion des parcours.....	19
Tableau 13: Récupération des terres.....	19
Tableau 14: Protection des terres.....	19
Tableau 15: Agroforesterie	20
Tableau 16:Principales réalisations dans le domaine de l'environnement	41
Tableau 17: Séquence des sécheresses et leurs effets sur le cheptel.....	56
Tableau 18: Utilisation des terres (en milliers d’hectares). Source Aquastat 2007.....	59
Tableau 19: Scénarii d’Evolution des indicateurs de couverture des besoins en eau	66
Tableau 20: Types de dégradation des terres et surfaces concernées.....	69
Tableau 21: Indicateurs communs SDR et SDRP	71

LISTE DES ANNEXES

I. Objectifs du Millénaire pour le Développement et Déclaration de Paris	78
II. Dispositif de la mise en œuvre de la SDR	80
I.1 La stratégie de développement rural : objet du suivi.....	80
I.2 Dispositif d’exécution de la stratégie	81
III. Dispositif De suivi et évaluation de la SDR	82
IV. Cadre logique de la SDR.....	91
V. Financement des programmes et Sous Programmes de la SDR.....	93
VI. Réalisation financière par PTF	94
VII. Réalisation financière par Ministères du secteur rural (en millions de FCFA)	97
VIII. Projets par tutelle	98
IX. Projets par programme	101
X. Indicateurs d’effets de la SDR.....	107

Le rapport de suivi de la SDR, pièce maîtresse de la mise en œuvre de la stratégie

Le rapport de suivi de la Stratégie de Développement Rural (SDR) vise à faire le point sur la mise en œuvre de la Stratégie. Cette stratégie est la déclinaison sectorielle de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP). Elle s'inscrit de fait dans la logique des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Conçue dans la droite ligne de la Déclaration de Paris, elle constitue à ce titre le support du passage progressif d'une approche projet généralisée, développée au fil de la période d'ajustement structurel, à une approche programme dans laquelle le pilotage et la mise en cohérence des interventions institutionnelles est assurée sous l'égide du Gouvernement.

La SDR a été élaborée au travers d'un processus participatif en 2003, et s'est vue traduite par un plan d'action budgétisé sous forme d'un Cadre de Dépense à Moyen Terme sectoriel fin 2006. Ce plan d'action a été décliné en programmes englobant l'ensemble des problématiques du développement rural. Cependant, le dispositif de pilotage de la SDR n'est pas pleinement opérationnel, et la grande majorité des interventions dans le secteur du développement rural est encore le fait de projets, qui sont actuellement une soixantaine pour l'ensemble du secteur.

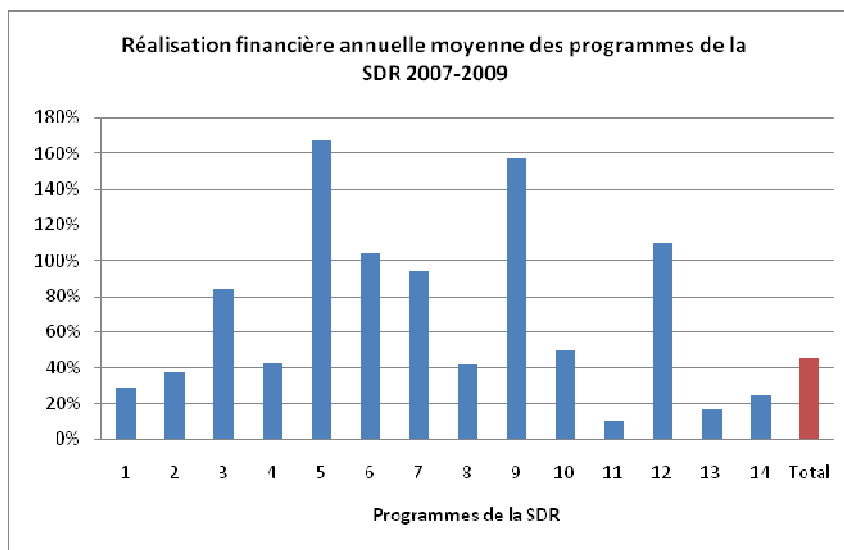
La mise en œuvre de la SDR repose sur un dispositif d'information, de concertation, de pilotage et de suivi. C'est pour cela qu'un dispositif de suivi et évaluation a été élaboré durant l'année 2010. Il se repose sur une base de données sectorielle qui doit permettre d'apprécier objectivement l'évolution d'une batterie d'indicateurs développés sur plusieurs niveaux pour assurer les suivis des intrants, des produits, des effets et des impacts. Le présent rapport de suivi constitue le premier exercice du genre, et s'attache à analyser l'évolution les différents indicateurs jusqu'en 2009 et plus particulièrement sur la période 2007-2009, qui constituent les trois premières années de mise en œuvre du plan d'action de la SDR. Ce rapport souffre encore de nombreuses lacunes, notamment en termes d'incomplétude de la base de données concernant les indicateurs de réalisation, partiellement les indicateurs de l'axe 1, plus substantiellement ceux de l'axe 2 et presque tous ceux de l'axe 3, ainsi que des cibles chiffrées pour la majeure partie des indicateurs (qui n'ont été élaborés qu'en 2010). L'analyse gagnerait également à être approfondie sur certains points ; notamment en ce qui concerne la prise en compte des financements mobilisés par les acteurs non étatiques et une meilleure désagrégation spatiale des résultats et des analyses, à savoir une meilleure prise en compte des spécificités régionales. Enfin, ce rapport de suivi 2007-2009 de la SDR paraît tardivement, début 2011. Ces lacunes seront corrigées dans la mesure du possible avec le rapport de suivi 2010, qui sera finalisé en juin / juillet 2011, et constituera avec le présent rapport une des contributions principales à la revue sectorielle prévue début octobre 2011.

Des années 2007 et 2008 satisfaisantes, mais un contexte défavorable en 2009

La mise en œuvre de la SDR, si elle dépend pour partie du niveau de financement du secteur qui commande la réalisation d'activités de développement, est également tributaire de nombreux paramètres exogènes. Le plus important d'entre eux a trait aux conditions climatiques, et surtout pluviométriques, auxquelles les niveaux de production agricole sont encore extrêmement sensibles. Ce facteur a un effet direct évident sur les niveaux de production et plus généralement sur la quasi-totalité des indicateurs des axes 1 et 2 de la SDR. Mais d'autres éléments de contexte, économiques, sociaux, politiques, ont également un impact non négligeable sur les indicateurs de la SDR. En résumé, si 2007 et 2008 ont été plutôt bonnes pour le Niger, avec même des records de production agricole en 2008, 2009 n'a pas été une bonne année, et ce sur l'ensemble de ces trois points. En effet, sur le plan du contexte naturel, les récoltes ont été mauvaises et l'accès au fourrage très problématique en raison du déficit pluviométrique ; sur le plan économique, la croissance a été très faible en 2009, en raison de la baisse des exportations minières, mais également en raison des impacts de la crise politique sur les contributions extérieures et l'activité économique en général.

La SDR est financée à moins de 50% en moyenne

Globalement, en moyenne annuelle, la Stratégie de Développement Rural a été financièrement réalisée à 45% sur la période 2007-2009.



Néanmoins, ce taux moyen cache de fortes disparités, avec des programmes de la SDR réalisés mis en œuvre à des niveaux de financement conformes à la planification du plan d'action (les programmes 3, 7, 6), voire significativement supérieurs (les programmes 12, 9 et 5). Inversement, les autres programmes de la SDR ont des taux de réalisation financière moyens très largement en-deçà des prévisions initiales.

Les secteurs productifs sont généralement sous-financés, à la différence de la réponse aux urgences

Certains programmes sont « plutôt bien financés » :

- le programme 3, « organisations professionnelles et structuration des filières »,
- le programme 5, « systèmes financiers ruraux »,
- le programme 6 « recherche – formation – vulgarisation »,
- le programme 7, « Renforcement des institutions publiques du secteur rural »,
- le programme 9, « réduction de la vulnérabilité des ménages »,
- le programme 12, « aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux ».

Les autres sont « relativement peu financés » :

- le programme 1, « développement local et communautaire »,
- le programme 2, « gouvernance des ressources naturelles »,
- le programme 4, « infrastructures rurales »,
- le programme 8, « eau potable et assainissement »,
- le programme 10, « préservation de l'environnement »,
- le programme 11, « lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation »,
- le programme 13, « restauration des terres et reboisement »,
- le programme 14, « Kandadji : régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la vallée du fleuve Niger ».

L'analyse (cf. conclusion) fait apparaître de manière générale que certains programmes d'investissements productifs visant à améliorer la résilience des populations aux aléas climatiques (notamment en matière de développement de la petite irrigation et de gestion durable des terres), sont notoirement sous-financés, alors que la réponse aux urgences (sous-programme 9.1.) se voit dotée du meilleurs taux de réalisation et absorbe 21,6% des ressources allouées au secteur.

Les réalisations tangibles sont insuffisantes et les productions agro-pastorales ainsi que les indicateurs de sécurité alimentaire sont encore très sensibles aux aléas climatiques

Les réalisations physiques enregistrées au niveau de chaque programme et sous-programme de la SDR ont généré un certain nombre d'effets perceptibles à l'échelle nationale. Ainsi, la valeur ajoutée nominale du secteur primaire a considérablement progressé au fil du temps ; certaines cultures, comme celle du Niébé, ou même celle du Sorgho, ont vu leur production et leurs rendements augmenter ; le taux de couverture des besoins en eau potable a significativement progressé, et ce malgré la forte augmentation en parallèle de la population ; un certain nombre d'aménagement anti érosifs ont permis d'obtenir des résultats en matière de gestion durable des terres et des aménagement hydro-agricole ont permis de faire progresser les superficies irriguées.

Toutefois, ces réalisations restent insuffisantes au regard notamment des défis posés par la croissance démographique et les pressions climatiques et anthropiques sur les terres de culture et d'élevage.

D'autre part, l'analyse des indicateurs de la SDR, tant au niveau de l'axe 1 (développement de l'économie rurale) que de l'axe 2 (sécurité alimentaire), fait apparaître une très grande sensibilité des populations rurales aux aléas climatiques, au regard à la fois des indicateurs de production et des indicateurs de sécurité alimentaire.

Les efforts pour développer la résilience des populations aux facteurs climatiques doivent impérativement augmenter

Les efforts consentis en matière de réponse aux crises alimentaires sont certes nécessaires et doivent être maintenus. Toutefois, ce type d'activité n'a pas, ou peu, vocation à développer la résilience des populations aux aléas climatiques.

Or, il apparaît que les programmes qui ont été relativement sous-financés dans la SDR sont justement ceux ayant pour but de développer ces capacités, par le biais notamment de la gestion durable des terres, d'un meilleur accès à l'irrigation ou du conseil agricole.

Il semble donc urgent et nécessaire de corriger la situation, en mobilisant plus de financement, nationaux et internationaux, sur ces secteurs relativement négligés jusque là, dans un contexte de changements climatiques et d'une pression anthropique croissante sur les ressources naturelles : le taux de croît démographique est en effet nettement supérieur à 3% au Niger, ce qui implique le doublement de la population dans les 20 prochaines années.

Toutefois, la capacité de mobilisation et de mise en œuvre des financements constitue probablement un réel goulot d'étranglement

Il est certes patent que le financement des urgences est relativement moins difficile à mobiliser au niveau international, dans un contexte actuel de marasme économique mondial. Il est également avéré que les procédures de mises en œuvre de ces financements sont souvent plus simples et plus souples que lorsqu'il s'agit d'actions de développement mises en œuvre à travers des projets, qui nécessitent souvent des capacités humaines qui font parfois défaut, des processus d'instruction longs et des dispositifs de mise en œuvre complexes. Ainsi, il apparaît par exemple que le taux moyen de réalisation des dépenses programmées entre 2007 et 2009 n'a été que de 75%. Pour aller plus loin, on constate de manière emblématique que le sous-programme 9.1 a atteint le meilleur taux de réalisation par rapport à la programmation annuelle, avec 127%, alors que le programme 11, « lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation » a le plus mauvais taux de réalisation, avec 38%. La capacité d'absorption, surtout dans les secteurs visant à soutenir les investissements productifs, semble donc être un réel problème.

Il est également probable que les financements se dirigent plus facilement vers des dispositifs et des secteurs bénéficiant d'une bonne réputation en matière de gouvernance et de mécanismes de mise en œuvre. Ainsi, il n'est pas anodin que le sous-secteur, 9.1., bénéficiant de la part la plus importante des contributions, soit également celui qui bénéficie d'un mécanisme de fonds commun efficace et transparent. Citons également le

secteur de l'hydraulique, qui a su développer et internaliser en quelques années une partie des outils nécessaires à la mise en place progressive d'une approche programmatique. Il paraît donc également nécessaire d'intensifier les efforts en matière d'accompagnement de modernisation institutionnelle du secteur.

I. INTRODUCTION

Le présent rapport de suivi de la Stratégie de Développement Rural (SDR) vise à faire le point sur la mise en œuvre de la Stratégie, à la fois en termes de pilotage et mise en œuvre des réformes devant accompagner la mise en place d'une « approche programme » au niveau sectoriel, de réalisation financière et physique, et surtout d'effets concrets en matière de développement rural à proprement parler. C'est pour cela qu'un dispositif de suivi et évaluation a été élaboré durant l'année 2010. Il repose sur une base de données sectorielle qui doit permettre d'apprécier objectivement l'évolution d'une batterie d'indicateurs développés sur plusieurs niveaux.

Dans un souci de compacité du corps du rapport, la présentation du contexte stratégique, et organisationnel de la SDR, ainsi que la présentation du dispositif de suivi-évaluation lui-même, sont rapidement abordées dans le corps de la présente introduction, et renvoient à trois annexes à l'attention des lecteurs en quête de plus de détail.

Par ailleurs, l'équipe de rédaction du rapport voudrait attirer l'attention du lecteur sur le fait que cet exercice est le premier du genre et repose sur des données encore incomplètes. Les suggestions d'amélioration que les lecteurs voudront bien formuler permettront de remédier autant que faire se peut aux imperfections méthodologiques et informationnelles ainsi relevées.

La SDR, déclinaison de la SDRP et fer de lance de l'approche programme

La Stratégie de Développement Rural est la déclinaison sectorielle de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP). Elle s'inscrit de fait dans la logique des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)¹. Elle a été élaborée au travers d'un processus participatif en 2003, et s'est vue traduite par un plan d'action fin 2006. Elle est conçue comme un ensemble de programmes et sous-programmes englobant l'ensemble des problématiques du développement rural. La mise en œuvre de la SDR repose sur un dispositif d'information, de concertation, de pilotage et de suivi, dont les détails sont présentés à l'annexe 2 du présent rapport.

Sur le principe, la SDR a été conçue dans l'esprit de la Déclaration de Paris, et constitue à ce titre le support du passage progressif d'une approche projet généralisée, développée au fil de la période d'ajustement structurel, à une approche programme dans laquelle le pilotage et la mise en cohérence des interventions institutionnelles est assurée sous l'égide du Gouvernement.

Pour cela, de nombreux outils ont été, sont en train, ou doivent encore être développés et mis en place au niveau des administrations du secteur : outils de programmation budgétaires et des actions de terrain, outils de collecte et de diffusion de l'information, outils de gestion des ressources financières, humaines et matérielles, instances fonctionnelles de concertation et de pilotage des interventions, et naturellement outils de suivi et évaluation, dont le présent rapport est le premier produit au niveau sectoriel.

Au vu des expériences nationales et internationales², et de l'évolution du contexte régional en la matière, il est évident que ce processus de transition et d'internalisation de nouvelles compétences au niveau de l'administration du secteur sera long et progressif. La très grande majorité des interventions dans le secteur du développement rural est encore le fait de projets, qui sont actuellement une soixantaine pour l'ensemble du secteur. C'est pour tenir compte de cette réalité que le présent rapport de suivi essaye d'articuler l'ensemble de ces projets à travers des programmes et sous-programmes de la SDR. Par ailleurs, un « Atlas des projets et programmes » est également en cours de préparation, et est destiné à compléter utilement le présent exercice.

¹ Voir annexe 1 pour une présentation des « nouveaux instruments de l'aide »

² Pour approfondir le sujet, voir notamment le site de la GDPRD (*Global Donor Platform for Rural Development*): <http://www.donorplatform.org/>

Cadre du dispositif de suivi-évaluation de la SDR

Le dispositif de suivi et évaluation de la SDR s'inscrit dans l'approche Gestion Axée sur les Résultats qui met les résultats au cœur de la planification, de la mise en œuvre et du suivi évaluation. De fait, il constitue un outil fondamental de la mise en œuvre effective des nouvelles orientations de l'aide et de la Déclaration de Paris. Le dispositif lui-même est présenté plus largement à l'annexe 3 du présent rapport de suivi.

Identification des besoins de données

Les besoins en informations ont été identifiés par l'équipe du Secrétariat Exécutif en collaboration avec l'équipe de leadership de la SDR suite à un exercice de revue des besoins d'information qui a été mené dans le but de renseigner d'une part les indicateurs de la SDRP qui relèvent du domaine du développement rural et d'autre part, les indicateurs de résultats (impact, effets et produits) de la SDR.

Principaux indicateurs

Le choix des indicateurs a été le fruit d'un travail itératif qui a tenu compte de la contribution des produits, effets et impact de la SDR sur la réduction de la pauvreté conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de la SDRP. Sur cette base les indicateurs retenus sont relatifs aux types de suivi ci-après :

- **suivi des intrants**, c'est à dire le suivi du niveau des ressources affectées aux services et aux programmes ;
- **suivi des produits** engendrés par la réalisation des activités : Il s'agit du suivi de la prestation des services conçus pour réaliser les objectifs de la SDR en livrant des biens et services aux bénéficiaires ;
- **suivi des effets**. Il s'agit de l'appréciation des effets des programmes/projets sur les populations bénéficiaires ;
- **suivi de l'impact**. Il s'agit de l'appréciation de la portée globale des interventions du secteur sur la réduction de la pauvreté.

La base de données développée pour rassembler l'ensemble des indicateurs identifiés est toutefois encore fragmentaire, et ce pour différentes raisons : les données correspondant à certains indicateurs n'existent pas encore et doivent faire l'objet de collectes de données spécifiques ; les données correspondant à d'autres indicateurs existent mais n'ont pas encore pu à ce jour être renseignés ; certaines informations, notamment sur les niveaux de certains financements par activité, doivent encore être reprises et pour certaines corrigées, et ne sont donc pas exploitables en l'état, et enfin certains chiffres ne reflètent que très imparfaitement la réalité (chiffres du cheptel notamment).

Finalement, compte tenu de ces éléments, l'analyse financière se limitera au niveau des programmes et sous-programmes de la SDR, sans aller plus loin dans le niveau de détails. Par ailleurs, les réalisations physiques du secteur seront évaluées sur la base des données de la DGEPD. Enfin, il a été fait le choix de faire porter l'analyse des effets de ce premier rapport de suivi de la SDR exclusivement sur les axes 1 et 2 de la stratégie (Accès des ruraux aux opportunités économiques et Sécurité alimentaire).

Ces restrictions seront levées au fur et à mesure des rapports de suivi successifs et de la progression de la collecte des données.

Plan du rapport

Hormis la présente partie introductive (I), le rapport de suivi de la SDR est construit de manière à apprécier les effets des réalisations financières et physiques en matière de développement rural. Pour cela, il s'agira de « **partir des faits** », à savoir les facteurs exogènes, les dépenses dans le secteur et les réalisations physiques, pour arriver à l'appréciation de leurs effets en matière de développement rural.

II. Une partie « **contexte naturel, économique et institutionnel** », qui présentera rapidement les éléments exogènes principaux susceptibles d'avoir eu des impacts marquants sur le développement du secteur rural sur la période 2007-2009.

III. Une partie « **suivi de l'exécution** », qui décrira les réalisations du secteur en matière :

- De financement du secteur, sur la base du CDMT sectoriel, de la revue des projets, de la loi de finance, des budgets des administrations du secteur.

- Des réalisations physiques au niveau des projets et des programmes. Ces informations seront rassemblées sur la base de la base de données « projets-programmes » de la DGEPD et croisées avec une synthèse des projets et programmes du secteur rural.
- Des activités de secteur au niveau des programmes et sous-programmes de la SDR.

IV. Une partie « **suivi des résultats** » qui consistera à fournir une analyse synthétique de l'ensemble des séries statistiques existantes dans la base de données des indicateurs de la SDR. Ces analyses se baseront sur les parties 1 et 2 du rapport, et seront articulées rigoureusement au sein du canevas défini par le cadre logique de la SDR (Effets globaux par axe, effets spécifiques, effets direct...) de manière à offrir au lecteur un cadre d'analyse clair correspondant à la structuration de la SDR elle-même.

V. Une dernière partie « **conclusions et recommandations** » tirera les principaux enseignements du rapport de suivi en matière de mise en œuvre de la SDR et formulera une série de recommandations à caractère opérationnel et stratégique.

II. CONTEXTE NATUREL, ECONOMIQUE ET INSTITUTIONNEL

La mise en œuvre de la SDR, si elle dépend pour partie du niveau de financement du secteur qui commande la réalisation d'activités de développement, est également tributaire de nombreux paramètres exogènes. Le plus important d'entre eux a trait aux conditions climatiques, et surtout pluviométriques. Ce facteur a un effet direct évident sur les niveaux de production et plus généralement sur la quasi-totalité des indicateurs des axes 1 et 2 de la SDR. Mais d'autres éléments de contexte, économiques, sociaux, politiques, ont également un impact non négligeable sur les indicateurs de la SDR. Ce sont ces éléments de contextes qui sont ici rapidement présentés³.

En résumé, si 2007 et 2008 ont été plutôt bonnes pour le Niger, avec même des records de production agricole en 2008, 2009 n'a pas été une bonne année, et ce sur l'ensemble de ces trois points.

En effet, sur le plan du contexte naturel, les récoltes ont été mauvaises et l'accès au fourrage très problématique en raison du déficit pluviométrique ; sur le plan économique, la croissance a été négative en 2009 (-1,2%), en raison de la baisse des exportations minières, de la mauvaise saison culturale, mais également en raison des impacts de la crise politique du « Tazarché » sur les contributions extérieures et l'activité économique en général.

II.1. CONTEXTE NATUREL ET CAMPAGNES 2007, 2008, 2009

► Campagne 2007^A

La campagne agricole d'hivernage 2007 s'est installée non sans hésitation au Niger. En effet, les premières pluies utiles ont été enregistrées au cours de la 1^{ère} décennie du mois d'avril permettant à quelques villages des régions de Dosso, Maradi et Tahoua d'effectuer des semis partiels. Les pluies enregistrées jusqu'à la 1^{ère} décennie de juin ont été généralement faibles à modérées et mal réparties. C'est seulement à partir de la 3^{ème} décennie de juin que l'on a connu un retour à la normale avec des pluies modérées à localement importantes mais en tout cas bien réparties dans l'espace, ce qui a permis à tous les villages agricoles d'effectuer leurs semis au 31 juillet 2007.

Le cumul saisonnier au 30 septembre 2007, oscille entre 400 et 920 mm sur la majeure partie de la zone agricole.

³ Pour plus de précisions, le lecteur se référera essentiellement aux documents de référence suivant, desquels ont été extraites les informations présentées : (i) pour le contexte naturel : *Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Évaluation de la campagne agricole 2009/2010 et résultats définitifs, février 2010* ; (ii) pour le contexte économique : FMI, Rapport de la troisième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit, janvier 2010 et sources internet <http://www.bmcetrade.com/fr/observer-les-pays/niger/economie-3> ; (iii) Pour l'analyse du contexte institutionnel et politique : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/niger_352/presentation-du-niger_1007/index.html

⁴ Section intégralement reprise de l'introduction et de l'analyse pluviométrique de : *Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Évaluation de la campagne agricole 2007/2008 et résultats définitifs, février 2010, p.3 et 5*

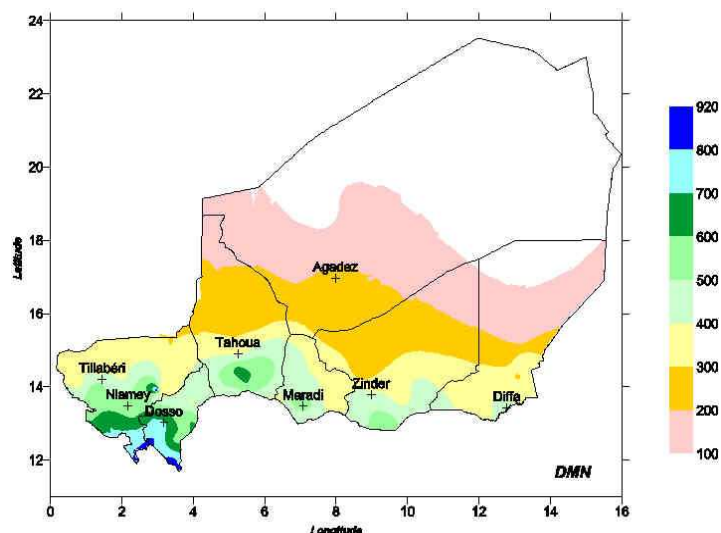


Figure 1 : Cumul pluviométrique saisonnier 2007 en mm

Comparé à la moyenne établie sur la période 1971-2000, ce cumul est excédentaire sur la majeure partie des postes suivis.

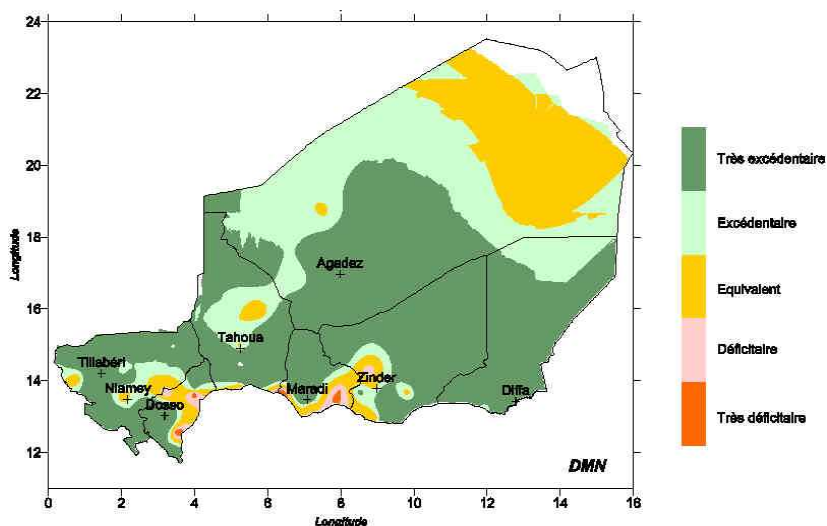


Figure 2 : Cumul pluviométrique 2007 comparé à la moyenne 1971 – 2000

L'abondance et la régularité des pluies dans leur ensemble ont permis un développement végétatif normal (voire accéléré) des cultures jusqu'au 10 septembre. A partir de cette date, et bien avant pour certaines localités, on a assisté à un affaiblissement précoce des activités pluvio-orageuses qui s'est accentué à partir de la deuxième décennie entraînant l'assèchement des cultures pour cause de sécheresse et d'épuisement de la réserve utile du sol. Malgré tout, au 30 septembre :

- Pour les céréales, les stades observés varient de l'épiaison floraison à la maturité avec une prédominance de la maturité (65% des emblavures).
- Pour les légumineuses, ils varient de la formation des gousses à la maturité.

La situation phytosanitaire a été caractérisée par i) l'accalmie du front acridien même si les conditions sont restées favorables au développement du criquet pèlerin dans son aire de reproduction, ii) des attaques d'insectes floricoles dans toute la bande agricole ainsi que iii) par la présence de sauteriaux et des oiseaux granivores en phase de maturation des céréales. Ainsi, sur les 229.521 hectares déclarés infestés, 145.617 hectares ont été traités soit un taux de couverture de 63,44 %.

La situation alimentaire a été globalement satisfaisante et s'est traduite par l'existence de stocks paysans, la disponibilité des produits sur les marchés régulièrement approvisionnés et des prix relativement bas par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

La rupture inattendue des pluies à la première décennie de septembre a créé des conditions agro météorologiques défavorables à des stades sensibles des cultures comme la floraison dans les zones où les derniers semis ont été enregistrés. Les cultures n'ont donc pas bouclé normalement leur cycle dans ces zones et pire, les infestations de sauteriaux se sont accentuées du fait de la sécheresse. Des dégâts d'ampleur relativement moyenne à sévère ont été localement observés.

Ces deux phénomènes ont eu un impact négatif sur le remplissage des graines provoquant ainsi une baisse sensible de rendements dans les zones concernées. Cependant, cela demeure sans conséquence significative sur les rendements moyens obtenus par département.

► Campagne 2008⁵

La campagne agricole d'hivernage 2008 a démarré à partir de la 1^{ère} décennie du mois d'avril avec les premières pluies utiles qui ont permis d'effectuer des semis partiels de mil au niveau de certaines localités (7 villages) du département de Tessaoua (Région de Maradi), soit à la même période qu'en 2007. Il faut noter que cette année, les pluies ont été plus régulières et bien réparties dans le temps et dans l'espace.

Le cumul pluviométrique au 30 septembre varie entre 300 et 780 mm sur la majeure partie des postes suivis en zone agricole.

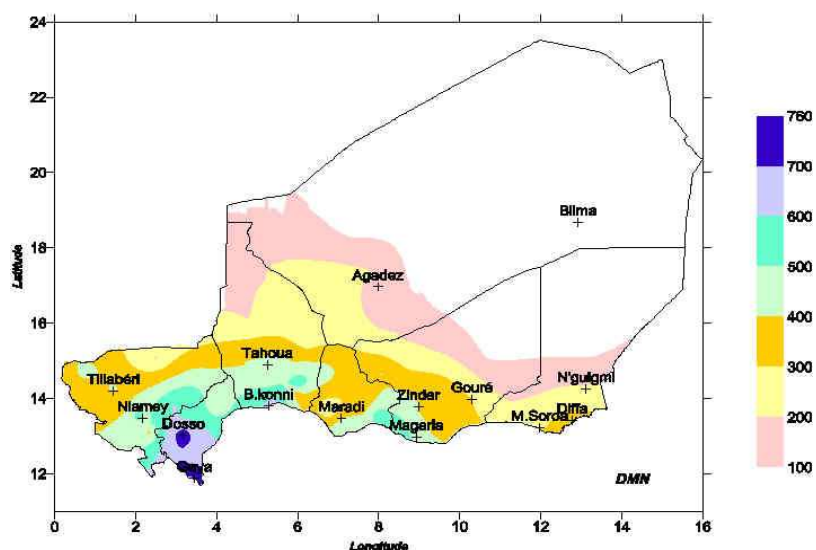


Figure 3 : Cumul pluviométrique 2008 en mm

La campagne s'est donc installée sans beaucoup d'hésitations car, après ces premiers semis en humide, 22 autres villages de la région de Zinder avaient déjà semé à la 3^{ème} décennie d'avril. L'installation de la campagne s'est normalement poursuivie jusqu'au 31 juillet où la totalité des 10 737 villages agricoles ont semé, avec 20 villages au cours de la dernière décennie, soit 0,2% des villages.

Comme on peut le constater, la quasi-totalité des villages agricoles, soit 10 611 villages ou presque 99%, ont semé entre la 2^{ème} décennie du mois de mai et la 2^{ème} décennie du mois de juillet considérée comme période normale d'installation des cultures au Niger. En plus, comparée à 2007, l'installation s'est achevée rapidement, d'où une meilleure concentration autour de la période normale.

Le cumul pluviométrique au 30 septembre oscille entre 350 et 780 mm au niveau de la quasi-totalité des postes suivis de la zone agricole du pays. Comparé à la moyenne 1971-2000, ce cumul est excédentaire sur 62% des postes suivis. Les indices décadaire et cumulé de satisfaction des besoins en eau des cultures ont évolué autour de 80% sur la majorité des postes suivis.

⁵ Section intégralement reprise de l'introduction et de l'analyse pluviométrique de : Ministère de l'agriculture et de l'Élevage, Evaluation de la campagne agricole 2008/2009 et résultats définitifs, février 2010, p.4 et 5

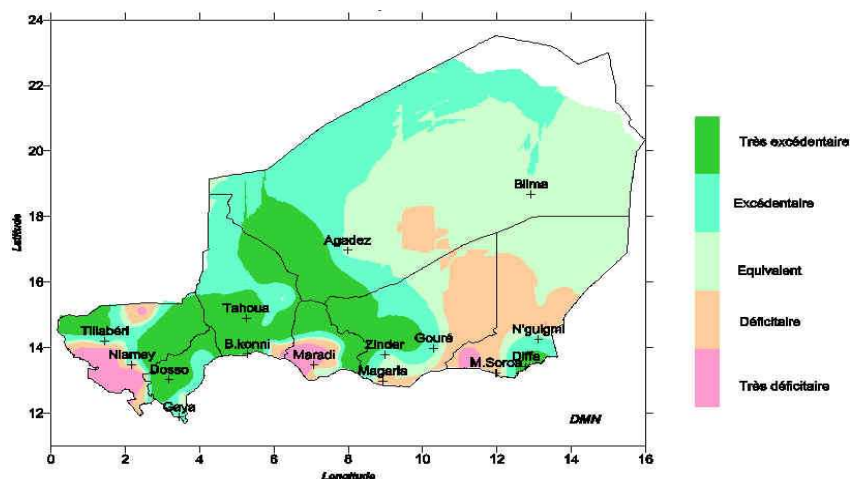


Figure 4 : Cumul pluviométrique 2008 comparé à la moyenne 1971 – 2000

Le développement phénologique des cultures ou développement végétatif s'est poursuivi normalement et n'a pas connu de perturbation majeure. En effet, contrairement aux habituelles difficultés pluviométriques de début de campagne qui caractérisent le Sahel, il n'a pratiquement pas été observé de sécheresse majeure au cours de la période d'installation des cultures en 2008. Il en est de même des vents de sables ensevelissant, des ravageurs migrants et des nuisibles endémiques des cultures, toutes choses défavorables à un développement idéal des cultures. Ainsi, les stades phénologiques au 30 septembre variaient :

- Pour le mil, de l'épiaison observée dans certaines localités de la région de Tahoua, à la maturité observée dans toutes les régions avec une prédominance de la grenaison ;
- Pour le sorgho, de la nouaison observée dans les régions de Tillabéri et Niamey, à la maturité observée dans toutes les régions, avec une prédominance de l'épiaison ;
- Pour les légumineuses (niébé et arachide notamment), de la formation des gousses à la maturité observée dans toutes les régions.

La situation phytosanitaire a été calme dans l'ensemble. Toutefois, des attaques de sautériaux et d'insectes floricoles ont nécessité des interventions terrestres dans presque toutes les régions et des traitements aériens dans les régions de Tahoua (départements de Tchintabraden, Tahoua, Illéla et Keïta) et Zinder (Département de Tanout). En somme, les conditions d'une bonne production sont réunies.

► **Campagne 2009⁶**

L'élément marquant de l'année 2009 a été la faiblesse des précipitations et le déficit pluviométrique enregistré sur la quasi-totalité du territoire, à la fois par rapport à l'année précédente, mais également par rapport à la moyenne 1971-2000 :

⁶ Section intégralement reprise de l'introduction et de l'analyse pluviométrique de : Ministère de l'agriculture et de l'Élevage, Evaluation de la campagne agricole 2009/2010 et résultats définitifs, février 2010, p.3 et 5

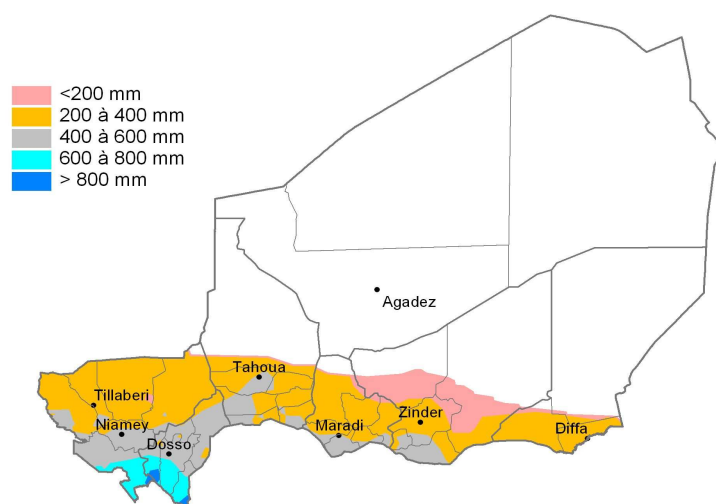


Figure 5 : Cumul pluviométrique 2009 en mm

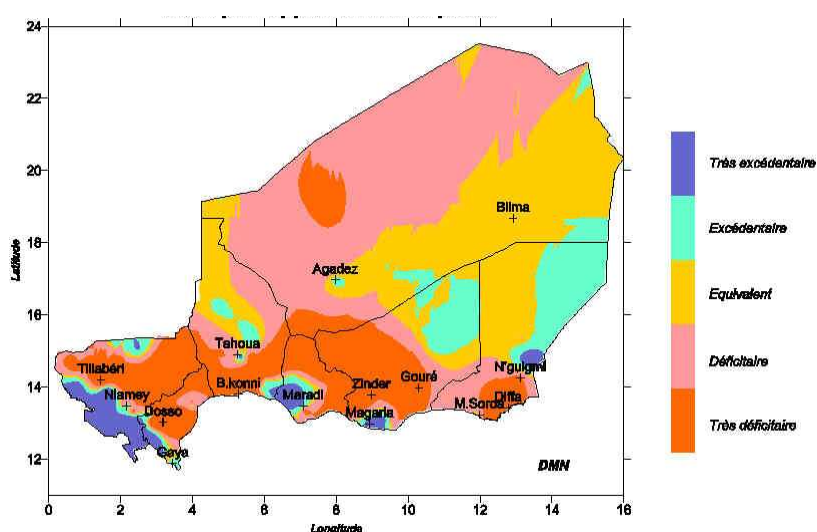


Figure 6 : Cumul pluviométrique 2009 comparé à la moyenne 1971 – 2000

La campagne agricole d'hivernage 2009 a démarré à partir de la 1^{ère} décade du mois de mai avec les premières pluies utiles qui ont permis d'effectuer des semis partiels de mil au niveau de 1780 villages répartis dans les régions de Diffa, Zinder, Maradi, Tahoua, Dosso et Tillabéri. Par la suite, les précipitations se sont raréfiées jusqu'à la 1^{ère} décade du mois de juin. Ceci a entraîné une évolution timide des opérations de semis qui se sont poursuivis de manière très localisée et normalisées à partir de la 2^{ème} décade du mois de juin. Cependant, il faut surtout remarquer qu'au vu du nombre élevé des premiers semis enregistrés, le démarrage de la campagne agricole d'hivernage 2009 a été précoce comparé à l'année passée et à la normale qui se situe généralement au tour du 20 mai.

La campagne agricole d'hivernage 2009 s'est installée avec beaucoup d'hésitations au Niger. Ceci a suscité des inquiétudes au vu des retards de semis qui ont été observés çà et là du fait non seulement de la mauvaise répartition des précipitations mais également de la faiblesse des hauteurs de pluies enregistrées durant les mois de mai et juin dans la zone agricole. Ainsi, au 31 juillet 2009, 326 villages agricoles répartis dans les régions de Diffa, Zinder et Tillabéri, n'avaient pas effectué les semis. Toutefois, il convient de signaler que ses semis ont été achevés au cours du mois d'août 2009.

Comme on peut le constater, l'installation de la campagne agricole d'hivernage 2009 a été étalée dans la zone agricole du pays. Elle a accusé un retard par rapport à l'année passée et à la normale dont la période se situe entre le 20 mai et le 20 juillet. Il a donc fallu le mois d'août pour constater l'effectivité des semis au niveau de la zone agricole du pays.

Le mois d'août a été marqué par des précipitations abondantes, régulières et bien réparties dans l'espace. Ceci a eu pour effet de redonner l'espoir d'une bonne campagne agricole. Malheureusement, le mois de

septembre a été ponctué par des ruptures de pluies qui ont anéanti le développement des cultures par endroits.

Le développement phénologique des cultures ou développement végétatif a été très variable du fait de l'irrégularité et de la mauvaise répartition des pluies qui ont sévi dans la zone agricole. Cette situation s'est traduite par un retard de croissance pour l'ensemble des cultures en place. Ce retard a été partiellement rattrapé par les conditions agro météorologiques favorables qui ont été observées au cours du mois d'août 2009.

La situation phytosanitaire a été relativement calme et sous contrôle pour tous les ravageurs.

Sur le plan alimentaire, la situation a été apaisée à cause probablement de l'existence de stocks paysans et de l'approvisionnement régulier des marchés.

II.2. CONTEXTE ECONOMIQUE

Les résultats économiques du Niger se sont améliorés durant la décennie écoulée. La stabilité politique, la rigueur des politiques macroéconomiques et les réformes structurelles ont permis la reprise de la croissance économique, l'inversion de la tendance à la baisse du revenu par habitant observée auparavant.

La stabilité politique des dernières années jusqu'à 2009 a favorisé le retour des appuis financiers extérieurs et l'allègement significatif de la dette obtenu dans le cadre des initiatives PPTTE et IADM a fortement réduit l'endettement extérieur et accru la marge de manœuvre budgétaire. Des progrès importants ont été réalisés en matière de libéralisation du commerce, de restructuration du secteur financier et de renforcement de la gestion des finances publiques.

Malgré ces progrès, la pauvreté n'a connu que peu de recule. En effet, les résultats de dernières années (entre 2005 et 2008), le taux de pauvreté a connu une légère réduction mais reste encore élevé car environ 6 personnes sur dix sont toujours pauvres au Niger, ce taux est particulièrement élevé en milieu rural (63,9%). Pire, en 2009, le Niger a été classé dernier (182^e) par les Nations Unies en matière d'Indice de Développement Humain (IDH).

Si les indicateurs relatifs à l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable se sont considérablement améliorés ces dernières années, le Niger ne sera pas en mesure d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, sauf celui qui vise à réduire de moitié la mortalité infantile.⁷

Tableau 1: Indicateurs de croissance

Indicateurs de croissance	2007	2008	2009
PIB (milliards USD courant)	4,246	5,357	5,383
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	3,3	9,5	1,0
PIB par habitant (USD)	300	364	352
Taux d'inflation (%)	0,1	11,3	4,3
Balance des transactions courantes (milliards USD courant)	-0,313	-0,651	-1,17(e)
Balance des transactions courantes (en% du PIB)	-7,3	-12,15	-21,73

Source : Banque Mondiale [Note : (e) Donnée estimée FMI]⁸

En 2009, la croissance économique du pays par rapport à 2008 a été très faible, voire négative selon les sources. Les raisons en sont essentiellement la baisse de la production minière, qui constitue un des principaux axes de développement du pays (notamment l'extraction d'uranium) et agricole (en raison de la mauvaise saison 2009 – cf infra) ; mais également le poids qu'a pesé la suspension d'une importante partie de la coopération internationale, à partir de la mi-2009, en raison de la situation politique.

II.3. CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET POLITIQUE

⁷ FMI, Rapport de la troisième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit, janvier 2010, p.6 (actualisé 2009 pour le classement IDH)

⁸ Source Banque Mondiale

Si les années 2007 et 2008 ont été des années de stabilité institutionnelle et politique, l'année 2009, qui devait être une année d'échéances électorales et de consolidation de la démocratie, a été marquée par la volonté du président Tandja de se prolonger au pouvoir à l'issue de ses deux mandats, au-delà de la limite fixée par la Constitution nigérienne. Pour cela, le chef de l'Etat a décidé, en dépit du caractère inconstitutionnel de cette démarche et de l'opposition de la majeure partie de la classe politique nigérienne, de soumettre au référendum un nouveau projet de constitution qui prolongeait son mandat de 3 ans et supprimait la limite des mandats présidentiels. Ce référendum, tenu le 4 août 2009, s'est suivi d'élections législatives le 20 octobre et locales le 27 décembre. Ces trois scrutins ont été boycottés par l'opposition et condamnés par la communauté internationale. Il s'en est suivi la suspension du Niger de la CEDEAO, l'ouverture de la procédure de consultations article 96 de l'accord de Cotonou entraînant la suspension à titre conservatoire de la coopération communautaire, soit 458 M€ au titre du 10e FED⁹, ainsi que la suspension d'une partie importante de la coopération bilatérale.

L'incertitude générée par cette situation, et le ralentissement ou le gel total d'une partie significative des activités de coopération auront eu un impact certain sur l'économie en général et sur le développement rural et les indicateurs de la SDR en particulier.

III. SUIVI DE L'EXECUTION

► En ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre de la SDR, celui-ci repose essentiellement sur deux niveaux d'indicateurs : 194 indicateurs de produits, permettant d'évaluer les réalisations physiques des interventions de terrain au niveau des programmes et sous-programmes, et 69 indicateurs liés aux effets directs et spécifiques de la SDR. La base de donnée permettant de compiler ces indicateurs est en cours d'élaboration : la partie « indicateurs de produits » est encore difficilement exploitable et contient encore des erreurs ; et la partie « indicateurs d'effets » est largement utilisable, nonobstant quelques indicateurs manquants pour les axes 1 et 2, et une absence quasi totale de chiffres pour les indicateurs de l'axe 3.

Compte tenu de ces lacunes, la démarche suivie par l'équipe de rédaction du rapport de suivi s'est basée, (i) pour évaluer les niveaux de financement de la SDR et de ses programmes : sur les CDMT successifs, (ii) pour évaluer les produits : sur les chiffres de la DGEPD, complété par une description des activités menées dans le cadre des programmes et sous-programmes qui a été fournie par les ministères maîtres d'ouvrages de ces programmes et sous-programmes. De fait, les correspondances entre le niveau des réalisations physiques, et de leurs effets et impacts, sont encore peu précises, et l'analyse est encore relativement grossière.

Toutefois, sur la base de ce matériau disponible, il a semblé possible à l'équipe de rédaction de tirer un certain nombre d'enseignements permettant d'apprécier les niveaux de financement des différentes thématiques de la SDR, d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs fixés, d'identifier les contraintes majeures et de proposer quelques solutions adaptées.

► En termes d'exécution proprement dite, bien que la stratégie ait été adoptée en 2003, son exécution n'a effectivement réellement commencé qu'en 2007, avec les premiers exercices d'élaboration du CDMT du secteur. Cela s'explique particulièrement par le fait que la période 2004 à 2006 a été consacrée à l'élaboration du Plan d'actions de la stratégie et à la mise en place du dispositif institutionnel de la SDR. En outre, il faut aussi souligner les nombreuses difficultés liées à l'instabilité récurrente qui a caractérisé et marqué les institutions du secteur.

⁹ Section reprise de : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/niger_352/presentation-du-niger_1007/index.html

Tableau 2: Maîtrise d'ouvrage des programmes

Programmes et sous-programmes	Objectif global	Maître d'ouvrage
1. Programme « développement local et communautaire »	Promouvoir le développement communal et régional en accompagnant la décentralisation	Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire (MAT/DC)
2. Programme « gouvernance locale des ressources naturelles (foncier, eau, végétation, faune) »	Valoriser et gérer de manière durable les ressources naturelles	Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (MHE/LCD)
3. Programme « organisations professionnelles et structuration des filières »		
3.1 cadres de concertation interprofessionnels	impliquer les acteurs des filières dans les actions visant à stimuler leur développement	Ministère du Développement Agricole (MDA)
3.2 renforcement et structuration des organisations professionnelles (producteurs)	Promouvoir l'organisation et la professionnalisation des producteurs	Ministère du Développement Agricole (MDA)
3.3 mise en marche des produits agro-sylvo-pastoraux	Améliorer la compétitivité des produits ASP et renforcer les capacités commerciales des acteurs	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé (MCI/PSP)
3.4 renforcement des capacités des agents économiques et développement du tissu économique rural	Renforcer les capacités des agents économiques pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé (MCI/PSP)
4. Programme « infrastructures rurales »		
4.1 infrastructures hydro agricoles	Améliorer la contribution de l'agriculture irriguée au PIB agricole en la portant de 14% actuellement à 28% en 2015	Ministère du Développement Agricole (MDA)
4.2 infrastructures de transport	Désenclaver les zones de production ASP	Ministère du Développement Agricole (MDA)
4.3 infrastructures de communication	Améliorer l'accès des ruraux aux moyens de communication modernes	Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire (MAT/DC)
4.4 électrification rurale	Accroître le taux d'accès aux énergies renouvelables	Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (MHE/LCD)
5. Programme « systèmes financiers ruraux »	Accroître la couverture des services financiers à 15% en milieu rural par le développement de la micro finance et d'une Banque rurale	Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire (MAT/DC)
6. Programme « recherche – formation – vulgarisation »	Contribuer à l'amélioration des performances du secteur rural par la mise au point et l'adoption de technologies adaptées aux besoins des utilisateurs et par la formation des acteurs du développement rural	Ministère du Développement Agricole (MDA)
7. Programme « Renforcement des institutions publiques du secteur rural »		
7.1 restructuration des institutions publiques du secteur rural	Améliorer la gestion du secteur rural dans la perspective de la décentralisation	Comité Interministériel de la Stratégie de Développement Rural (CIP/SDR)
7.2 systèmes d'information et connaissance du monde rural	Contribuer à l'élaboration et au pilotage de la politique de développement rural par la production d'une information actualisée, fiable et transparente, basée sur une bonne connaissance du secteur	Comité Interministériel de la Stratégie de Développement Rural (CIP/SDR)
8. Programme « Eau potable et assainissement »	Améliorer de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement	Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et la Lutte Contre la Désertification (MHE/LCD)
9. Programme « Réduction de la vulnérabilité des ménages »		
9.1 prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles	Prévenir et atténuer les crises alimentaires et les autres catastrophes naturelles	Cabinet du Premier Ministre (CAB/PM)
9.2 sante - nutrition	Garantir aux populations rurales une alimentation satisfaisante sur le plan nutritionnel et la possibilité d'être et rester en bonne santé	Ministère du Développement Agricole (MDA)
9.3 augmentation des revenus des plus vulnérables	Garantir aux populations vulnérables des revenus minima pour leur permettre d'améliorer leur accès monétaire à la nourriture	Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire (MAT/DC)
10. Programme « Préservation de l'environnement »	Préserver l'environnement en vue d'une exploitation saine et durable du milieu	Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (MHE/LCD)
11. Programme « Lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation »	Assurer la sécurité alimentaire par le développement de l'irrigation	Ministère du Développement Agricole (MDA)
12. Programme « Aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux »	Aménager l'espace pastoral et sécuriser les systèmes pastoraux	Ministère des Ressources Animales (MRA)
13. Programme « Restauration des terres et reboisement »	Inverser la tendance à la dégradation généralisée des terres et du couvert végétal	Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (MHE/LCD)
14. Programme « Kandadji : régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la vallée du fleuve Niger »	Contribuer à la réduction de la pauvreté grâce à la régénération du milieu naturel, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la couverture des besoins en eau et en énergie	Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du fleuve Niger (HCAVN)

III.1 EXECUTION FINANCIERE

L'appréciation de l'exécution financière des programmes et sous-programmes de la SDR se base sur les données des CDMT relatives aux trois derniers exercices à savoir ceux des années 2007, 2008 et 2009. L'analyse porte sur les rapports entre le financement programmé 2007-2009, appelés « Programmation », le financement réalisé 2007-2009 appelé « Réalisation » et la prévision 2006-2015, appelée « Prévision ». Ces différents rapports sont exprimés souvent sous forme de taux de réalisation et de taux d'exécution global. Le taux de réalisation est le rapport entre le montant de financement réalisé et le montant programmé. Il est calculé généralement pour la période 2007-2009, mais pour le besoin de certains détails, un taux de réalisation moyen annuel sera également utilisé. Quant au taux d'exécution global, il résulte d'une division de la prévision globale 2006-2015 par le financement réalisé 2007-2009.

III.1.1. REALISATION FINANCIERE GLOBALE

Cette exécution financière est appréciée à travers le niveau des réalisations financières des programmes et sous-programme de la SDR. Ainsi, les réalisations sont rapportées aux prévisions afin de déterminer les taux de réalisation.

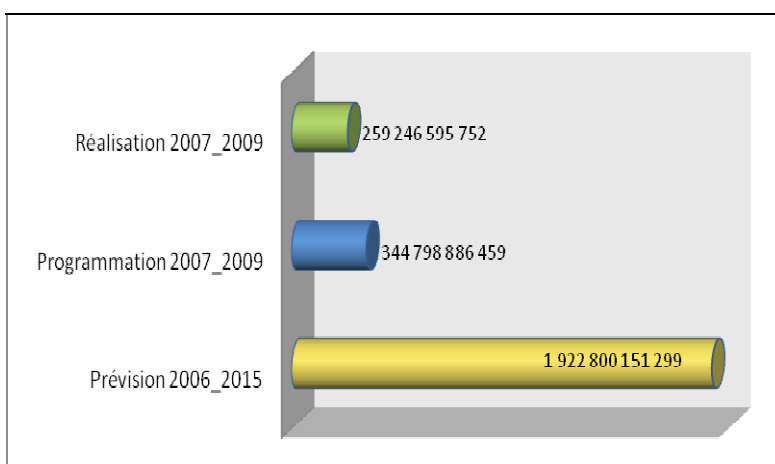


Figure 7: Exécution financière de la SDR

Sur la base d'une prévision budgétaire d'un peu moins de 2000 milliards sur 10 ans, la SDR a programmé presque 18% de ce budget pour la période 2007-2009. **Après l'analyse des données issues de l'exécution des programmes et sous programmes, il ressort que le taux d'exécution global est de 13% en 2009, après trois ans de mise en œuvre. Ce pourcentage représente 75% de réalisations sur les 344 798 886 459 FCFA programmés pour la période 2007-2009.** Si on considère une consommation budgétaire annuelle constante en moyenne, il est clair que le taux d'exécution global est nettement en deçà de 30% qui constitueraient les taux de 3 années cumulées.

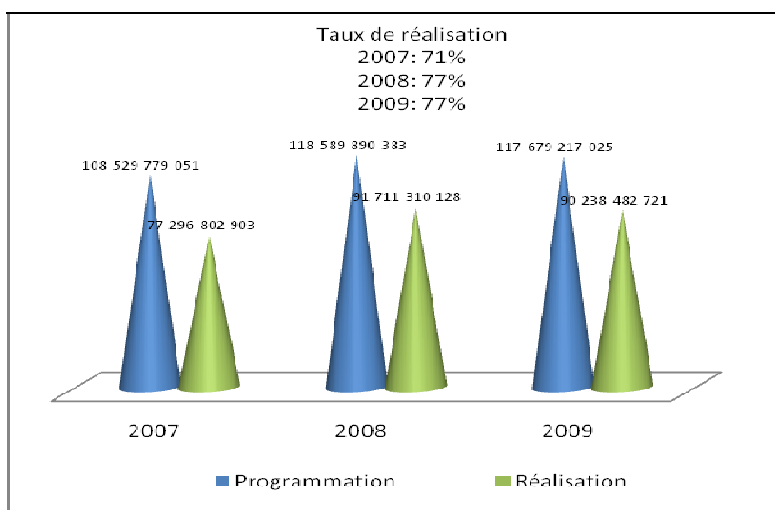


Figure 8: Taux de réalisation annuel de la SDR

Ces réalisations financières qui atteignent un taux moyen de l'ordre de 75% pour les trois dernières années diffèrent légèrement en fonction des années. C'est ainsi que ce taux est de 71% en 2007 et de 77% en 2008 comme en 2009.

Après une hausse de 19% de financement réel de 2007 à 2008, celui-ci s'est réduit de 2% entre 2008 et 2009.

III.1.2. REALISATIONS FINANCIERES PAR PTF

Le financement du secteur rural au Niger dépend fortement de l'aide publique au développement. C'est ainsi que plusieurs partenaires techniques et financiers ont contribué à côté de l'Etat au financement de la SDR. Le tableau ci-après dressé sur la base des données des RDP 2007-2008 et 2009, donne les contributeurs dans le financement de la SDR sur les trois ans.

Tableau 3:Période d'intervention des PTF

Numéro	PTF	2007	2008	2009
1	AFD	+	+	+
2	BADEA	+	+	+
3	BELGIQUE	+	+	+
4	BID	+	+	+
5	BOAD	+	+	+
6	ETAT	+	+	+
7	FED	+	+	+
8	FEM	+	+	+
9	FIDA	+	+	+
10	IDA	+	+	+
11	ITALIE	+	+	+
12	JAPON	+	+	+
13	KFW	+	+	+
14	PNUD	+	+	+
15	PPTTE	+	+	+
16	SUISSE	+	+	+
17	DANEMARK	+	+	+
18	ARABIE SAOUDITE	+	+	-
19	BAD	+	+	-
20	FSP	+	+	-
21	UNICEF	+	+	-
22	BAD / FAD	-	-	+
23	BIDC	-	-	+
24	FKDEA	-	-	+
25	GTZ	-	-	+
26	OPEP	-	-	+
27	USAID	-	-	+
28	ACDI	+	-	-
29	AIEA	+	-	-
30	BA	+	-	-
31	Luxembourg	+	-	-
	TOTAL	25	21	23

Au total, trente un (31) institutions ont contribué de 2007 à 2009 au financement des programmes de la SDR. Sur ces 31, plus de la moitié (17) a apporté un financement sur les trois années successives, 4 ont financé sur 2 ans (2007 et 2008) et 10 n'ont financé que sur une année.

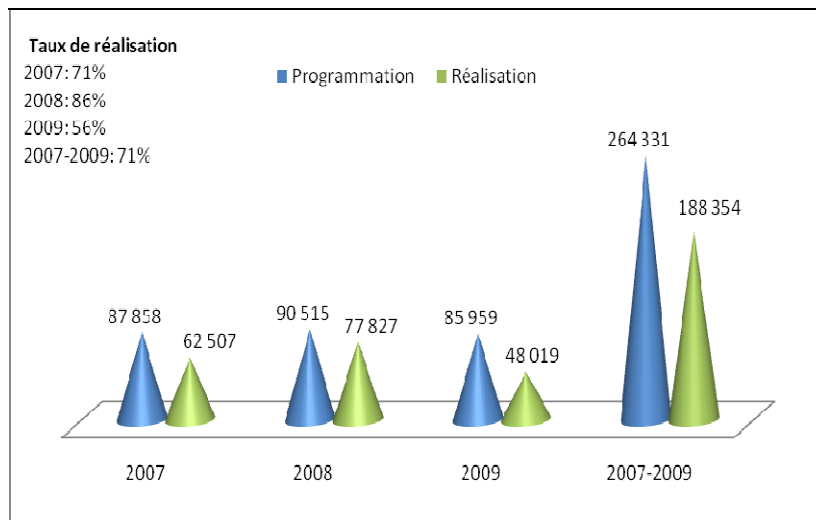


Figure 9: Taux de réalisation annuel des PTF

Sur une programmation de plus de 264 milliards, le taux de réalisation financière sur la période 2007-2009 est de 71%. L'année 2008 a connu la plus grande réalisation financière et le taux de réalisation financière plus élevé (86%). Ce qui fait que de 2007 à 2008, le financement s'est accru de 25% ; et de 2008 à 2009, il a décliné de 38%. En désagrégeant ces données par contributeur, on remarque une grande variabilité dans le financement réalisé. La figure ci après présente le niveau de financement réalisé par contributeur sur la période 2007-2009.

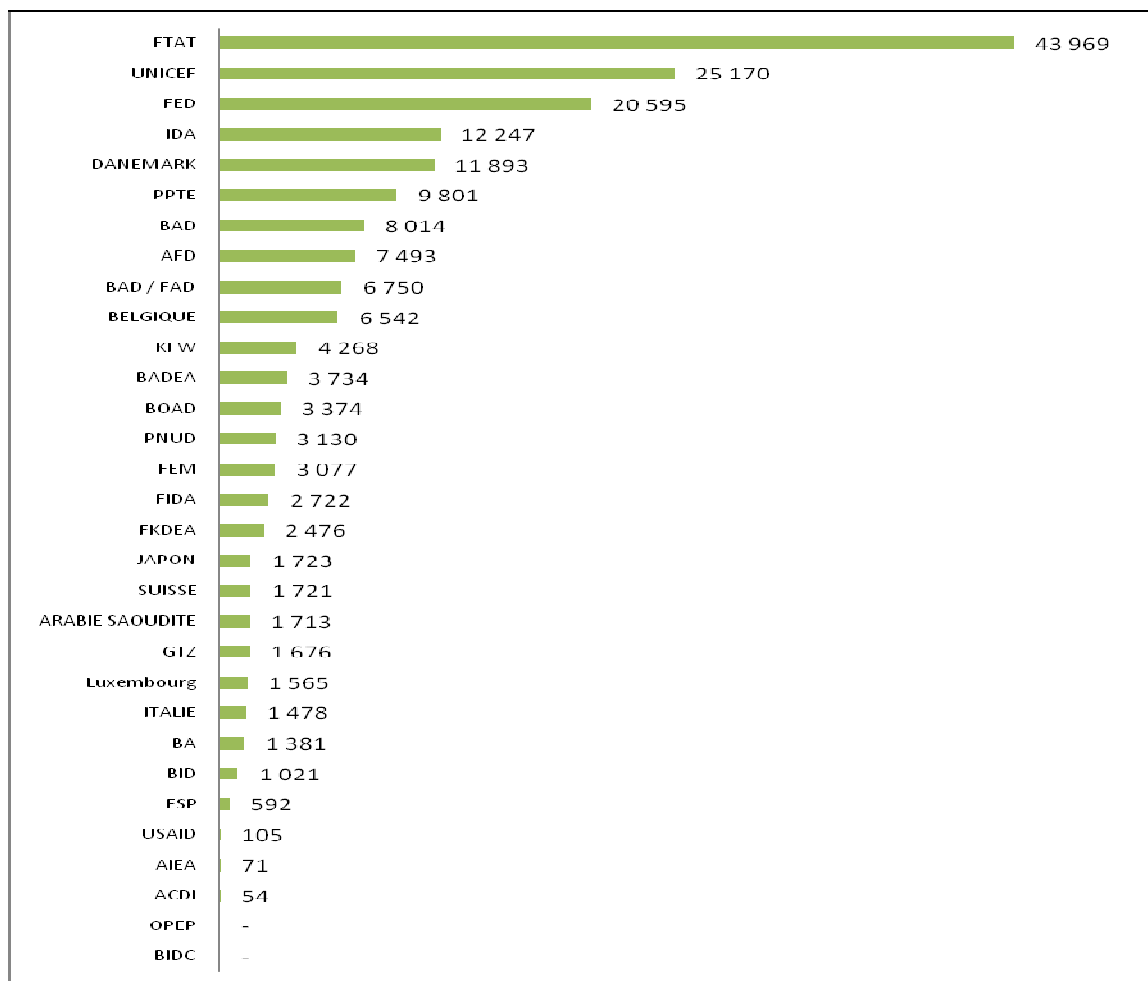


Figure 10: Réalisation par Etat et PTF

En additionnant le financement issu des fonds PTTE à celui propre du Trésor, l'Etat a contribué à hauteur de plus de 50 milliards sur les trois ans, soit 29% du financement global. Trois institutions multilatérales se démarquent, il s'agit de l'UNICEF, du FED et de la Banque Mondiale (IDA) avec respectivement plus de 25, 20 et 12 milliards de FCFA. Le fait que l'UNICEF apparaisse comme un partenaire important du développement rural est liée au fait que l'ensemble des activités de cette institution est rattaché au ministère de l'aménagement du territoire et du développement communautaire, lui-même inclus dans le secteur du développement rural. Au niveau bilatérale, il est à relever le niveau élevé de la contribution du Danemark (6%), de l'AFD et de la Belgique avec chacun 4% du financement global.

III.1.3. REALISATIONS FINANCIERES AU NIVEAU DES MINISTERES SECTORIELS

L'analyse de la réalisation financière au niveau sectoriel fait suite à la compilation des données du CDMT et de la RDP. Mais ces données sectorielles ne prennent pas en compte celles du SAP, de la CCA, du CNEDD et du HCAVN.

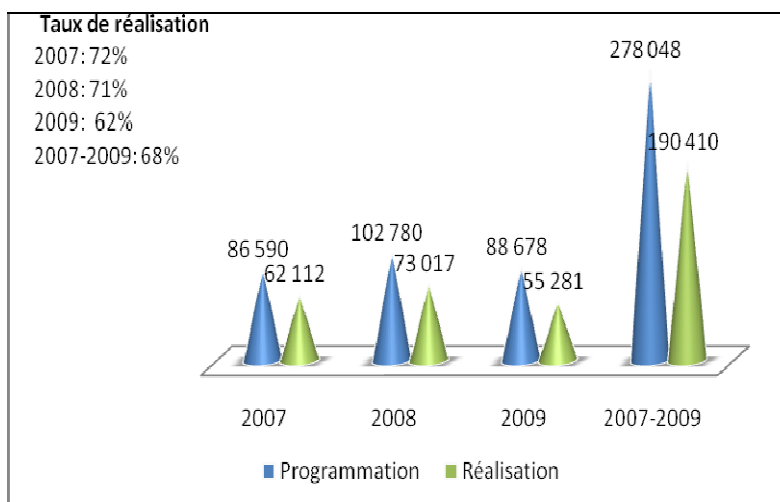


Figure 11: Réalisation financière au niveau des Ministères

Pour une programmation sur trois ans de plus de 278 milliards, les ministères en charge du développement rural ont pu réaliser effectivement plus de 190 milliards, soit un taux de 68%. Ce taux varie aussi bien en fonction des années que des ministères. Ainsi, l'année 2007 avec 72%, a un taux de réalisation plus élevé que les années 2008 et 2009, avec respectivement 71% et 62%. Bien que le taux de 2007 soit supérieur à celui de 2008, il est à remarquer que le financement réel de l'année 2008 est supérieur de plus de 11 milliards à celui de 2007. Cette différence représente une augmentation de 18% entre le financement 2007 et 2008, et une diminution de 24% entre 2008 et 2009.

Par Ministère, la figure ci après donne quelques détails sur le taux de réalisation.

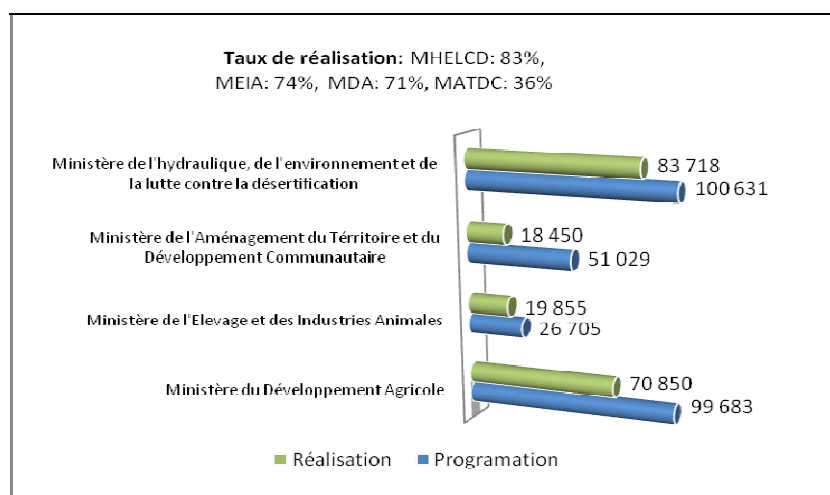


Figure 12: Réalisation financière par ministère

En termes de programmation financière, le Ministère en charge de l'hydraulique et de l'environnement et celui en charge de l'agriculture, ont chacun près de 100 milliards de FCFA. Le taux de réalisation est plus élevé au Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement (83%), suivi de celui de l'Elevage (74%). Par contre le Ministère de l'Aménagement du Territoire a enregistré le plus faible taux de réalisation (36%), nettement en deçà de 68% qui est le taux de réalisation financière sur l'ensemble des Ministères.

III.1.4 CREDITS DELEGUES ET DE FONCTIONNEMENT COURANT DES SERVICES DECONCENTRES

L'analyse des crédits délégués permet d'apprécier le niveau de déconcentration de la gestion budgétaire par les différents ministères du secteur rural. Ces crédits délégués sont des ressources financières affectées aux services déconcentrés de l'Etat pour leur fonctionnement courant et/ou la réalisation des investissements (ouvrages, infrastructures administratives, infrastructures économiques et sociales, ...).

Au titre de la gestion 2009, le niveau de dépenses publiques sur crédits délégués des ministères du secteur rural s'établit à 309,347 millions de francs, tous services et catégories de dépenses confondus. La répartition de ces crédits délégués est résumée dans le tableau ci après selon les ministères et les catégories de dépenses.

Tableau 4: Situation des crédits délégués du secteur (en millions de FCFA)

Ministères	Biens et services	Subventions	Investissements	Total	% dépenses totales	Crédits délégués par rapport au fonctionnement
MDA	9,039	0,80	17,44	26,48	0,5%	0,5%
MEIA	7,96	21,13	43,37	51,36	0,6%	2,3%
MATDC	13,95		0,42	14,37	5,5%	6,3%
MEELCD	5,34	20,26		25,61	0,8%	4,1%
MH	8,61		182,90	191,51	1,1%	2,7%
Total	44,91	20,29	244,14	309,347	0,9%	1,9%
Total crédits délégués du budget	2 030,23	7 970,62	2 956,	12 957,10		
Part du secteur rural	2,2%	0,3%	8,3%	2,4%		

Source : Tirage de la DIF/MEF

Il ressort de l'analyse de ce tableau les observations ci-après :

- les crédits délégués pour le fonctionnement courant s'élèvent à 44,9 millions de FCFA, tous ministères confondus, pour 40 directions régionales et 180 directions départementales ; soit 2,2% des crédits délégués globaux du budget de l'Etat 2009. Ils sont de 13,9 millions de FCFA pour l'ensemble des régions et départements du MATDC, 9,039 millions pour le MDA, 8,6 millions pour le MH. Selon les ministères, ces crédits délégués sont estimés en moyenne à 1,1 millions de FCFA pour toute l'année pour les services de l'agriculture, 0,99 millions pour les services vétérinaires, 1,74 millions pour les services du MATDC, 1,07 millions de FCFA pour les services de l'hydraulique ;
- les crédits délégués pour les investissements s'établissent à 244,1 millions de FCFA pour les mêmes nombres de directions régionales et départementales citées ci haut ; soit 8,3% des crédits délégués d'investissements du budget 2009.

D'autre part, ces crédits délégués ne représentent que 0,9% des dépenses totales du secteur, avec une certaine disparité selon les ministères. Ainsi, au niveau du ministère de l'aménagement du territoire ces crédits délégués représentent 5,5% des dépenses totales du ministère contre 1,1% au ministère de l'hydraulique, 0,8% au ministère de l'environnement, 0,5% au ministère de l'agriculture et 0,6% au ministère de l'élevage.

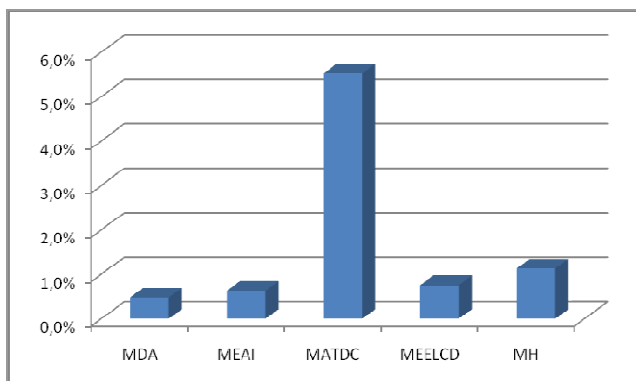


Figure 13: Pourcentage de Crédits délégués totaux

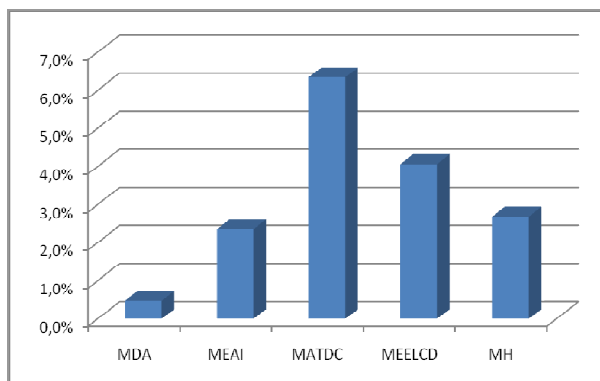


Figure 14: Pourcentage de Crédits délégués Fonctionnement

Il ressort de ces graphiques que toutes les autorités politiques des ministères du secteur rural doivent fournir des efforts tangibles dans la déconcentration de l'exécution budgétaire aux fins d'un meilleur encadrement des producteurs et des leurs organisations. Pour une meilleure atteinte des résultats intermédiaires de la Stratégie de Développement Rural et de ses programmes, un minimum de 30% des crédits budgétaires des ministères doivent aller dans les régions et les départements.

III.2 REALISATIONS PHYSIQUES PAR SECTEUR

Les réalisations par secteur proviennent de la base de données des projets et programmes de développement de la Direction Générale de l'Évaluation des Programmes de Développement du Ministère de l'Économie et des Finances. Elles se présentent comme suit.

III.2.1 SOUS-SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

Dans le domaine de l'approvisionnement en eau, les programmes et projets de développement ont, principalement réalisé ou réhabilité des infrastructures de production et de stockage tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Le tableau suivant donne le détail des réalisations aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif.

Tableau 5: Infrastructures et équipements d'hydraulique

Réalisations	2007	2008	2009	TOTAL
Puits mixtes foncés	30	106	-	136
Puits réhabilités	705	100	48	853
Puits villageois foncés	15	188	24	227
Forages foncés	742	210	206	1158
Forages équipés	290	65	449	804
Forages réhabilités	100	15	2	117
Mini AEP construites	-	15	11	26
Mini AEP réhabilités	-	9	-	9
Bornes fontaines connectées	-	1 070	440	1510
Mini-AEP et forages réalisés	-	-	302	302
Nombre de pompes à motricité humaine installées	105	-	-	105

Source : Base de données sur les projets et programmes de développement (DGEPD/ME/F)

Les réalisations des programmes et projets au cours de la période 2007-2009 ont porté sur le fonçage de 1158 forages, 227 puits villageois, 136 puits mixtes, la construction de 26 mini AEP, l'équipement de 804 forages, la réhabilitation de 9 mini AEP, 117 forages, 853 puits, la réalisation de 26 Mini-AEP et la connexion de 1 510 bornes fontaines.

III.2.2 SOUS-SECTEUR DE L'AGRICULTURE

Les interventions des programmes et projets dans le sous secteur de l'agriculture visent en particulier à améliorer le capital productif, l'accès aux produits alimentaires, augmenter et sécuriser la production agricole, renforcer les capacités des producteurs.

Dans le domaine de l'amélioration du capital productif, les principales réalisations sont indiquées dans le tableau ci-après.

Tableau 6: Infrastructures agricoles

Réalisations	2007	2008	2009	TOTAL
Barrages construits	6	8	5	19
Sites maraîchers appuyés/suivis	8	5	7	20
Puits maraîchers foncés	179	10	94	283
Sites aménagés	-	41	9	50
Mares aménagées	6	9		15
Seuils d'épandage de crue construits	43	41	506	590
Jardins maraîchers mis en place	-	-	11	11
Digues de protection construites	-	-	4	4
Puits agropastoraux réalisés	-	-	19	19

Source : Base de données sur les projets et programmes de développement (DGEPD/ME/F)

Il ressort de ce tableau que les programmes et projets ont construit, entre 2007 et 2009, 19 barrages, 590 seuils d'épandage, 4 digues, aménagé 15 mares, 50 sites, foncé 283 puits maraîchers, réalisé 19 puits agropastoraux, mis en place 11 jardins maraîchers et apporté un appui/conseil aux 20 sites maraîchers.

Le tableau ci-dessous indique les réalisations les plus significatives de la période 2007-2009 dans le domaine des aménagements. Il s'agit de 1390 ha aménagés, 815 ha irrigués et 6580 ha d'aménagements hydro agricoles réhabilités.

Tableau 7: Superficies aménagées (ha)

Réalisations	2007	2008	2009	TOTAL
Superficies (ha) aménagées	570	608	212	1390
Superficies (ha) de périmètres irrigués	611	102	102	815
Superficie (ha) d'AHA réhabilitée	3 290	3 290	-	6580

Source : Base de données sur les projets et programmes de développement (DGEPD/ME/F)

Dans le cadre de l'amélioration de l'accès des populations aux produits alimentaires, les programmes et projets interviennent essentiellement dans la mise en place de banques céréalières. Le tableau suivant donne un aperçu des appuis apportés aux banques céréalières.

Tableau 8: Appui aux banques céréalières

Réalisations	2007	2008	2009	TOTAL
Quantité de céréales placée	-	2 251	658	2 909
Banques céréalières mises en place	58	269	67	394
Quantité (tonnes) de l'appui en vivres	-	654		654
Banques céréalières opérationnelles	-		47	47
Initiatives de sécurité alimentaire mises en place	6	14		20

Source : Base de données sur les projets et programmes de développement (DGEPD/ME/F)

Entre 2007 et 2009, les programmes et projets ont mis en place 2 909 tonnes de céréales, construit 394 banques céréalières, opérationnalisés 47 banques céréalières, appuyés les populations en vivres PAM d'une quantité de 654 tonnes et mis en place 20 initiatives de sécurité alimentaire.

En ce qui concerne l'appui à la production agricole, les interventions ont porté sur la mise en place de banques d'intrants, l'équipement des producteurs et la mise à disposition de produits phytosanitaires, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9: Equipements des producteurs

Réalisations	2007	2008	2009	TOTAL
Motopompes installées	396	58	5 000	5 454
Motoculteurs placés	220	219	-	439
Animaux d'exhaure	-	7935	-	7 935
Banques/boutiques d'intrants	64	114	16	194
Quantité d'intrants agricoles (t)	42	1 016	7 509	8 567
Montant (millions de francs CFA) pour achat d'intrants	-	531	-	531
Sachets de semences potagères mis en place	35	-	7 646	7 681
Quantité de produits phytosanitaire mise en place	1 050	-	-	1 050
Charrettes placées	140	-	-	140

Source : Base de données sur les projets et programmes de développement (DGEPD/ME/F)

Les projets et Programmes ont contribué à l'équipement des exploitations en mettant à la disposition des producteurs, 439 motoculteurs, 5 454 motopompes, 7 935 animaux d'exhaure. Ils ont également contribué à l'approvisionnement en intrants agricoles par la construction de 194 banques d'intrants, la mise à disposition de 8 525 tonnes d'intrants agricoles, 7 681 sachets de semences potagères et investi 531 millions pour l'achat d'autres intrants agricoles.

Pour renforcer les capacités des producteurs, les programmes et projets réalisent des actions de formation et d'appui aux organisations paysannes comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 10: Renforcement des capacités des organisations de producteurs

Réalisations (Nombre)	2007	2008	2009	TOTAL
Paysans/producteurs formés en diverses techniques	4 950	3 433	22 083	30 466
Paysans touchés	-	-	312 601	312 601
Secrétaires de COFO formés/recyclés	-	-	800	800
COFO formés aux textes réglementaires	84	-	3	87
Schémas d'aménagement foncier mis en place	-	-	1	1
COFO appuyées	-	-	43	43
Champs de démonstration conduits	-	4 038	1 419	5 457
Nombre de groupements de producteurs créés	11	-	-	11

Source : Base de données sur les projets et programmes de développement (DGEPD/ME/F)

Les programmes et projets ont formé 30 466 producteurs sur divers thèmes, 800 secrétaires de COFO et 87 COFO, touché 312 601 paysans à travers leurs approches et conduit des démonstrations dans 5 457 champs.

III.2.3 SOUS-SECTEUR ELEVAGE

Au cours de la période 2007-2009, les programmes et projets sont intervenus notamment dans l'amélioration de la santé animale, la prévention et la gestion des conflits, l'amélioration génétique.

Santé animale

Dans le cadre de l'amélioration de la santé animale, les programmes et projets ont construit 53 postes vétérinaires et 48 marchés à bétail, formé 636 auxiliaires d'élevage et 240 agents de techniques d'élevage et 2 227 éleveurs. Ils ont aussi installé 2 unités d'élevage et 6 points de vente d'aliment bétail.

Le tableau suivant récapitule les réalisations dans le domaine de la santé animale.

Tableau 11: Réalisations dans le domaine de la santé animale

Réalisations	2007	2008	2009	TOTAL
Points de vente d'aliment bétail mis en place	-	6	-	6
Auxiliaires d'élevage formés	128	135	-	263
Marchés à bétail construits/aménagés	-	40	8	48
Agents des techniques d'élevage formés	-	240	-	240
Unités d'élevage de reproduction installées	-	-	2	2
Postes vétérinaires construits/réhabilités	50	-	3	53
Eleveurs formés et suivis	50	-	2 177	2227
Auxiliaires para vétérinaires formés	11	-	-	11

Source : Base de données sur les projets et programmes de développement (DGEPD/ME/F)

Gestion des parcours

Dans le but d'atténuer les multiples conflits entre agriculteurs et éleveurs du fait des systèmes de production extensifs, les projets et programmes de développement ont initié plusieurs actions entrant dans le domaine de la gestion des parcours.

Tableau 12: Réalisations dans le domaine de la gestion des parcours

Réalisations	2007	2008	2009	TOTAL
Puits pastoraux réhabilités	6	24	3	33
Puits pastoraux foncés	4	25	19	48
Forages et points d'eau pastoraux foncés	0	5		5
Forages et points d'eau pastoraux réhabilités	0		80	80
Parcs couloirs de vaccination construits		2	75	77
Superficie (ha) d'aires de pâturage délimitées	28 000		2	28002
Longueur (km) de couloirs de passage délimités et matérialisés			200	200
Cartes de couloirs et aires de pâturage finalisées			13	13
Couloirs relais balisés	2			2

Source : Base de données sur les projets et programmes de développement (DGEPD/ME/F)

Les réalisations ont porté sur le fonçage de 48 puits pastoraux, 5 forages et points d'eau pastoraux, la réhabilitation de 80 forages et points d'eau pastoraux, la construction de 77 parcs couloirs de vaccination, la délimitation et la matérialisation de 200 km de couloirs et 28002 ha d'aires de pâturage et la finalisation de 13 cartes de couloirs et aires de pâturage.

III.2.4 ENVIRONNEMENT

Dans ce cadre, les réalisations ont porté sur la récupération et la protection des terres, l'agroforesterie et la pêche. En ce qui concerne la récupération des terres, les projets et programmes ont reboisé 6 963 ha de ressources fourragères, protégé 42 247 ha de régénération naturelle, récupéré 61 562 ha de terres dégradées dont 1582 ha en banquettes, 2158 ha en cordons pierreux et 12 000 ha en demi-lunes et restauré/reboisé 191 ha de terres. Le tableau ci-dessous donne les détails des différentes réalisations.

Tableau 13: Récupération des terres

Réalisations	2007	2008	2009	TOTAL
Superficie (ha) de ressources fourragères reboisées		6 943	20	6 963
Superficie (ha) restaurée et reboisée		191		191
Superficie (ha) de terres récupérées	35 162	21 346	5 054	61 562
Superficie (ha) récupérée en banquettes antiérosives	1 320	262		1 582
Superficie (ha) récupérées en cordons pierreux	1 448	550	160	2 158
Superficie (ha) récupérée en demi-lunes			12 000	12 000
Superficie (ha) de régénération naturelle protégée			42 247	42 247
Superficie (ha) de terres récupérées à des fins agro-sylvicoles	446			446

Source : Base de données sur les projets et programmes de développement (DGEPD/ME/F)

Dans le domaine de la protection des terres, les projets et programmes ont réalisé 300 km de pare-feu, 610 km de brises vent et 476 km de haies vives, traité 2 215 koris et protégé 313 km de berges de koris, fixé 4892 ha de dunes et enherbé 2 096 ha de superficies, comme indiqué dans le tableau ci-après.

Tableau 14: Protection des terres

Réalisations	2007	2008	2009	TOTAL
Longueur (km) de berges de koris protégées	79	34	200	313
Nombre de koris traités	3	2 210	2	2215
Longueur de haies vives réalisées et brise vent	182	294		476
Longueur (Km) de brises vent réalisés	305	305		610
Longueur (km) de pare- feu réalisés	150	150		300
Superficie (ha) de dunes fixées	3 142	1 750		4892
Longueur (Km) de bandes enherbées			2 096	2096

Source : Base de données sur les projets et programmes de développement (DGEPD/ME/F)

En matière d'agroforesterie, les projets et programmes ont planté 1 438 gommiers, produit 422340 plants forestiers, réalisé 653 ha de plantation et exécuté 35 plans d'aménagement forestier.

Tableau 15: Agroforesterie

Réalisations	2007	2008	2009	TOTAL
Plants forestiers produits	25 000	38 323	359 017	422 340
Gommiers plantés			1 438	1 438
Superficie (ha) de plantation réalisée			653	653
Plans d'aménagement forestier exécutés			35	35
Arbres plantés	237 000			237 000
Jeunes formés au développement harmonieux des plants fruitiers	233			233

Source : Base de données sur les projets et programmes de développement (DGEPD/ME/F)

S'agissant de la pêche et pisciculture, malgré le manque de projet ou programme de développement intervenant de manière spécifique dans le sous secteur, au cours de la période 2008-2009, les interventions réalisées concernent l'empoissonnement de 7 mares.

III.3 LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES

III.3.1 SITUATION GLOBALE

La figure ci après présente les informations sur les réalisations financières par programme et sous-programme de la SDR pour la période 2007-2009.

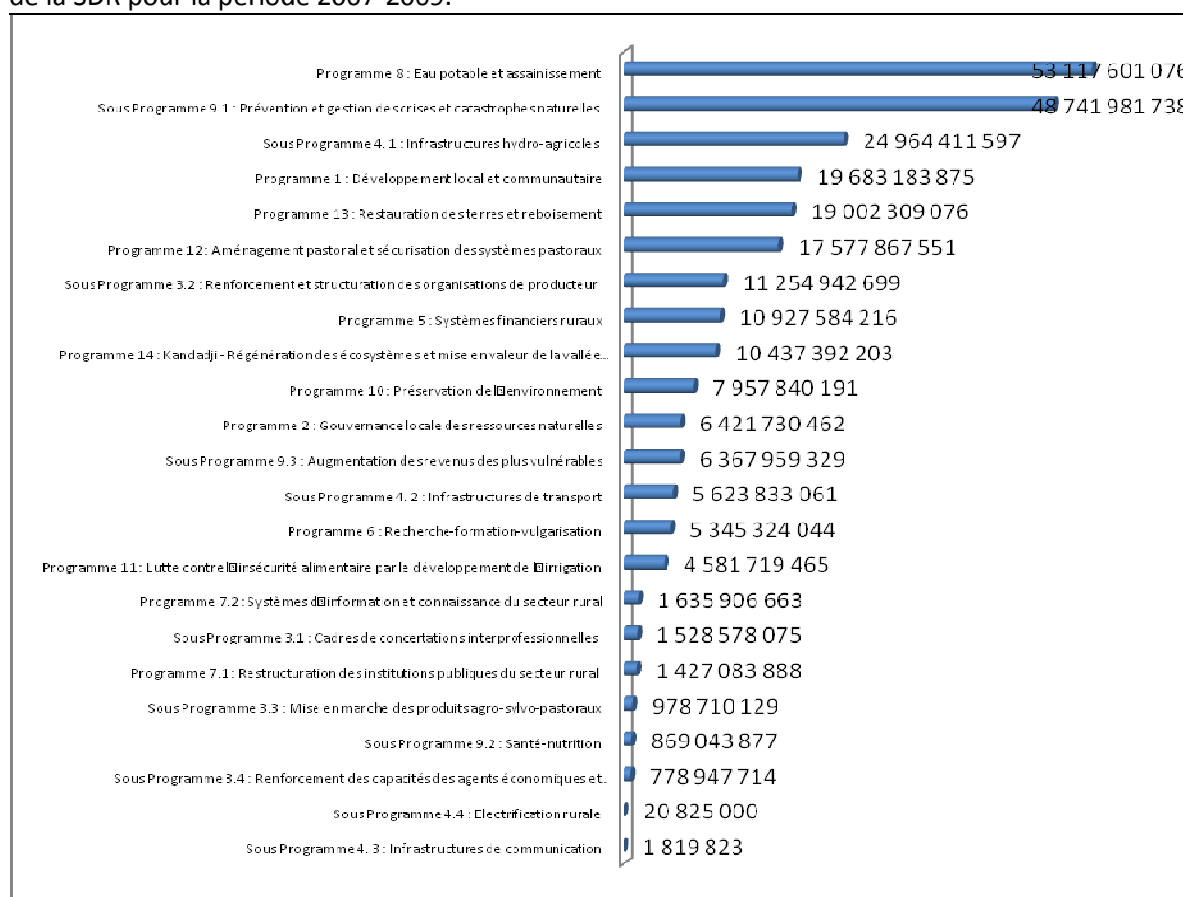


Figure 15: Financement réalisé des programmes

Sur les 259 246 595 752 FCFA de financements réalisés pour la période 2007-2009, seuls 9 programmes et sous programmes ont bénéficié de plus de 10 milliards chacun.

Parmi ceux-ci, le programme 8 et le sous programme 9.1 totalisent à eux seuls plus de 100 milliards avec respectivement 53 11 601 076 FCFA et 48 741 981 738 FCFA. Par contre, les sous-programmes 4.3 et 4.4 sont les moins financés avec respectivement 1 819 823 FCFA et 20 825 000 FCFA.

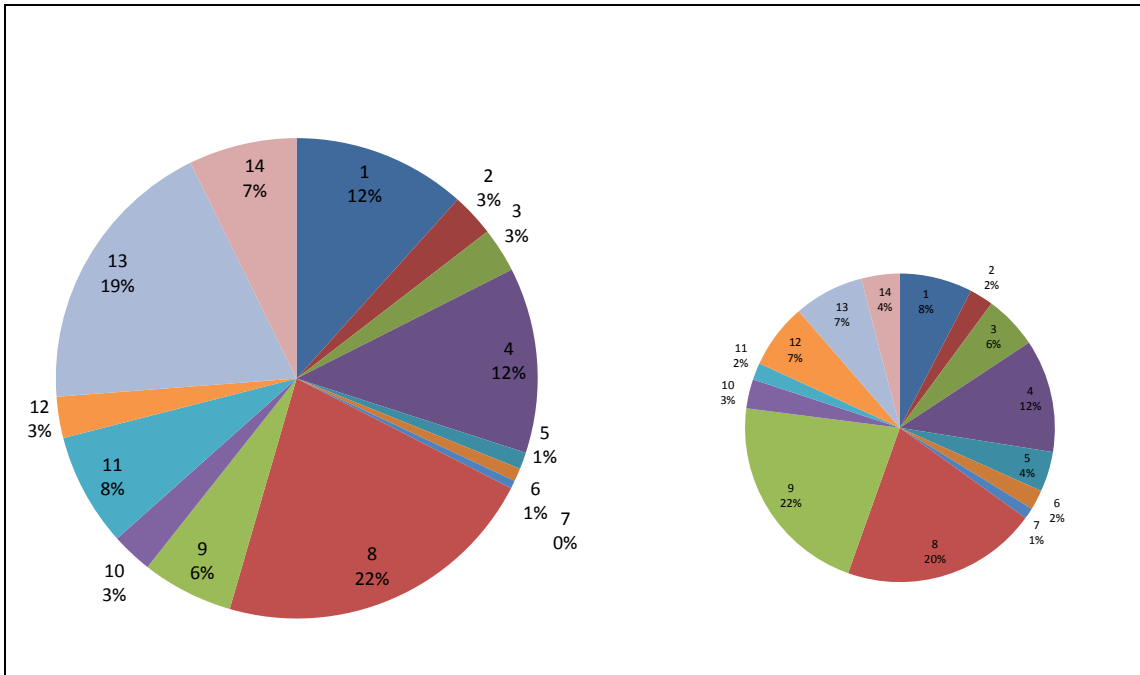


Figure 16: Répartition des financements¹⁰

Dans le financement des programmes, il est à relever un certain nombre des constats :

- Ainsi, 7 programmes (les 2, 3, 5, 6, 7, 10 et 12) ont eu chacun une prévision budgétaire inférieure ou égale à 3% de la prévision globale.
- Deux programmes à savoir le programme 8 et le programme 9 ont reçu une grande part dans la prévision de 2007-2009 totalisant à eux seuls 41% de la prévision globale.
- Par contre, lors de la mise en œuvre des différents programmes, les programmes 3, 6, 5 et 12 ont eu des financements dont la proportion par rapport au financement global a nettement évolué, doublant leurs proportions lors par rapport à la prévision globale.
- Contrairement aux programmes 11, 13 et 14 dont la part de financement dans l'enveloppe globale réalisée est inférieure à leur part respective dans la prévision globale.

Le cas du programme 9 avec 22%, qui se trouve être le plus financé avant le programme 8, est à analyser en profondeur. En effet, la situation du financement du programme 9 présente beaucoup de disparités entre sous programmes. Ainsi, l'analyse fait ressortir que les financements les plus importants sont dirigés vers la gestion des crises alimentaires. En effet, les données désagrégées à l'échelle des sous-programmes du programme 9, illustrent bien l'importance des financements alloués aux activités de gestion de crises alimentaires.

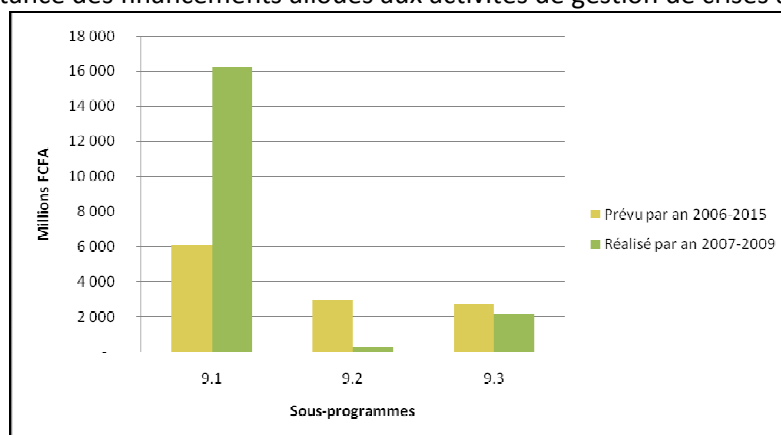


Figure 17: Réalisation financière programme 9

D'après cette figure, seul le sous programme 9.1 sur la Prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles a vu son financement annuel réel supérieur à la prévision annuelle soit 2,5 fois cette dernière.

¹⁰ La différence de surface des disques illustre le fait que la SDR est financée à 45% en moyenne annuelle

Par contre, les réalisations financières au niveau de deux autres sous programmes n'ont même pas atteint les prévisions. Pour le cas du sous programme 9.2 relatif à la santé et la nutrition, avec un taux de réalisation annuel d'à peine 10%. On peut néanmoins penser que l'essentiel du financement de ces activités est comptabilisé au niveau du Ministère en charge de la santé publique. Le pourcentage de financement annuel des programmes est donné par la figure ci après.

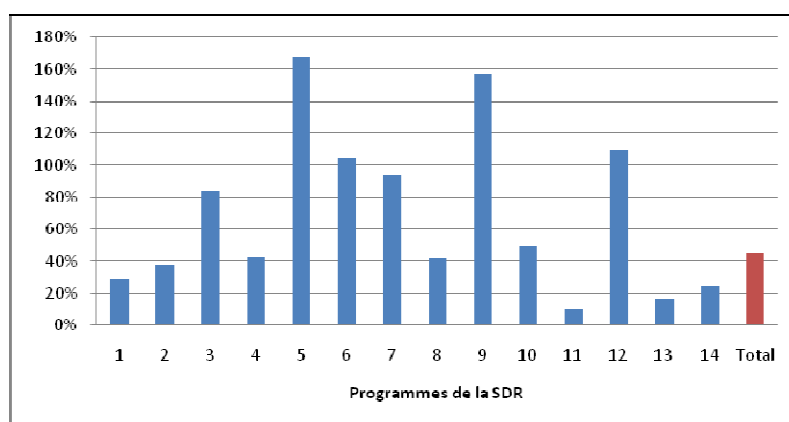


Figure 18: Pourcentage de financement annuel des programmes

La moyenne annuelle de réalisation financière par programme met en valeur le fait que des programmes avec de faibles pourcentages dans la prévision globale ont souvent bénéficié d'un très bon taux de réalisation financière. C'est surtout le cas des programmes 5, 9, 12, 6 et 7. Ce financement moyen annuel élevé pour ces programmes est lié pour l'essentiel aux objectifs visés par le programme et au contexte national. En effet, le programme 12 sur le pastoralisme a bénéficié de beaucoup de financement parce que l'élevage constitue une des principales activités économiques aussi bien pour l'Etat que pour la population au Niger ; il est donc normal que ce programme, même s'il n'a au départ pas fait l'objet d'une prévision importante, se retrouve relativement mieux financé que prévu. De même, pour le programme 9, la gestion de crises alimentaires récurrentes fait que chaque année des activités sont financées essentiellement dans le cadre de la gestion de la crise.

Quant au programme 5, son taux annuel élevé de financement s'explique essentiellement parce que son financement prévu au départ était très faible. Par ailleurs, on constate une progression significative, dans les projets et programmes de développement, du recours au crédit et à la micro-finance.

Les taux de financement relativement élevés des programmes 6 et 7 s'inscrivent dans la dynamique de renforcer d'une part le dispositif de pilotage de la SDR et d'autre part de redynamiser le système d'information, de formation, de recherche et de vulgarisation. Au niveau du programme 6, il y a eu le financement des projets de recherche collaboratifs par le PPAAO/WAPPBM, et au niveau Programme 7, le financement de la conception et de la validation du dispositif par l'Union Européenne et le Banque Mondiale.

III.3.2 SITUATION PAR PROGRAMME

La mise en œuvre des programmes et sous-programmes devrait se matérialiser par des actes d'amélioration du potentiel productif et du capital financier et social. Les différents produits et actions importantes se présentent comme suit selon les programmes et sous-programmes pour lesquels les informations ont été effectivement communiquées. En raison de la faible opérationnalité de certaines instances de pilotage au niveau des programmes de la SDR, ces informations sur les produits, uniquement existantes pour l'année 2009, doivent être parfois prises avec précaution et en complément des informations chiffrées transmises par la DGEPD, présentées à la section précédente.

Sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère en charge du développement communautaire, le programme 1 « développement local et communautaire » poursuit comme objectif principal l'accompagnement du processus de développement local et régional.

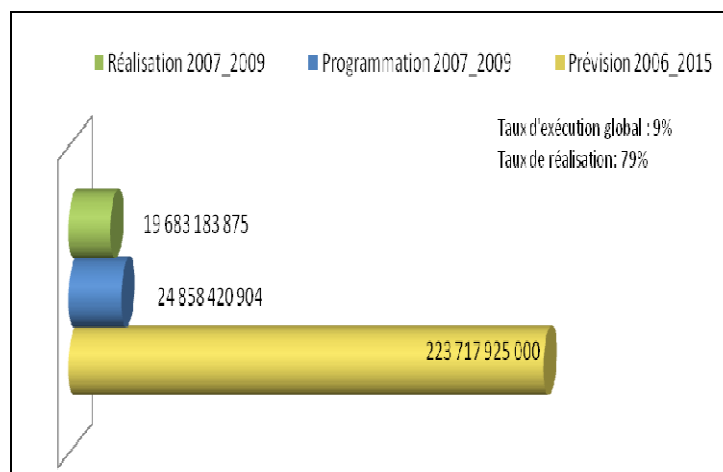


Figure 19: Réalisation financière du Programme 1

Il se retrouve en 2009 à un taux d'exécution globale de 9% par rapport à la prévision 2006-2015. Et la réalisation financière a atteint 79% de la prévision sur la période 2007-2009.

Le Programme 1 est appuyé par un certain nombre de projets et programmes à caractère régional ou départemental (PADL-Diffa ; PPILDA-Aguié, PASR-Zinder et Diffa...). Néanmoins, son budget annuel moyen sur la période 2007-2009 représente 29% du budget annuel prévu dans le plan d'action, et il ne constitue que 8% des dépenses effectives sur la SDR, contre 12% prévus au départ.

Ce faible financement est probablement dû en partie aux retards pris dans le processus de décentralisation, mais devrait être compensé à terme par la montée en puissance du programme PACII, qui démarre en 2009 et d'envergure nationale. Ces inputs financiers ont néanmoins permis d'obtenir un certain nombre des réalisations physiques.

C'est ainsi, au cours de l'année 2009, les réalisations suivantes ont été enregistrées :

- Recensement des ONG ;
- La formation des 224 élus locaux sur les procédures d'agrément et la formation des 59 maires sur diverses thématiques ;
- L'élaboration des huit (8) monographies régionales ;
- La validation de la DEPONAT par la Commission Nationale d'Aménagement du Territoire (C.N.A.T) ;
- La préparation de la Table Ronde des PTF sur le financement des outils de l'Aménagement du Territoire ;
- La poursuite de la collecte des données pour la réactualisation des monographies ;
- La tenue de huit (8) ateliers régionaux de validation des monographies régionales ;
- La vulgarisation du nouveau guide national d'élaboration des PDC ;
- La participation à l'élaboration du document cadre de politique nationale de la décentralisation ;
- La poursuite d'élaboration des Plans de développement communal, ce qui porte le nombre des communes qui ont élaboré leur PDC à 225 en 2009;
- le Financement de 35 PDIV ;
- La participation à la 3^{ème} édition des journées des communes au Niger tenues à Zinder du 16 au 18 février 2009 sur le thème : « décentralisation au Niger : cinq ans de gestion communale bilan et perspectives » ;
- Participation aux premières assises de la coopération décentralisée franco nigérienne du 1^{er} au 3 avril 2009 à Niamey ;
- Participation à l'élaboration du code des collectivités territoriales ;

- 1037 experts locaux formés en GRN ;
- 2696 agents communautaires, membres de comités de gestion et structures communales formés sur divers thèmes (élaboration de plans d'action villageois marketing, définition de cahiers de charges, gestion, leadership, plaidoyer, rôle du citoyen) ;
- L'étude d'élaboration du Schéma Régional de l'Aménagement du Territoire (SRAT) de Maradi ;
- L'Appui à l'INS dans le cadre de l'enquête nationale sur le travail des enfants de 5 à 17 ans ;
- L'Appui à l'INS à l'enquête nationale et régionale de nutrition et survie des enfants de 0 à 59 mois.

Le rapprochement entre les réalisations citées haut et les produits attendus relèvent que les deux premiers produits de l'effet portant sur une meilleure gestion de l'espace et des ressources, sont réalisés. Il a été aussi amorcé la réalisation des produits 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5 et 1.2.2.

PROGRAMME 2 : GOUVERNANCE LOCALE DES RESSOURCES NATURELLES

Ce programme a comme objectif principal une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles par les communautés locales.

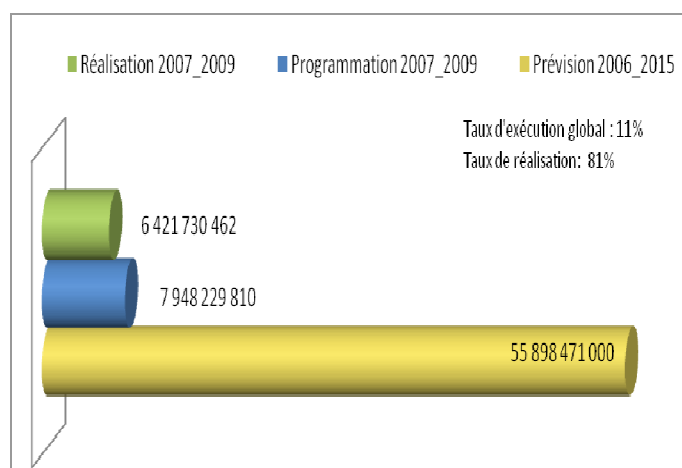


Figure 20: Réalisation financière du Programme 2

Le taux d'exécution global du programme 2 est de 11% par rapport à la prévision de 55 898 471 000 FCFA sur 10 ans. Alors que son taux de réalisation s'élève à 80%. Ce programme a été financé à 38% des prévisions initiales sur la période 2007-2009, et ne représente que 2% des financements effectifs de la SDR, ce qui se rapproche en pourcentage des 3% initialement prévus. Néanmoins, près de la moitié des projets et programmes intègrent cette problématique dans leurs activités, mais l'on peut supposer qu'il s'agit souvent de petites actions de sensibilisation ; En 2009, cette exécution financière a permis d'obtenir les produits ci après :

Pour les activités menées en 2009 on retient les réalisations suivantes :

- la mise en place de 43 COFOCom et 220 COFOb ;
- l'attribution de 1589 titres fonciers et 3024 actes de transaction ;
- l'animation des cadres de concertation régionaux ;
- la conciliation de 65 conflits sur 162 déclarés ;
- la sensibilisant pour la sécurisation de 27ouvrages ;
- la mise en route effective du processus PANGIRE.

Ces réalisations contribuent pour leur majorité à l'obtention des produits P 2.1.1 (les structures de mise en œuvre du code rural sont en place et fonctionnelles) et P 2.2.1 (GIRE). En effet, toutes les régions et tous les départements du Niger sont dotés des commissions foncières.

PROGRAMME 3 : ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET STRUCTURATION DES FILIERES

Le programme 3 est sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Ce programme est composé de quatre sous programmes avec chacun son maître d'ouvrage. Il s'agit de : (i) sous-programme « Cadre de concertation interprofessionnelle », (ii) sous-programme « renforcement et structuration des organisations des producteurs », (iii) sous-programme « mise en marché des produits agro-sylvo-pastoraux » et (iv) le sous-programme « Renforcement des capacités des agents économiques et développement du tissu économique rural ».

Pour l'ensemble de 4 sous programmes, le taux global d'exécution financière est de 25%, ce taux semble être normal eu égard au taux de réalisation financière sur la période 2007-2009 qui n'est que de 62%. Le programme 3 doit essentiellement son bon résultat à la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes importants dans le domaine, à savoir notamment le PRODEX (Banque Mondiale) ou le PASR (Coopération Danoise)¹¹. Il représente 6% des financements mis en œuvres sur la période 2007-2009 ;

Les principales réalisations sont les suivantes :

- la formation de brigadiers phytosanitaires au niveau des BI ;
- la mise en place de 26 centres pour l'alphabétisation fonctionnelle des paysans relais ;
- la formation des responsables des OP faïtières et des membres des cadres nationaux de concertation avec 50 voyages inter BI et OP ;
- la réhabilitation de la ferme pilote de Kirkissoye ;
- l'élaboration de la Stratégie Filière riz ;
- l'organisation et l'animation d'une concertation sur la formulation du PRODEX ;
- l'organisation de plusieurs réunions pour confirmer la maîtrise d'œuvre aux différentes directions techniques et réviser certaines attributions des maîtres d'œuvre ;
- l'élaboration de la stratégie d'approvisionnement en intrants agricole ;
- l'élaboration de la stratégie d'approvisionnement en matériel agricole ;
- la mise en œuvre d'un don de 2 450 000 000 CFA destinés à l'achat de 8 225 tonnes d'engrais ;
- la mise en place de 578 tracteurs, 97 motoculteurs, 36 batteuses et 36 charrettes ;
- l'approvisionnement en intrants avec la mise à disposition de 3544 tonnes de semences et 63 000 litres de pesticides.

En outre, le démarrage du Projet de Développement des Exportations et des marchés agro-pastoraux (PRODEX), en 2009, pour une durée de 5 ans marque une étape décisive pour la structuration des filières et la professionnalisation des Producteurs. Son Objectif global est de contribuer à l'accroissement des revenus et la diversification des opportunités économiques dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations du Niger. Son objectif de développement est d'augmenter l'accès des produits agricoles et d'élevage au niveau des marchés locaux, régionaux et internationaux.

Pour le sous programme 3.1, seuls trois (3) produits sur 21 sont élaborés à savoir : P31.2.2 (la stratégie de filière riz est élaborée), P31.2.4 (la stratégie d'approvisionnement en intrants est élaborée), P31.2.5 (la stratégie d'approvisionnement en matériel agricole est élaborée).

Au niveau du sous programme 3.2, on peut citer : P32.1.1 (un réseau d'organisation de producteurs performant est créé), P32.1.2 (les organisations de producteurs sont associées au sein des instances locales, régionales et nationales), P32.2.2 (le Réseau national des Chambres d'Agricultures (RECA) est mis en place et opérationnel).

¹¹ Cf. Annexe 11 pour une correspondance complète entre projets/programmes et Programmes et sous-programme de la SDR.

- Sous Programme 3-1 : Cadre de concertation interprofessionnelle

Mis sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Agriculture, ce sous programme a pour objectif principal l'implication des acteurs des filières dans les actions visant à stimuler les filières ASP.

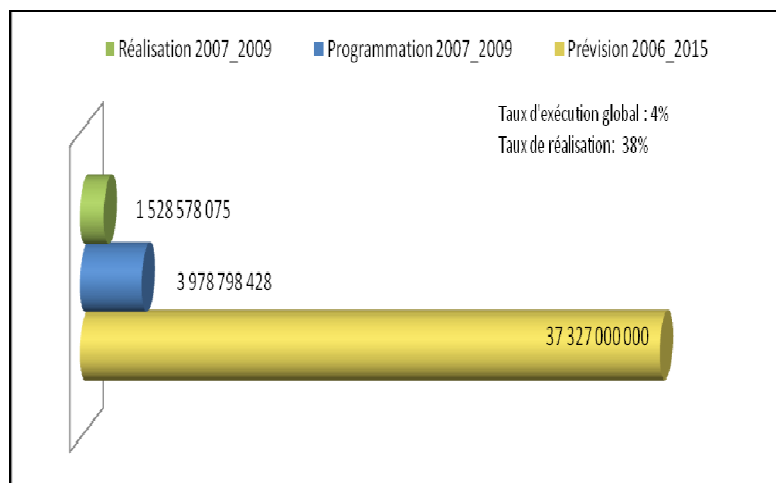


Figure 21: Réalisation financière du Sous Programme 3.1

Le financement du programme 3.1 s'est réalisé seulement à hauteur de 4% pour la prévision de 10 ans à peine au tiers de la prévision 2007-2009.

- Sous programme 3.2 : Renforcement et structuration des organisations des producteurs.

Le sous programme 3.2 mis sous la maîtrise d'ouvrage du ministère de l'agriculture, a pour objectif global la promotion de l'organisation et de la professionnalisation des producteurs. Les données de l'analyse financière de ce sous programme ne prennent pas en compte les financements mobilisés par les organisations des producteurs.

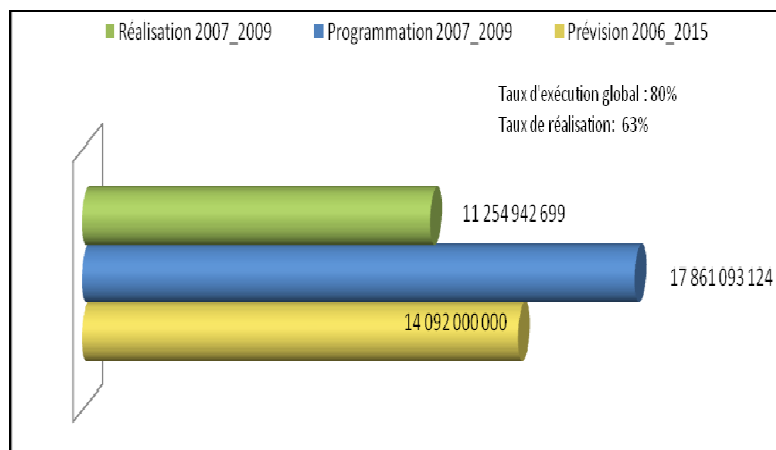


Figure 22: Réalisation financière du Sous Programme 3.2

Il est le seul programme dont la prévision sur 10 ans est inférieure à la programmation de 3 ans. C'est pourquoi il a le taux d'exécution global le plus élevé 80% sans qu'il n'y ait eu un dépassement de la prévision 2007-2009.

- Sous programme 3.3 : Mise en marché des produits agro-sylvo-pastoraux

L'objectif global de ce sous programme est de créer les conditions de mise en marché des produits et fournir aux acteurs les outils nécessaires. Il est placé sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère en charge du commerce, a obtenu une réalisation financière qui dépasse le double (218%) de la prévision sur trois ans.

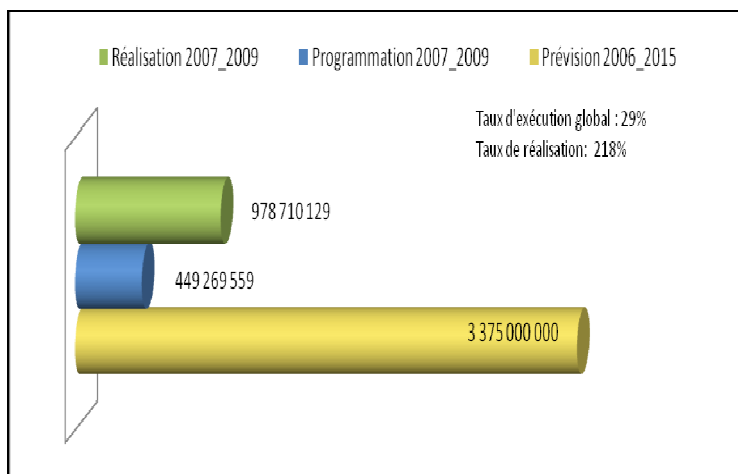


Figure 23: Réalisation financière du Sous Programme 3.3

- Sous programme 3.4 : Renforcement des capacités des agents économiques et développement du tissu économique rural

Avec comme objectif de renforcer les capacités des agents économiques pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle. Il est mis sous la responsabilité du Ministère en charge du commerce.

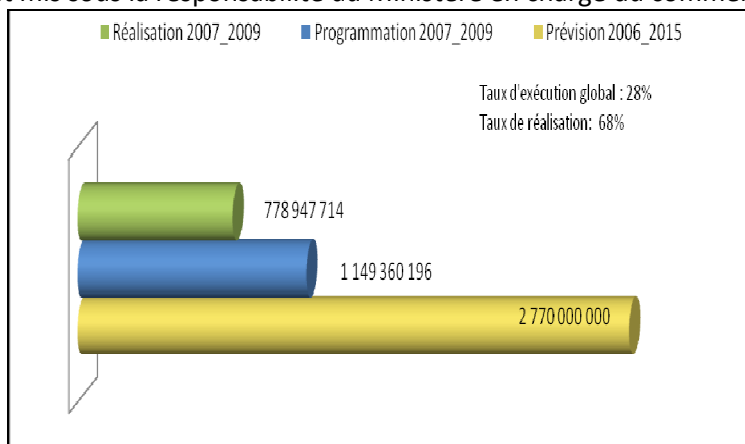


Figure 24: Réalisation financière du Sous Programme 3.4

PROGRAMME 4 : INFRASTRUCTURES RURALES

Il vise à développer les grandes infrastructures nécessaires au développement rural. Ce programme est structuré en 4 sous programmes. La prévision budgétaire de 3 ans a été exécutée à hauteur de 56%, ce qui représente 13% du taux global d'exécution soit 30 610 889 481 FCFA.

Le programme 4 n'a été réalisé qu'à 43% en moyenne annuelle entre 2007 et 2009. De fait, il représente 12% du budget effectif de la SDR, ce qui est conforme à la part initialement prévue. Ce score modeste cache cependant le fait que le sous-programme 4.2., « infrastructure de transport », a été mis en œuvre à 90% des prévisions initiales, alors que les sous-programmes 4.3. et 4.4 (respectivement « infrastructures de communication » et « électrification rurale ») sont en fait mis en œuvre au niveau d'autres départements ministérielles et voient leur taux de réalisation au niveau des institutions du secteur rural quasi nuls.

- le sous-programme 4.1 « infrastructures hydro-agricole »

sous la maîtrise d'ouvrage du ministère en charge de l'agriculture, il vise à améliorer la contribution de l'agriculture irriguée au PIB agricole en le portant de 14% actuellement à 28% en 2015 est à 12% du taux de réalisation financière.

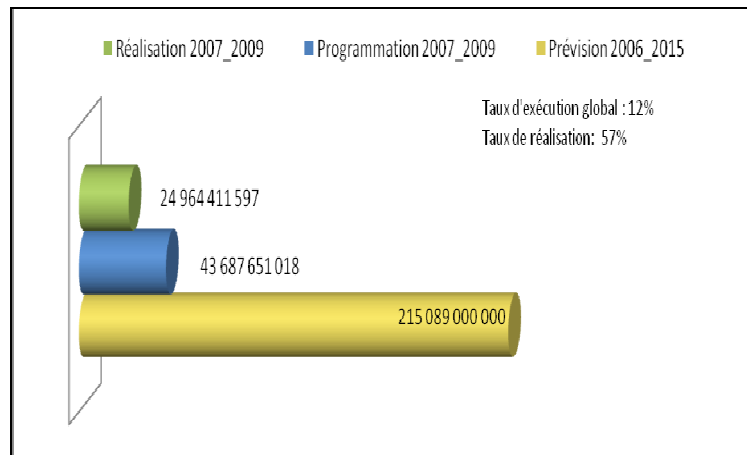


Figure 25: Réalisation financière du Sous Programme 4.1

Ceci a permis la réalisation des produits ci après :

- l'aménagement de 4 nouveaux barrages ;
- la réalisation de 604,5 ha d'AHA ;
- le renforcement des ouvrages existants ;
- des études complémentaires sur le barrage de Kandadji ;
- la création, la structuration de 5 AHA et la formation de 99 comités de gestion.

Ces réalisations ont contribué aux produits P41.1.1 (les aménagements sont réhabilités), P41.1.2 (les aménagements sont réalisés) et P41.2.3 (la gestion de l'eau sur les aménagements est améliorée).

- le sous-programme 4.2 « infrastructures de transport »

Sous maîtrise d'ouvrage du ministère de l'agriculture et mis en œuvre en relation avec le ministère de l'équipement, son l'objectif global est de désenclaver les zones agro-sylvo-pastorales en vue de redynamiser les échanges socio-économiques.

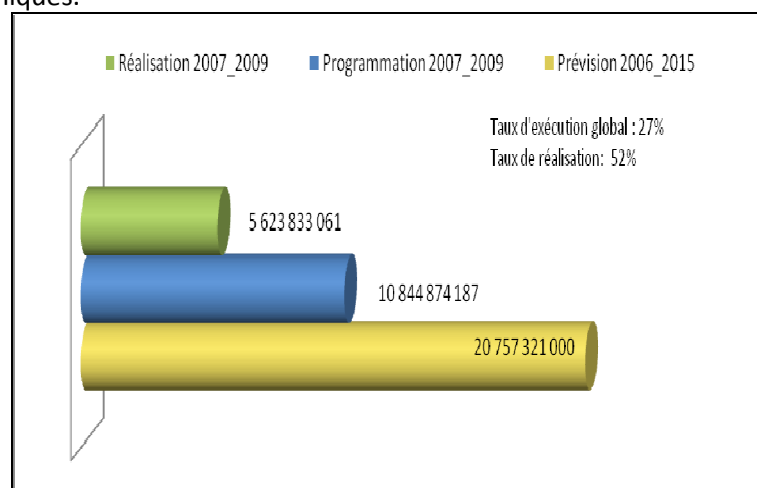


Figure 26: Réalisation financière du Sous Programme 4.2

On note dans le cadre de la facilitation de l'accès aux zones de production les réalisations suivantes :

- la construction de 4 565 mètres linéaires de pistes d'accès aux aménagements ;
- l'appui à la mise en place et au fonctionnement des structures des routes rurales (2 COGES) ;
- la réalisation des études techniques complémentaires sur les pistes rurales.

- le sous – programme 4.3 «infrastructures de communication»

Sous la maîtrise d'ouvrage du ministère de l'aménagement du territoire, sa mise œuvre relève aussi du ministère en charge de la communication. Il vise l'amélioration de l'accès des ruraux aux moyens de communication modernes. Il a pour objectif spécifique, l'augmentation du taux de couverture des zones rurales en réseaux de télécommunication notamment les radios rurales et Ruranet.

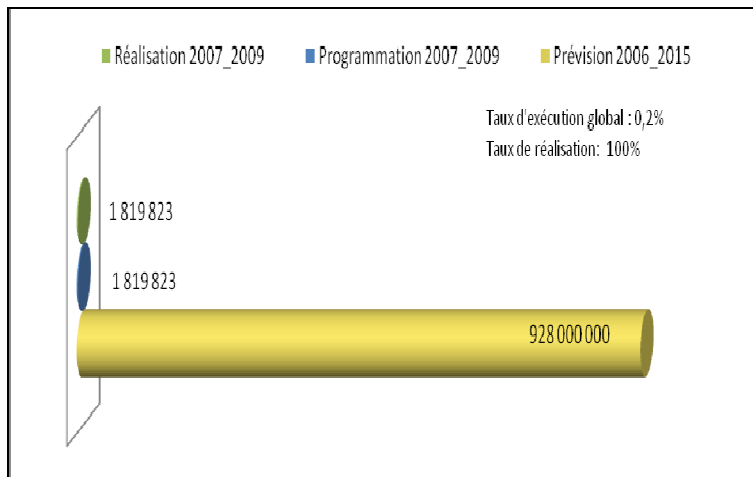


Figure 27: Réalisation financière du Sous Programme 4.3

La prévision budgétaire sur 3 ans du sous programme 4.3 a été dès au départ faible et elle a été réalisée à 100%. Par ailleurs, cette faible prévision induit un taux d'exécution global quasi nul (0,2%). Mais en triangulant les données financières aux réalisations physiques, on peut penser que les réalisations physiques y relatives à ce programme ont été effectuées à travers un autre canal. En effet, les un million huit cent mille FCFA de financement ne peuvent pas permettre d'avoir toutes ces réalisations.

Noté bien que ces financements n'incluent pas les investissements réalisés par les ONG.

Les réalisations ont porté sur :

- La création de 12 radios communautaires (Kargui bangou, Sarkin Haoussa, Gazawa, Doguéraoua, Kao, Tillia, Tébaram, Tabalak, Azeye, Tamask', Takanamat, Bagaroua) ;
- 124 animateurs radio formés en technique de communication ;
- 180 clubs d'écoutes créés et 360 membres de ces clubs formés ;
- un taux de pénétration de 13,27% pour le téléphone mobile et 0,45% pour le fixe en 2009.

Toutes ces réalisations ont contribué aux produits P43.1.1 (les radios communautaires sont installées et fonctionnelles) et P43.1.2 (les réseaux téléphoniques sont installés et fonctionnels).

- le sous – programme 4.4 «électrification rurale»

Ce sous programme vise à accroître le taux d'accès aux énergies renouvelables. Les questions d'énergies renouvelables, relevant principalement du Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (MEE/LCD) pour la production des ressources en bois énergie, du biocarburant et biogaz, et du Ministère des Mines et de l'Énergie (MME) pour les énergies solaires et éoliennes n'ont pas fait l'objet d'activités formelles dans le cadre du sous programme 4.4 en 2009. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de réalisations dans ce domaine durant la période 2009. En effet, l'électrification étant du ressort du Ministère de l'Énergie, il est clair il y a eu des activités d'électrification rurale sans que cela ne s'inscrivent dans le cadre de la SDR.

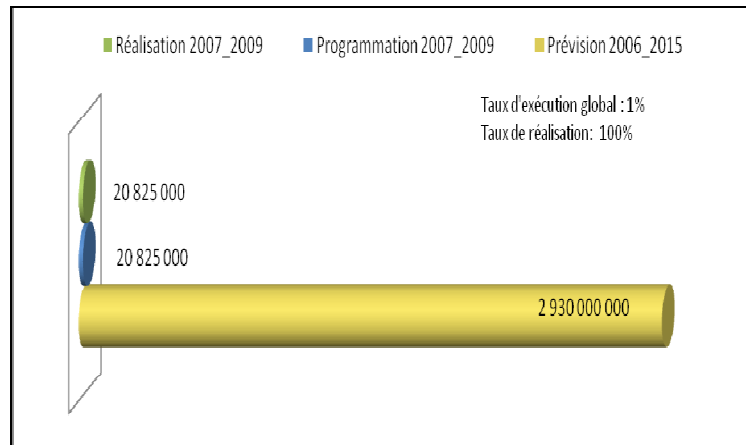


Figure 28: Réalisation financière du Sous Programme 4.4

C'est pour toutes ces raisons que bien que le sous programme a fait l'objet d'une importante prévision budgétaire (2,93 milliards) sur la période 2006-2015, le taux global d'exécution est à peine de 1%.

PROGRAMME 5 : SYSTEMES FINANCIERS RURAUX

Sous maîtrise d'ouvrage du ministère de l'aménagement du territoire, il a pour objectif principal d'accroître la couverture des services financiers à 15% en milieu rural par le développement de la micro finance.

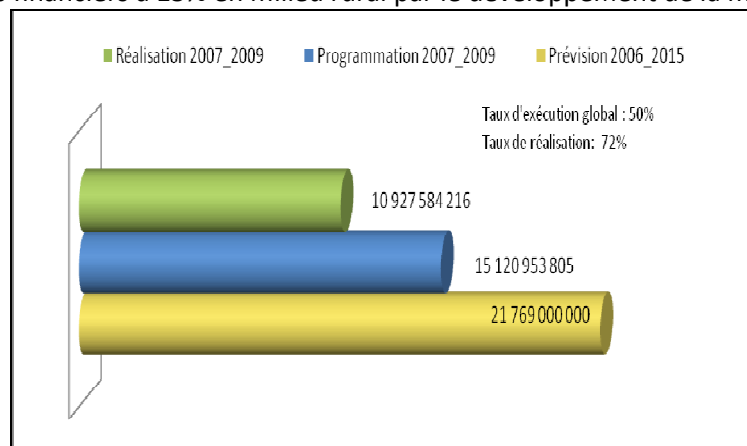


Figure 29: Réalisation financière du Programme 5

Le programme 5 a été relativement bien financé, avec 72% du taux de réalisation et un taux d'exécution global de 50%, largement supérieur à 30% qui aurait dû être observé si on tient compte de 3 années sur 10. Son très bon taux de réalisation annuel (167%) est probablement lié au fait que cette problématique avait été sous-estimée lors de la conception du plan d'action de la SDR, et que l'outil « micro-finance » se développe assez rapidement.

Au cours de l'année 2009, les réalisations ont été les suivantes :

- l'élaboration d'un plan d'actions et d'un budget de mise en œuvre du programme ;
- l'établissement de la situation de référence du niveau de couverture des SFR;
- l'octroi d'un crédit d'un montant total de 51 621 950 CFA à 14 groupements de femmes dans la région de Dosso et 86 300 000 CFA à 8 groupements et unions dans la région de Tillabéry ;
- la Formation de 80 producteurs sur le crédit warranté ;
- la Signature de 46 Conventions de cofinancements des micro-projets d'infrastructures économiques pour un montant global de 443 091 124 CFA ;
- la Signature de 56 Conventions de cofinancements d'activités génératrices de revenus pour un montant de 456 302 454 CFA ;
- la Signature de 64 Conventions de cofinancement des micros gestion des ressources naturelles pour un montant de 562 219 931 CFA ;
- la réalisation d'une étude sur la mise en place d'une banque agricole.

Toutes les conventions de financement s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions Communautaires (PAC).

Toutes ces réalisations ont permis la contribution aux produits P5.1.1 (le coût de l'argent est accessible au monde rural), P5.1.8 (une banque de développement rural est constituée) et P5.1.9 (les banques de solidarité en vue de financer les micro-entreprises et les AGR sont installées).

PROGRAMME 6 : RECHERCHE – FORMATION – VULGARISATION

Le programme 6 sous la maîtrise d'œuvre du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a pour objectif global de contribuer à l'amélioration des performances du secteur rural par la mise au point et l'adoption de technologies adaptées aux besoins des utilisateurs et par la formation des acteurs du développement rural.

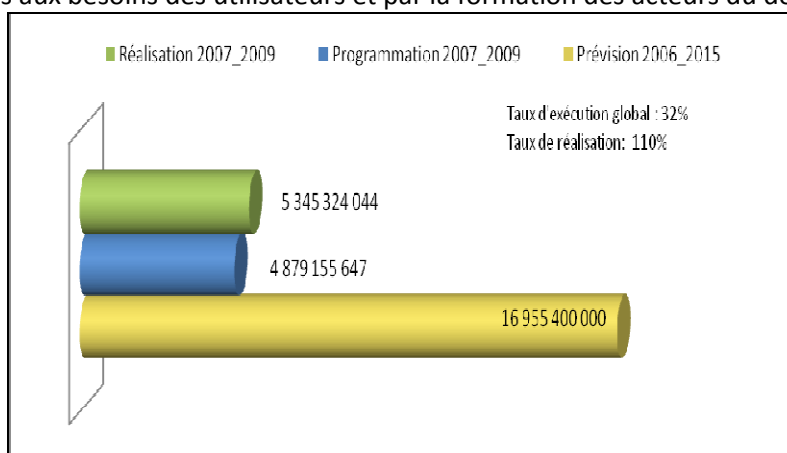


Figure 30: Réalisation financière du Programme 6

Le programme 6 a bénéficié de beaucoup de financement dans la période 2007-2009, dépassant même la prévision de 10%.

Comme pour le programme 5, le taux annuel de réalisation financière de 105% du programme 6 est probablement en partie à sa faible part initiale dans le plan d'action de la SDR. Par ailleurs, ce taux élevé de réalisation est également lié à la mise à disposition aux producteurs d'importants équipements et intrants agricoles principalement dans le cadre de l'appui à la production et l'appui conseil agricole et les projets collaboratifs avec l'INRAN.

Les réalisations physiques y afférentes sont :

- la mise en place de 172 Champs Ecoles Paysans ;
- la Formation de 425 producteurs en divers thèmes ;
- l'organisation des séances d'IEC 1;
- la formation de 728 cadres des services techniques dans divers domaines ;
- l'Identification des fermes privées favorables à l'insémination artificielle par semences exotiques ;
- la formation de 24 agents en insémination artificielle ;
- la formation de 25 agents en santé et production animale ;
- la formation des producteurs ruraux, des cadres d'élevage et d'agriculture sur les techniques modernes de production animale et végétale.

Ces réalisations ont permis de contribuer aux produits P6.2.2 (les producteurs ruraux se sont approprié des nouvelles technologies), P6.2.4 (les institutions de formation existantes du secteur rural sont renforcées) et P6.2.5 (les techniciens sont formés dans les domaines agronomiques).

Ce Programme placé sous la maîtrise d'ouvrage du CIP/SDR, est composé de deux sous programmes à savoir : (i) le sous-programme « restructuration des institutions publiques du secteur rural » et (ii) le sous-programme « Systèmes d'information et connaissance du secteur rural ».

le programme 7, bénéficie des contributions au sous-programme 7.2, « systèmes d'information et connaissance du monde rural », avec les appuis de l'Union Européenne et de la Coopération Espagnole notamment aux systèmes d'information sectoriels (SimA, SimB, EPER); Avec 81% du taux de réalisation financière pour la période 2007-2009, la mise en œuvre de ce programme a permis d'avoir les réalisations présentées ci-après par sous programme.

- Sous programme 7-1 : restructuration des institutions publiques du secteur rural

Il a comme objectif global d'améliorer la gestion du secteur dans la perspective de la décentralisation.

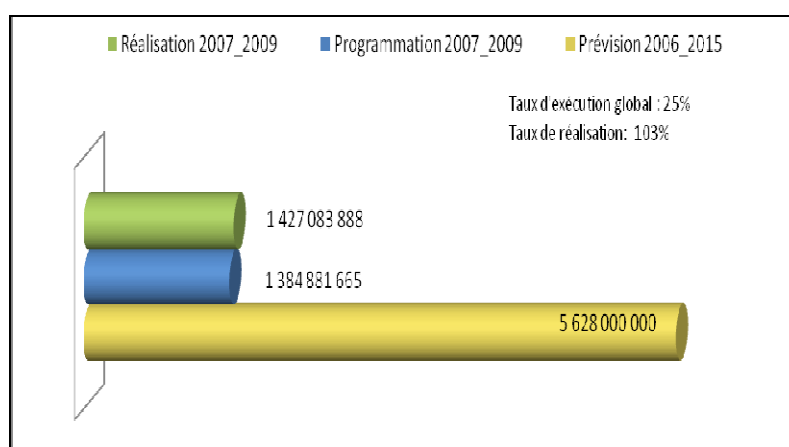


Figure 31: Réalisation financière du Sous Programme 7.1

Ce sous programme a été exécuté à plus de 100%, avec un taux global d'exécution (25%) qui se rapproche du taux moyen de consommation annuel. Cela représente à peu près la prévision initiale sur les trois ans.

L'exécution du sous programme 7.1 avec un taux de réalisation de 103% a permis les principales réalisations suivantes :

- la tenue des instances de pilotage et de concertation de la SDR (3 réunion du CIP/SDR, 3 réunions du CTRD restreint et 3 réunions du CEP en 2009) ;
- l'accompagnement des maitres d'ouvrage des programmes de la SDR dans la mise en place effective et l'opérationnalisation des instances de pilotage et de concertation ainsi que leur encadrement ;
- l'amélioration de la visibilité et des conditions de travail du SE /SDR qui occupe depuis août 2009 de nouveaux locaux ;
- la mise en place des structures régionales de la SDR et l'appui à l'élaboration des plans d'action régionaux de mise en œuvre de la SDR notamment en ce qui concerne Zinder et Diffa ;
- la formulation du Programme d'appui de l'Union Européenne au secteur rural sur le 10ème FED ;
- l'organisation de la table ronde sur le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA/NEPAD) et la signature de la charte ECOWAP/PDDAA pour la mise en œuvre du PNIA/SDR ;
- l'élaboration d'un guide de régionalisation ;
- le Démarrage de la mise en œuvre effective du Programme d'appui au secteur rural (PASR) au niveau national et dans les régions de Zinder et Diffa ;
- le lancement du projet IDF pour la mise en place du dispositif de suivi évaluation axé sur les résultats au niveau du secteur rural ;

- la réalisation d'un certain nombre d'études : Dispositif d'Appui Conseil pour le secteur rural, Guide d'harmonisation des plans et schémas de GRN, Manuel de procédures du PASR, Diagnostic du dispositif de suivi évaluation, Evaluation institutionnelle du secteur rural, Gestion des risques, Plan d'action national sécurité alimentaire, filets de sécurité..... ;
- la formation de 30 cadres du MDA sur l'approche programme ;
- la formation de 2 cadres du MDA et plusieurs cadres des projets sur la Gestion Axée sur les Résultats ;
- l'appui au dispositif institutionnel et logistique d'exécution des projets.

Ces réalisations ont permis la constitution des produits ci après :

- en intégralité, les produits P71.1.1 (un dispositif institutionnel répondant aux nécessités de la mise en œuvre de la SDR est créé), P71.2.2 (un cadre législatif et réglementaire opérationnel est adopté pour la mise en œuvre de la SDR), P71.2.3 (un dispositif de coordination de la mise en œuvre de la SDR est fonctionnel) et P71.2.4 (les interventions menées dans le cadre de la SDR sont suivies et évaluées à tous les niveaux) ;
- en partie, les produits P71.1.2 (un cadre législatif et réglementaire opérationnel est adopté pour la mise en œuvre de la SDR), P71.1.3 (des institutions efficaces en charge du secteur rural sont mises en place), P71.2.1 (une répartition judicieuse des rôles des différents acteurs du développement rural est définie et appliquée) et P71.2.5 (le Plan d'action de la SDR est régionalisé).

- Sous Programme 7-2 : « Systèmes d'information et connaissance du secteur rural »

Il vise la contribution à l'élaboration et au pilotage de la politique de développement rural par la production d'une information actualisée, fiable et basée sur une bonne connaissance du secteur.

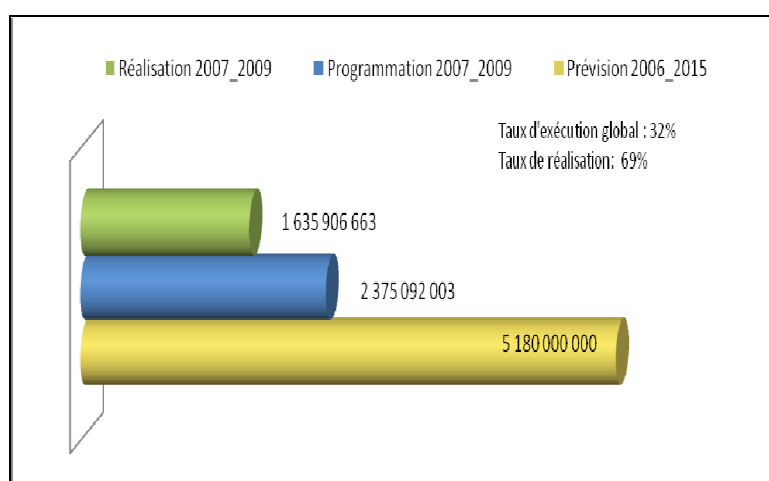


Figure 32: Réalisation financière du Sous Programme 7.2

Dans le cadre de ce sous programme, les Directions des statistiques et les systèmes d'information ont réalisé plusieurs enquêtes pour collecter les données quantitatives sur les céréales, les produits de rente, les fruits et légumes ainsi que les engrais. Les réalisations pour ce sous programme exécuté à hauteur de 69% sont :

- l'enquête EPER réalisée chaque année ;
- l'annuaire de statistique agricole édité en 2008;
- l'enquête nationale "suivi des marchés" sur 54 marchés nationaux ;
- l'enquête flux transfrontalier sur 6 marchés dont 4 au Nigeria, 1 au Burkina et 1 au Bénin ;
- l'enquête fruits et légumes réalisée sur les 7 chefs-lieux des régions et 3 marchés de la Communauté Urbaine de Niamey ;
- le système d'information sur les marchés à bétail (SIMB) a réalisé de nombreuses enquêtes hebdomadaires sur un échantillon de marchés à bétail, des indicateurs concernant l'offre et la demande de bétail, le prix du bétail et des produits animaux dérivés, des céréales et les prix des intrants zootechniques ont été renseignés.

Ces réalisations ont permis la constitution des produits ci après :

- en intégralité, les produits P72 1 1 (l'information sur les ASP est produite et diffusée), P72 1 2 (l'information sur l'élevage est produite et diffusée), P72 1 3 (l'information sur l'hydraulique et l'environnement est produite et diffusée) et P72 2 1 (l'information sur les marchés agricoles, de bétail et sur le commerce extérieur des produits nigériens est produite et diffusée) ;
- en partie, les produits P72 3 1 (le Système permanent de collecte des données est efficace) et P 72 3 2 (le système de suivi évaluation du plan d'action est opérationnel).

PROGRAMME 8 : EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Le programme vise à améliorer l'accès à l'eau potable et l'assainissement des populations rurales du Niger. Il s'articule au tour de 2 objectifs spécifiques (OS) qui sont : l'OS1 (le rehaussement du taux de couverture des besoins en eau potable du milieu rural) et l'OS2 (le rehaussement du taux d'accès aux infrastructures d'assainissement de base en milieu rural).

Le programme est placé sous la maîtrise d'ouvrage du ministère en charge de l'Hydraulique, et la mise en œuvre de ses objectifs spécifiques est assurée par les directions techniques.

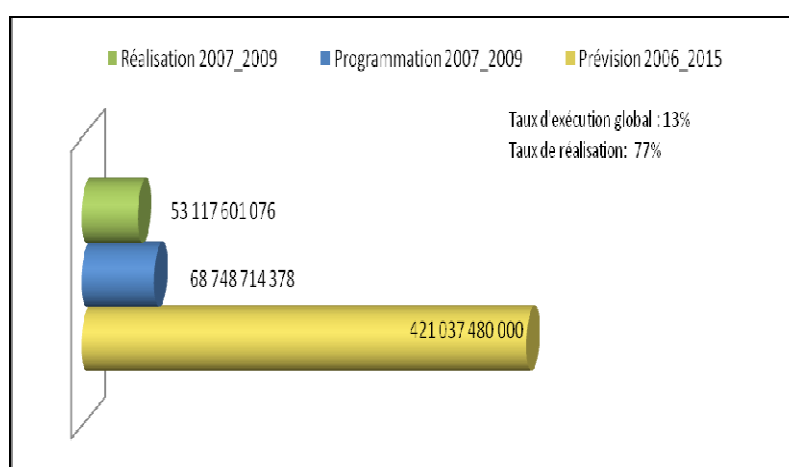


Figure 33: Réalisation financière du Programme 8

Le coût initial du programme a été estimé à plus de 421 milliards de F CFA sur 10 ans (2006-2015). Cet important financement a été basé sur l'engagement du Niger pour l'atteinte des OMD dans le cadre de la SDR. Pour ce faire, les concours massifs de la communauté internationale étaient attendus. Pourtant, le taux de réalisation global est de 13% alors qu'on aurait dû être à 30% en tenant compte de trois années écoulées sur les dix années programmées. Ce programme constituait la première priorité de la SDR en termes de financement, avec 22% du budget initial total. Il se maintient à 20% des dépenses de 2007 à 2009, mais voit son taux de réalisation financière à 42% des prévisions initiales.

Les réalisations au titre de ce programme sont :

En matière de développement institutionnel :

- le Code de l'eau comme nouveau cadre de référence juridique de gestion des ressources en eau au Niger ;
- le Programme Nationale d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement, comme support programmatique qui définit les objectifs du Niger et décline les principales activités à l'horizon 2020 pour le sous-secteur de l'eau potable et de l'assainissement ;
- la définition de quatre (4) nouveaux indicateurs de suivi permettant de mieux refléter les progrès accomplis en termes de services fournis aux populations ;
- le document de Stratégie Opérationnelle pour la promotion de l'assainissement rural. La réalisation de ce document a permis de poser les principaux jalons pour un Cadre Stratégique National en matière d'hygiène et d'assainissement à savoir : la capitalisation des expériences mises en œuvre au Niger depuis les années 90, la définition des principes et modalités d'intervention en la matière et l'identification des actions prioritaires à mener ;

- la mise en place progressive des conditions et outils nécessaires au développement d'une approche programmatique au niveau sous-sectoriel, avec notamment : le cycle « programmation et bilan annuel » sur la base de Budget Programme par Objectifs (BPO) et les Plan Locaux Eau et Assainissement (PLEA) qui sont en voie d'adoption, après une phase de test, comme premier palier de planification des investissements en matière d'eau et d'assainissement au niveau communal.

En matière de progrès vers les objectifs de la SDR, on peut noter les réalisations suivantes :

- 510 puits cimentés ;
- 688 Forages équipés de pompes motrices ;
- 182 Mini-AEP créés ;
- 23 Postes d'eau autonomes ;
- 1 655 Points d'eau modernes ;
- 18 200 Latrines sur trois ans.

Sur la base de ces réalisations, les produits suivants sont élaborés en partie : le produit 8 1 1 (les points d'eau modernes sont réalisés), P8 1 2 (les points d'eau modernes sont réhabilités), P8 1 3 (le dispositif de gestion des ouvrages hydrauliques est mis en place et fonctionnel), P8 2 1 (les infrastructures d'assainissement de base sont réalisées).

PROGRAMME 9 : REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES MENAGES

Ce programme se compose de 3 sous programmes avec chacun son maître d'ouvrage. Il s'agit de : (i) sous-programme « prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles », (ii) sous-programme « Santé-nutrition », et (iii) sous-programme « Augmentation des revenus des plus vulnérables ».

L'exécution financière (55 978 984 943 FCFA) de ce programme dépasse de 11% l'enveloppe prévue (50 587 895 540 FCFA) pour la période 2007-2009. Et il est à un peu moins de la moitié (47%) de la prévision 2006-2015. Le programme 9, qui représentait 9% des financements du plan d'action de la SDR, représente sur la période 2007-2009, le plus gros poste de dépense, avec 22% des financements effectivement mis en œuvre. De fait, son taux de réalisation sur les trois ans s'élève à 158%. Ceci est d'autant plus remarquable que ce bon financement est uniquement induit par le sous-programme 9.1., « prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles », qui a drainé à lui seul près de 50 milliards de francs CFA, soit plus de deux fois et demi les prévisions initiales.

Les principales réalisations dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme sont :

- le suivi permanent des zones vulnérables ;
- le suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle dans les sites sentinelles vulnérables ;
- la mise en place des systèmes communaux d'alerte précoce et de réponse aux urgences ;
- l'évaluation institutionnelle du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires au Niger ;
- la réalisation d'une enquête rapide sur la vulnérabilité alimentaire. Dans le cadre de cette enquête, l'analyse a dégagé 4 catégories de ménages qui sont : (i) les ménages les plus vulnérables (20% des populations enquêtées) qui ont un besoin urgent dans le court et le moyen terme. Ces populations représentent 400.300 ménages soit environ 2.700.000 personnes ; (ii) les ménages modérément vulnérables (38,2% de la population enquêtée) ont besoin d'une assistance à moyen terme. Ce groupe est constitué de 729.830 ménages soit environ 5.100.000 personnes, (iii) les ménages faiblement vulnérables (32,7% de la population enquêtée). Il est constitué de 622650 ménages, (iv) le dernier groupe est constitué de ménages non vulnérables. Ainsi dans le cadre de suivi, 120 zones vulnérables regroupant une population de 2.052.503 habitants repartis dans 2.757 villages ont été identifiées en 2009.

Dans le cadre de l'atténuation de la crise alimentaire, les interventions ont porté sur :

- le cash for work ;
- la distribution gratuite ciblée ;
- l'assistance aux populations victimes des inondations ;

- la reconstitution du stock national de sécurité et des autres instruments du dispositif (FSA, SNR) ;
- le renforcement des capacités ;
- la création et renforcement des banques céréalières.
- les opérations de blanket feeding : il s'agit des programmes d'atténuation des crises alimentaires par l'exécution des microprojets dans les zones vulnérables. En 2009, 39 microprojets d'un coût global de 666.000.000 FCFA ont été mis en œuvre sur 395 sites de distribution gratuite ciblée de 9892 tonnes de vivres au profit de 58911 ménages ;
- l'assistance aux populations victimes des inondations (principale catastrophe de l'année 2009) pour 22.646,5 tonnes de vivres principalement dans la région d'Agadez ;
- le stock national de sécurité maintenu à 21465 tonnes au 31 décembre 2009 ;
- la formation de 3000 femmes en matière d'amélioration de la santé nutrition.

Les produits obtenus relatifs à ce sous programme sont : P91 1 2 (des mesures appropriées sont prises pour permettre à l'Etat de faire face aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles), P91 1 3 (les actions de prévention et d'atténuation des crises Alimentaire, Nutritionnelle, Zoo sanitaire et autres catastrophes naturelles sont harmonisées), P91 2 1 : (le Système d'Alerte Précoce (SAP) assure un bon suivi et produit une information de qualité), P91 2 2 (les populations vulnérables sont bien ciblées).

- Le sous programme 9.1 : Prévention et Gestion de crises et catastrophes naturelles.

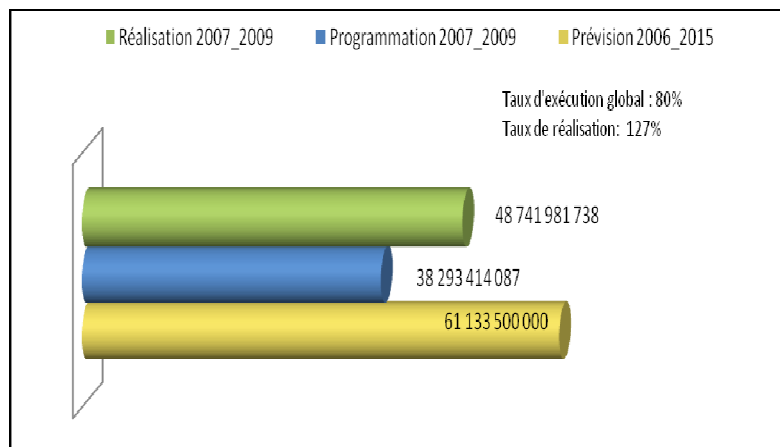


Figure 34: Réalisation financière du Sous Programme 9.1

Avec une prévision d'un plus de 38 milliards, le sous programme 9.1, s'est vu exécuté à un peu moins de 49 milliards sur les trois ans. Ce niveau de financement est très élevé pour les années 2007 et 2009 avec respectivement 81 et 91% avec un record en 2008 à 261%. Ce niveau est explicable par les concours financiers exceptionnels liés à la crise alimentaire.

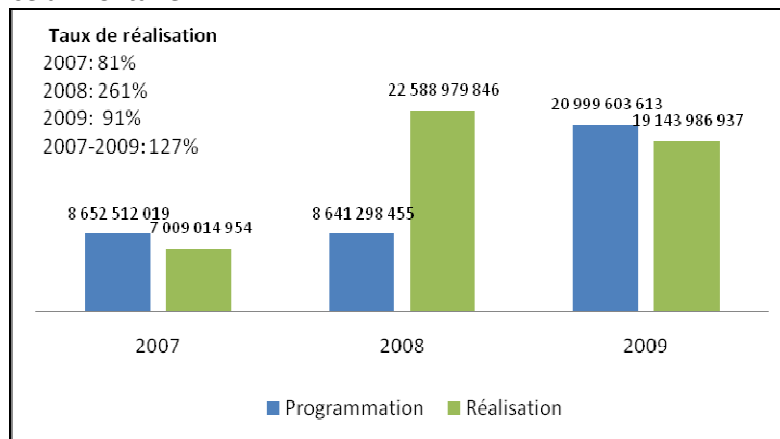


Figure 35: Réalisation financière par an du Sous Programme 9.1

Quelque soit l'année, le sous programme 9.1 est bien financé relativement aux autres programmes et à la prévision. Ce financement évolue en fonction des années. Ainsi, de seulement 7 milliards en 2007, il a atteint plus de 22 milliards et demi en 2008, pour redescendre à un peu plus de 19 milliards en 2009. Compte tenu des facteurs conjoncturels liés aux aléas climatiques et du niveau de vulnérabilité structurelle des ménages ruraux, chaque année, une partie de la population fait face à d'énormes difficultés du fait de leur exposition à ces aléas. Et donc même si les prévisions sont faibles, les différents acteurs se mobilisent pour apporter des solutions les plus souvent immédiates à cette population. C'est pourquoi une stratégie de gestion de risques liés à ces aléas doit être élaborée et mise en œuvre.

- Le sous programme 9.2 : Santé et nutrition

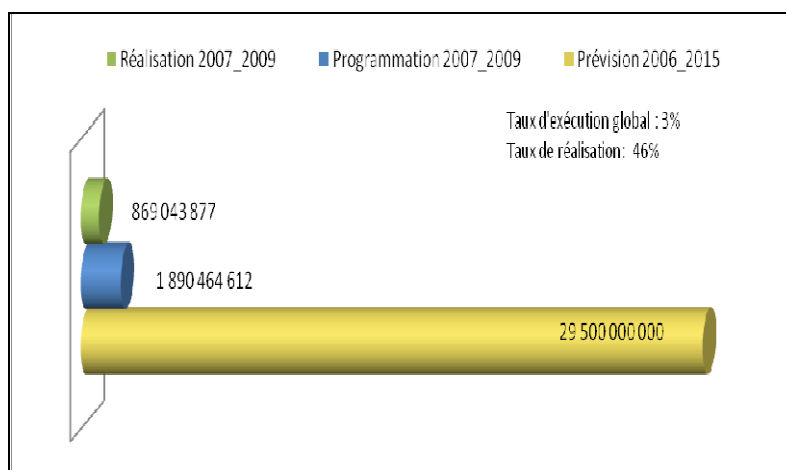


Figure 36: Réalisation financière du Sous Programme 9.2

Malgré le fait que la population du Niger rencontre d'une manière récurrente des problèmes d'ordre alimentaire et nutritionnel, ce sous programme santé et nutrition, n'a pas bénéficié d'un taux élevé de financement avec seulement 46%.

Cette situation peut être expliquée par le fait que les activités liées à la gestion nutritionnelles et sanitaires passent prioritairement par le canal du Ministère en charge de la santé, et que certaines sont exécutées dans le cadre du sous programme 9.1. (Blanquet feeding, appui aux centres de récupérations nutritionnels pour la prise en charge des enfants malnutris). Cependant, beaucoup reste à faire dans le domaine de la protection des consommateurs contre les maladies liées à l'utilisation des aliments malsanis et l'amélioration de la qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments.

- Le Sous programme 9-3 « Augmentation des revenu des plus vulnérables »

Ce sous programme a comme objectif principal de garantir aux populations les plus vulnérables des revenus minimaux afin de leur permettre d'améliorer leur accès à la nourriture.

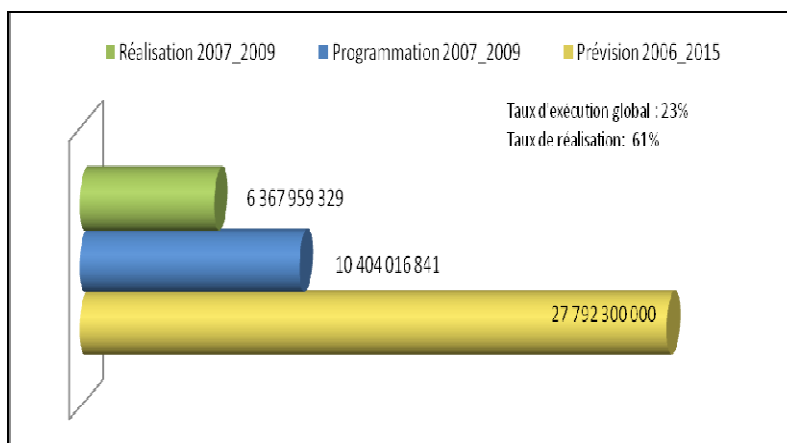


Figure 37: Réalisation financière du Sous Programme 9.3

Ce programme complète les activités du sous programme 9.1, ce sous programme a un niveau d'exécution global assez satisfaisant (23%) pour les trois ans, lié notamment au cash for work et aux fillet sociaux de sécurité développés dans le cadre de l'atténuation des crises alimentaires.

La sécurisation des revenus de ces populations vulnérables et leurs durabilité demeurent des défis.

De même que pour la valorisation de la stratégie d'exode, malgré les ressources importantes qui proviennent de l'extérieur, il n'y a pas de mécanisme de suivi et de collecte d'informations en ce qui concerne les AGR. Il faut donc des moyens pour évaluer les efforts de promotion faits par l'Etat et les ONG-AD.

PROGRAMME 10 : PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de sa mise en œuvre, les actions relatives à la protection de l'environnement ont pour objet de contribuer à la préservation de l'environnement en vue d'une exploitation saine et durable du milieu.

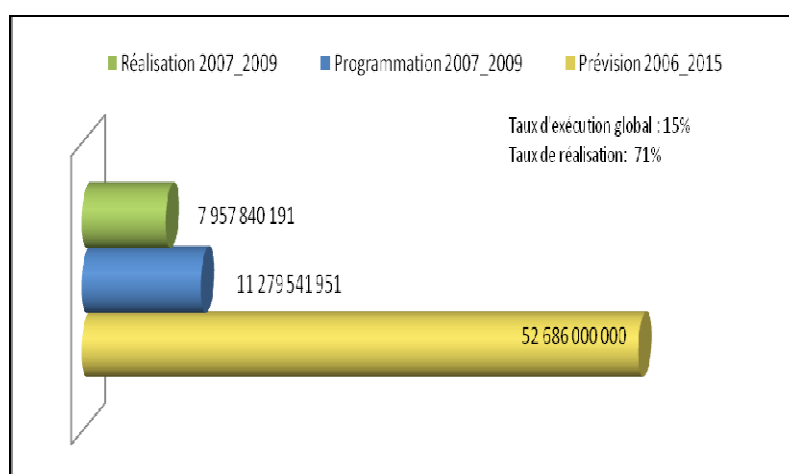


Figure 38: Réalisation financière du Programme 10

Bien que le taux de réalisation soit de 71%, le taux d'exécution global n'est que de 15%. Le programme 10, a de fait été financé sur la période 2007-2009 à 50% de ce qui était initialement prévu dans le plan d'action, ce qui est légèrement supérieur au taux de réalisation financière de la SDR. Sa part dans le budget de la SDR reste cependant faible environs 3%.

Au cours de l'exercice 2009, le Ministère et les autres structures impliquées dans la mise en œuvre du programme ont mené les principales activités suivantes :

- le démarrage du classement de la réserve de Termit – Tindouma sur environ 10 millions d'hectares dans le cadre de l'extension de la conservation in situ et ex situ de la diversité biologique ;
- l'identification dans le cadre de l'élaboration du Programme d'Action National pour l'Adaptation aux changements climatiques (PANA) des acteurs du secteur rural vulnérables, des communautés rurales vulnérables et des zones les plus vulnérables aux changements climatiques ;
- Organisation des ateliers, écoles d'été, colloques et conférences nationaux et internationaux thématiques sur l'évaluation environnementale ;
- la réalisation des études d'impact sur l'environnement des projets et des audits environnementaux ;
- la tenue des réunions des commissions techniques Lutte Contre la Désertification et la Gestion des Ressources naturelles; Changements et la Variabilité Climatique ; Diversité Biologique ; Comité National RAMSAR et Comité National MAB/UNESCO.

Ces réalisations ont permis l'amorce de constitution des produits ci après : P10 1 2 (les superficies des domaines protégés sont passées de 6,6% du territoire national en 2004 à 10% en 2015), P10.2.1 (la coordination des actions d'environnement et de développement durable est assurée), P10.2. 2 (Le suivi évaluation des politiques, stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement

durable est assuré), P10.3.1 (les évaluations et les études d'impact environnementales sont systématisées), P10.5.1 (Les risques liés aux changements climatiques sont intégrés dans les processus de planification à tous les niveaux) et P10.5.3.(Les institutions nationales en charge des questions liées aux changements climatiques sont appuyées dans la formulation et la mise en œuvre des actions d'adaptation).

PROGRAMME 11 : LUTTE CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION

L'objectif assigné à ce programme est de contribuer à la sécurité alimentaire par le développement de l'irrigation. Il est sous la maîtrise d'ouvrage du ministère en charge de l'agriculture.

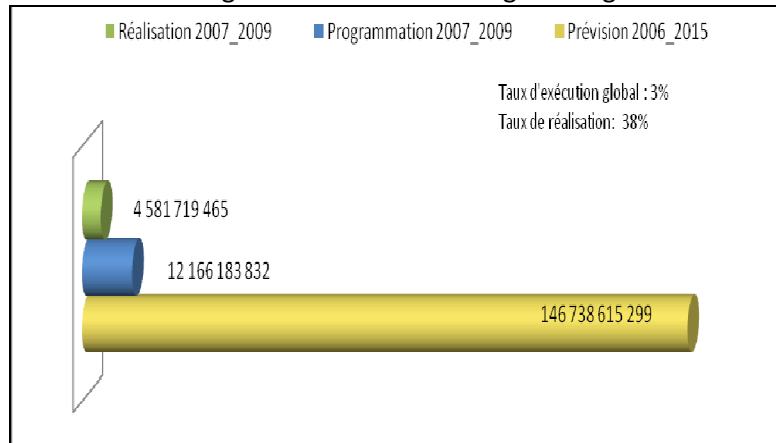


Figure 39: Réalisation financière du Programme 11

Le programme 11 est le programme le plus mal financé de la SDR. En effet, il n'a été mis en œuvre qu'à hauteur de 10% du budget initial, et ne représente plus que 2% du budget de la SDR sur la période 2007-2009, au lieu des 8% initialement prévus. C'est également le programmes qui a le plus faible taux de réalisation (38%) sur la période 2007-2009. Son taux d'exécution global reste donc également l'un des plus faibles (3%). Le sous programme 4.1 « Infrastructures hydroagricoles » et le programme 14 « Kandadji Régénération des écosystèmes et mise en valeur de la vallée du Niger » complètent ce programme dans le domaine du développement de l'irrigation ; ce qui explique le faible taux de financement, les ressources étant affectés à d'autres programmes.

Outre la réalisation des Infrastructures Hydro-agricoles du Sous programme 4.1, le développement de l'irrigation s'est opéré à travers les contributions des ressources propres de l'Etat et celles des projets dont :

- le Projet de Valorisation de l'eau dans les régions de Dosso et Tillabéry ;
- le Projet de Lutte contre l'Insécurité par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéry ;
- le Projet de Développement Local dans la Région de Diffa.

Les principales réalisations sont les suivantes :

- l'aménagement des mares et vallées d'une superficie de 101,3 ha ;
- la réalisation de réseaux d'irrigation sur 42 562 mètres linéaires ;
- le fonçage de 293 forages ;
- la réalisation de clôtures grillagées de 7 650 mètres linéaires ;
- le ré-profilage de chenaux d'alimentation des mares sur 20 208,55 mètres linéaires ;
- la récupération de 114 ha de terres de cultures ;
- la réalisation de 7 650 ml de digue de protection ;
- la création, la structuration et la formation des AHA (5), des Comités de gestion (COGES) 99.

Ces différentes réalisations rentrent dans la constitution du produit P11.1.1 à savoir l'augmentation des superficies irriguées.

PROGRAMME 12 : AMENAGEMENT PASTORAL ET SECURISATION DES SYSTEMES PASTORAUX

Placé sous la tutelle du ministère en charge de l'élevage, ce programme prioritaire de la SDR vise comme objectif global d'aménager l'espace pastoral et de sécuriser les systèmes pastoraux.

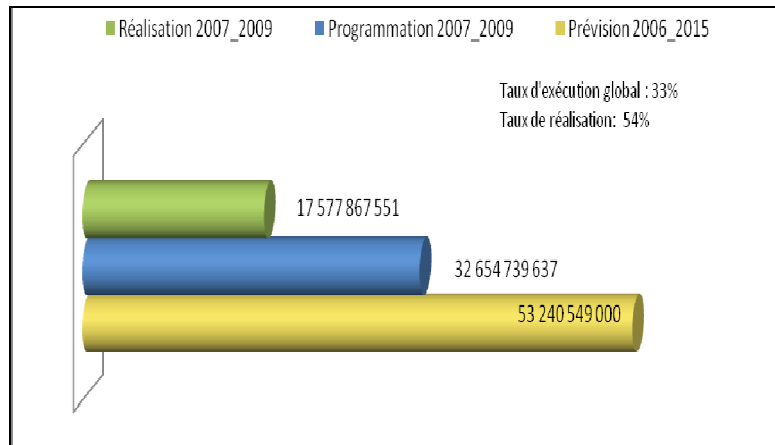


Figure 40: Réalisation financière du Programme 12

Le programme 12 correspond à une problématique centrale de l'économie et du développement rural nigérien. Pourtant, compte tenu de cette importance, une part très faible du budget du plan d'action de la SDR y avait été consacrée (3%). C'est probablement à cette anomalie qu'il doit son bon niveau de réalisation (110% du montant prévu initialement). De fait, cette problématique représente à l'heure actuelle 7% des financements effectivement mis en œuvre sur la période 2007-2009, ce qui, compte tenu de l'importance du sous-secteur de l'élevage au Niger, ne semble pas surprenant.

Au cours de l'année 2009, les réalisations ont été les suivantes :

- l'approvisionnement en intrants zootechniques par la mise à disposition de 4671 tonnes d'aliments à bétail aux éleveurs ;
- la construction du siège du projet PDERLG à Tillabéry ;
- la construction d'une antenne laboratoire vétérinaire à Tillabéry ;
- le démarrage de la construction du nouvel abattoir à Niamey ;
- la réhabilitation de la ferme pilote de Kirkissoye ;
- le démarrage des travaux de réhabilitation du périmètre de Dembou ;
- l'achèvement de l'étude typologique des élevages péri urbain de Niamey ;
- l'identification des fermes privées favorables à l'insémination artificielle par semences exotiques ;
- la formation de 24 agents cadres en insémination artificielle ;
- la formation de 25 agents en santé et production animale ;
- l'insémination artificielle de 56 vaches au centre de Toukounous ;
- la synchronisation et insémination de 12 vaches AZAWAK chez 5 producteurs ;
- la construction de 17 puits cimentés dans le cadre des aménagements pastoraux, la sécurisation et la gestion des espaces pastoraux ;
- l'aménagement de 8 mares ;
- la récupération de 225 ha ;
- la confection de 1154 banquettes ;
- le balisage de couloir de passage de 178 km avec 1152 balises ;
- la production de l'élevage et des animaux exportés s'élevant à 485 183 154 821 F CFA soit un accroissement de 3% par rapport à 2008 ;
- l'ouverture de 5 postes vétérinaires ;
- l'installation d'un centre d'insémination artificielle à l'Université Abdou Moumouni de Niamey ;
- la finalisation du projet de loi sur le pastoralisme.

Ces différentes réalisations ont permis d'avoir partiellement les produits ci après : P12.1.1 (un cadre législatif et réglementaire est élaboré et adopté), P12.2.1 (la santé animale est améliorée), P12.2.2 (les productions animales s'accroissent et sont valorisées) et P12.2.3 les dispositifs d'encadrement zootechnique et vétérinaire sont fonctionnels (conformément aux normes).

PROGRAMME 13 : RESTAURATION DES TERRES ET REBOISEMENT

L'objectif principal de ce programme prioritaire pour le secteur est d'inverser la tendance à la dégradation généralisée des terres et du couvert végétal.

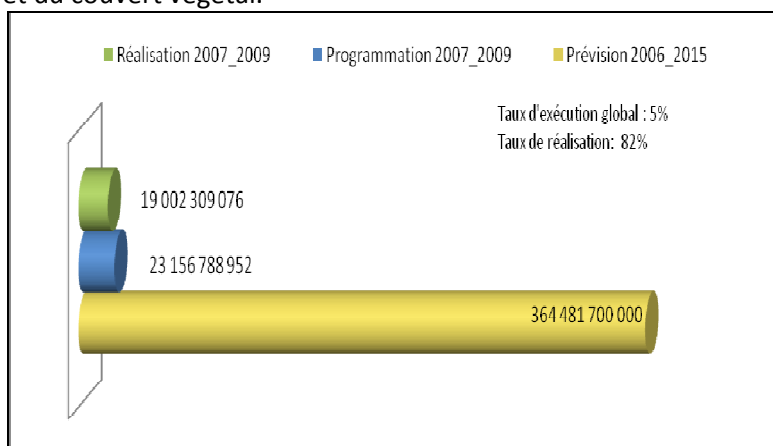


Figure 41: Réalisation financière du Programme 13

Le programme 13 est le programme qui enregistre le deuxième plus mauvais taux de mise en œuvre financière (17% du budget prévu dans le plan d'action). De fait, alors que cette problématique devait constituer l'une des deux priorités de la SDR et aurait du représenter 19% du budget total, sa part dans le total des dépenses passer à 7%. 13 projets et programmes intègrent pourtant cette thématique dans leurs activités, mais sont d'une envergure relativement modeste.

Le tableau ci après présente les réalisations faites dans le cadre de la « restauration des terres et reboisement ».

Tableau 16: Principales réalisations dans le domaine de l'environnement

Actions entreprises	Unité	Prévisions	Réalisations	Taux (%)
Production des plants	Nombre	9 346 483	6 579 017	70,39
Récupération des terres dégradées	Hectare	45 500	30 294	66,58
Empoisonnement des mares	Nombre	15	19	126,66%
Fixation des dunes	Hectare	4 500	2 342	52,04
Aménagement des forêts	Hectare	50 000	0	0
Longueur des brise-vent	Km	3 500	1 345	38,48
Réalisation des pare-feux	Km	7 919	6 204	78,34
Production piscicole	Tonne	10 000	29884	298,84
Production gomme arabique	Tonne	10 000	2434,13*	---

Source : Rapport/MELCD/ 2009

Les produits en cours de réalisation sont : P13.1.2 (des terres dégradées sont récupérées et protégées), P13.2.2 (les forêts naturelles et parcs agro-forestiers sont aménagés et valorisés), P13.2.4 (les reboisements communautaires et privés sont appuyés) et P13.2.5 (la biomasse herbacée et ligneuse est sécurisée contre les feux de brousse).

PROGRAMME 14 : KANDADJI – REGENERATION DES ECOSYSTEMES ET MISE EN VALEUR DE LA VALLEE DU NIGER

Il a pour objectif global de contribuer à la réduction de la pauvreté par la régénération du milieu naturel, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la couverture des besoins en eau et énergie.

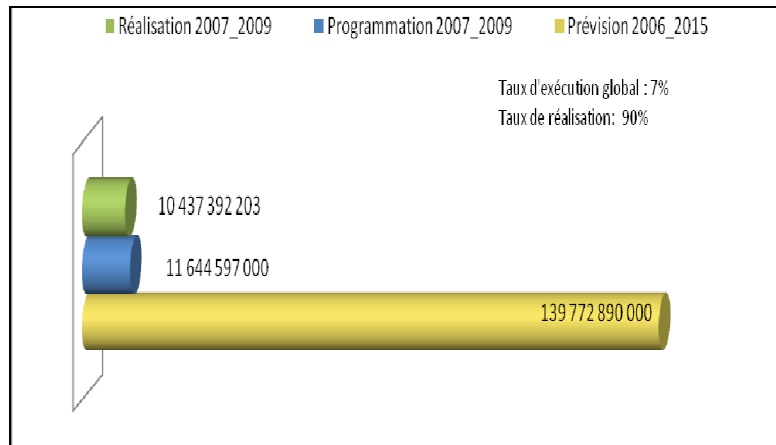


Figure 42: Réalisation financière du Programme 14

Réalisé à hauteur de 90% pour la période 2007-2009, ce programme met l'accent au démarrage sur beaucoup des études topographiques et environnementales. Son faible taux de réalisation financière entre 2007 et 2009 (25%) est dû au fait que les premières phases de la mise en œuvre du programme, les études liées à l'aménagement du barrage et de son environnement, sont relativement peu dispendieuses par rapport à la phase de construction proprement dite des ouvrages. Les financements semblent acquis et le programme suit son cours.

A ce stade, les principales réalisations se présentent comme suit :

- le recrutement de l'ingénieur conseil ;
- l'analyse des offres et transmission du rapport d'adjudication du marché de la construction du barrage au président de la commission ad hoc d'adjudication ;
- la prise en conseil des ministres du décret d'application de la Loi d'expropriation prise en 2008 ;
- l'actualisation des données issues du recensement des ménages affectés par le Programme et l'évaluation topographique des sites de réinstallation ;
- l'analyse des offres pour l'acquisition des moyens logistiques ;
- la matérialisation des sites de fouilles archéologiques.

Sur les cinq indicateurs du premier produit 14.1.1 de ce programme à savoir un ouvrage de régulation est construit à Kandadji, seul le premier indicateur est atteint.

IV. APPRECIATION DES EFFETS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SDR

IV.1. EFFET GLOBAL 1.

L'accès des ruraux aux opportunités économiques est accru, pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural

Les 3 indicateurs de l'effet global 1 sont : la valeur ajoutée nominale du secteur primaire, le Taux de sous emploi en milieu rural et le Taux d'occupation en milieu rural.

L'analyse de l'ensemble des indicateurs de l'axe 1 de la SDR, qui se reflètent in fine dans la valeur ajoutée du secteur primaire, montre que la croissance réelle du secteur primaire se fait à un rythme un peu supérieur au taux de croissance démographique.

Par ailleurs, il ressort que l'économie agro-sylvo-pastorale est encore extrêmement sensible aux aléas climatiques, dont l'impact sur les performances du secteur agricole est majeur, et de plus en plus importante au fil des ans, laissant penser que le modèle de développement extensif du secteur aura bientôt atteint ses limites.

Les principales cultures sont encore conduites selon des logiques de minimisation des risques, avec un apport minimum d'engrais, des semences non améliorées et à l'aide de techniques culturelles traditionnelles. Les résultats de la recherche sont encore peu appropriés par les agriculteurs. Ces pratiques ont tendance à entraîner un développement extensif de l'agriculture vers des zones de plus en plus marginales, ainsi qu'une dégradation des terres liée notamment à l'abandon de la jachère. Toutefois, ce constat, patent pour la culture du mil, doit être relativisé par des faits intéressants concernant les cultures du sorgho, du niébé ou de l'oignon, qui montrent une réelle dynamique de la profession agricole, et sa capacité à adopter certaines améliorations techniques.

D'autre part il apparait que des efforts significatifs ont été entrepris pour soutenir l'investissement productif au niveau des producteurs, (conseil agricole, accès aux intrants, au crédit, aux pistes rurales, aux informations prix, aménagement de nouvelles surfaces irriguées ...)

Toutefois, ces efforts suffisent souvent à peine à conserver un fragile équilibre, et devront encore être intensifiés pour faire face au double défi de la croissance démographique et du changement climatique.

► Valeur ajoutée du secteur primaire

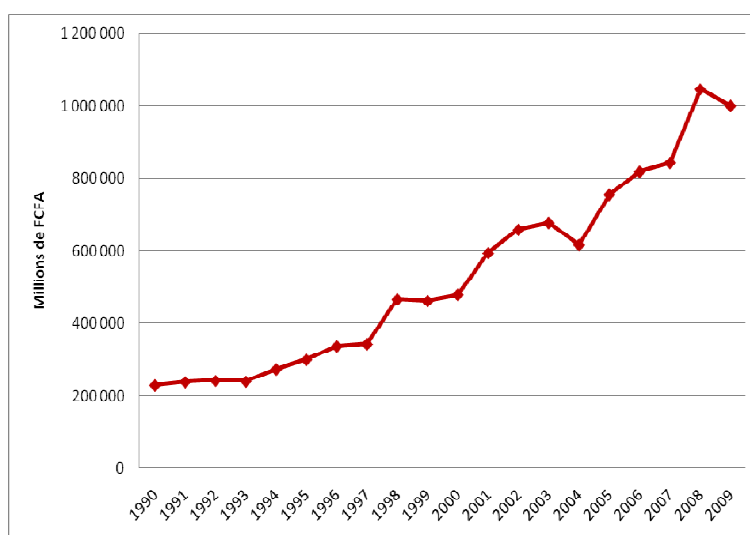


Figure 43: Valeur ajoutée nominale du secteur primaire

Comme le montre le graphique, la valeur ajoutée s'est fortement améliorée en 2008 avant de chuter en 2009 consécutivement aux contraintes et difficultés enregistrées sur les productions du secteur primaire (agriculture, élevage) du fait de la mauvaise campagne agro-pastorale 2009. Toutefois, la tendance globale démontre une évolution positive soutenue avec près de 1 000 milliards en 2009 contre un peu plus de 600 milliards en 2004.

Néanmoins, pour avoir une vision réaliste des performances du secteur primaire durant toute la période, il faut tenir compte du taux d'inflation, qui, déflaté du taux de croissance nominal, permet d'apprécier la croissance réelle du secteur.

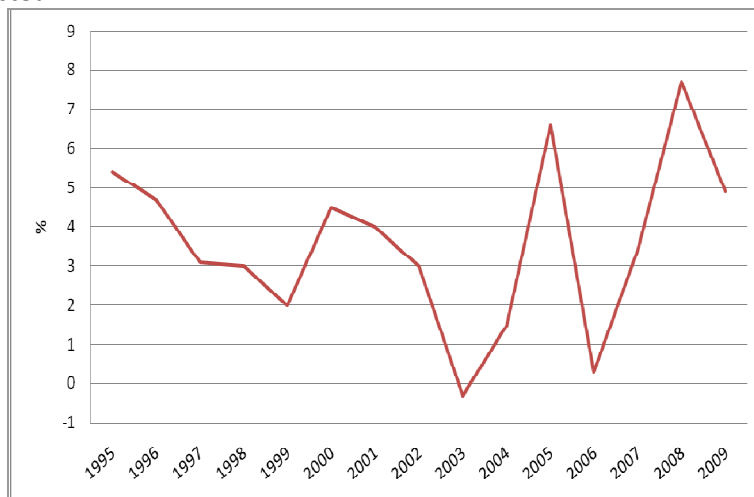


Figure 44: Taux d'inflation annuel 1995-2009¹²

La période 1995-2009 a été choisie car la dévaluation du Francs CFA en 1994 a induit une inflation de 36%, ce qui fausse l'interprétation si l'on raisonne en moyenne annuelle. Sur la période 1995-2009, le taux d'inflation annuel moyen a été de 3,44%.

Ainsi, si en valeur nominale, le taux de croissance annuel de l'indicateur est de 9% sur la période 1995-2009, sa croissance réelle se fait au rythme de 5,37%, c'est-à-dire à un rythme supérieur à celui de la croissance démographique, dont la valeur officielle est de 3,3% (qui serait toutefois actuellement plus proche de 4% suivant les estimations).

La valeur ajoutée nominale du secteur rural est fortement influencée par le sous-secteur de l'agriculture, lui-même extrêmement dépendant de la pluviométrie. En effet, la chute de cette valeur en 2009 est liée à une décroissance de -15,8% de la production du sous-secteur agricole. Contrairement aux deux autres sous-secteurs où déjà la réalisation a atteint ou dépasse la prévision.

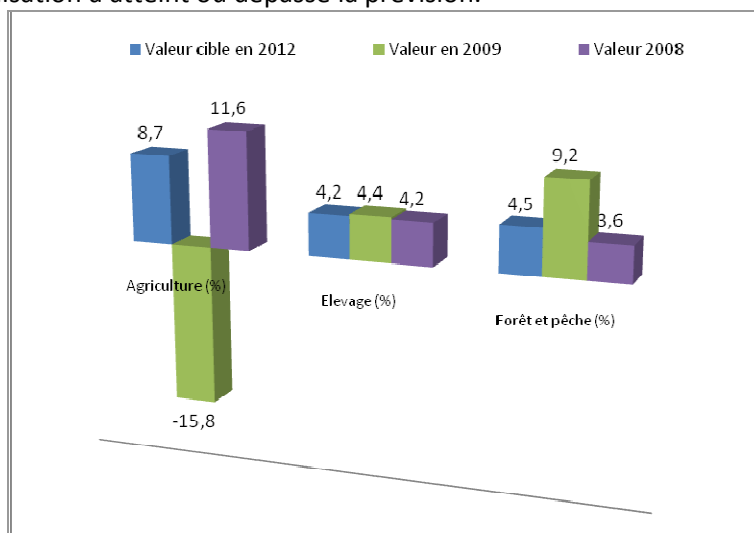


Figure 45: Taux de croissance des principaux domaines du secteur primaire

De fait, la valeur ajoutée nominale du secteur primaire est toujours sensible aux aléas climatiques. C'est une des faiblesses principales du secteur rural nigérien, qui devrait être activement prise en charge. Néanmoins, il a été constaté en III.3.2 que les programmes et sous-programmes de la SDR dédiés à l'amélioration de la résilience aux facteurs climatiques (essentiellement les programmes 3, 4.1, 10, 11, 13), figuraient parmi les plus mal financés.

¹² Source Banque Mondiale - OCDE

Les deux autres indicateurs à savoir le taux de sous emploi et le taux d'occupation en milieu rural n'ont pas fait l'objet d'analyse faute des données.

IV.1.1. Effet spécifique 1.1 :

L'intensification, la diversification et la sécurisation des productions agro-sylvo-pastorales sont accrues

L'effet spécifique 1.1 est renseigné à travers 8 indicateurs à savoir :

- Valeur ajoutée nominale du secteur de l'agriculture ;
- Valeur ajoutée nominale du secteur de l'élevage ;
- Valeur ajoutée nominale du secteur forestier ;
- Valeur ajoutée nominale du secteur de la pêche ;
- Taux de croissance du secteur agricole ;
- Taux de croissance du secteur de l'élevage ;
- Taux de croissance du secteur forestier ;
- Taux de croissance du secteur de la pêche.

Les indicateurs utilisés pour évaluer cet effet spécifique, à savoir les valeurs ajoutées des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, forestier et de la pêche, mettent en évidence le fait que l'économie agro-sylvo-pastorale est encore extrêmement liée aux aléas climatiques, dont l'impact sur les performances du secteur agricole est majeur. Par ailleurs, il est à noter que la croissance réelle, c'est-à-dire corrigée de l'inflation, se fait dans chaque secteur (sauf pour la pêche qui représente toutefois une part marginale de l'économie rurale) à un rythme légèrement supérieur à celui de la croissance démographique, mais avec une sensibilité de plus en plus marquée aux épisodes de sécheresse, ce qui souligne les limites du modèle de développement extensif.

► Valeur ajoutée nominale du secteur de l'agriculture

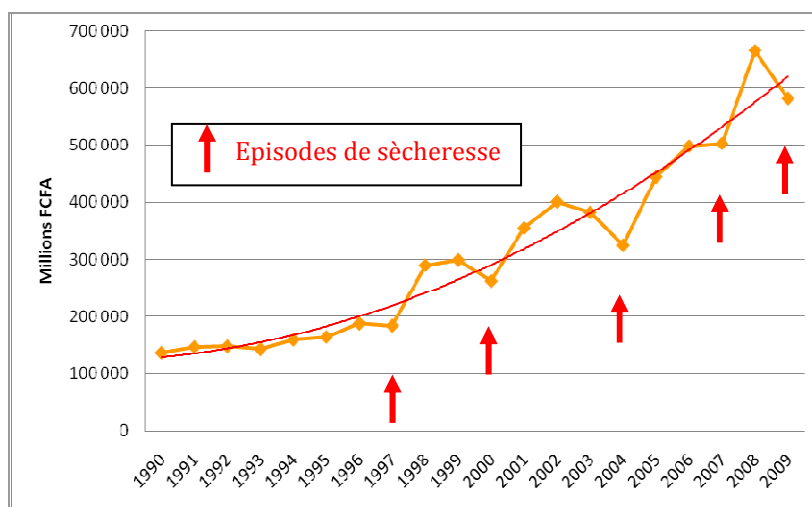


Figure 46: Valeur ajoutée nominale du secteur agricole

Le secteur agricole est le secteur qui contribue le plus à l'amélioration de la valeur ajoutée du secteur primaire, avec un montant de 581 milliards de francs CFA pour l'année 2009. En 2008, ce montant était de près de 670 milliards de francs CFA. La chute constatée en 2009 trouve sa justification par la très mauvaise campagne 2009-2010. Toutefois, cette valeur pour l'année 2009 est nettement supérieure à celle de l'année 2007 et des autres années antérieures.

En moyenne, sur la période 1995-2009, la valeur ajoutée nominale du secteur agricole suit une tendance à la hausse de 9,48% par an, ce qui paraît remarquable. Toutefois, cette tendance doit être corrigée de l'inflation pour donner un taux de croissance réel. Le taux d'inflation moyen sur la période 1995 – 2009 étant de 3,44%, le taux de croissance réel de cette grandeur est donc de 5,84% sur la période. La croissance réelle du secteur agricole se fait donc à un taux supérieur au rythme moyen officiel de croissance démographique de 3,3%. Qui plus est, ce taux est probablement lui-même en progression, si l'on en croit des estimations actualisées (+3,3%

sur la période 1990-2000, mais +4,1% sur la période 2000-2009¹³) et ce en raison du recul important de la mortalité.

La croissance du PIB agricole est une croissance essentiellement basée sur l'extensification des cultures (voir fig. 43 à 46 infra pour des rendements faibles et stagnants) et axée sur les cultures pluviales (cf. production de mil, niébé, sorgho infra).

Par ailleurs, on constate une sensibilité très nette des performances du secteur agricole aux aléas climatiques, essentiellement aux épisodes de sécheresses (figure ci-dessous). Cette sensibilité a tendance à devenir de plus en plus prégnante au fur et à mesure que les terres de cultures « remontent vers le nord », rendant les performances de l'agriculture pluviale d'autant plus aléatoire, d'autant plus que dans le même temps les isohyètes ont eu tendance à « descendre vers le sud ».

► Valeur ajoutée nominale du secteur de l'élevage

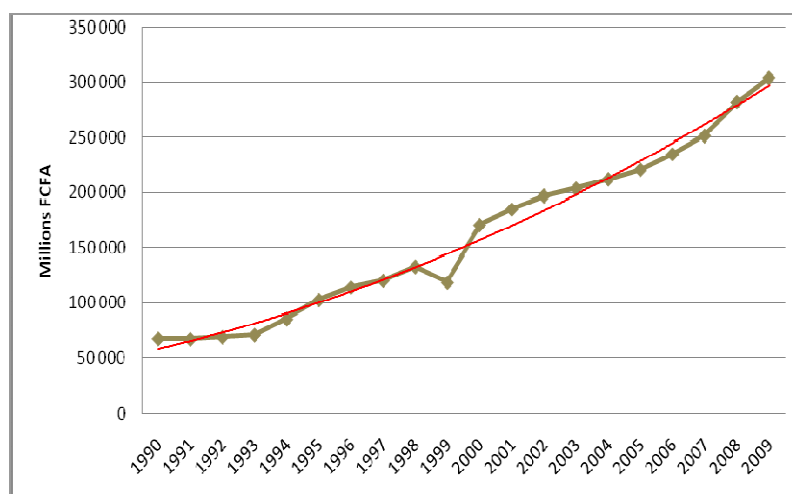


Figure 47: Valeur ajoutée nominale du secteur élevage

Le secteur de l'élevage contribue en deuxième rang à la valeur ajoutée nominale du secteur primaire après celui du secteur de l'agriculture. De manière globale, il est constaté une nette progression de la valeur ajoutée qui dépasse actuellement les 300 milliards de FCFA.

Comme le démontre le graphique suivant, la valeur ajoutée a connu une évolution constante depuis les 20 dernières années. En effet, elle est passée de 68 milliards seulement en 1990 à 171 milliards en l'an 2000. Malgré la mauvaise campagne 2009, la valeur nominale du secteur de l'élevage est restée en constante augmentation.

Sur la période 1995-2009, le taux de progression annuel moyen de cet indicateur (8,04%) est quasiment identique à celui de la valeur ajoutée du secteur agricole, et appelle les mêmes commentaires quand à sa progression réelle (4,45% après correction de l'inflation) et à sa comparaison avec le taux de croissance de la population.

Par contre, il apparaît que celui-ci est moins sensible aux aléas climatiques. Cette moindre sensibilité peut être en première analyse associée aux principes du pastoralisme, mais doit surtout être relativisé au regard de la non-prise en compte actuelle dans les statistiques de l'élevage de la mortalité du cheptel induite par certains épisodes de sécheresse. (cf. infra une analyse de cette problématique).

¹³ Source Unicef : http://www.unicef.org/french/infobycountry/niger_statistics.html

► Valeur ajoutée nominale du secteur forestier

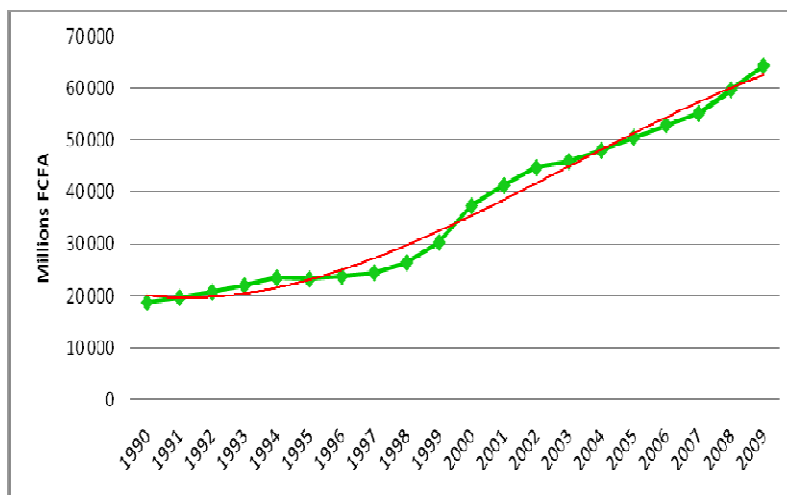


Figure 48: Valeur ajoutée nominale du secteur forestier

Le secteur forestier a contribué à la valeur ajoutée nominale du secteur primaire à hauteur de 64 milliards en 2009. Cet apport s'est constamment amélioré depuis 1990 (5,53% en moyenne annuelle) et a connu ses meilleures performances à partir de 1999. La contribution la plus remarquable est enregistrée en 2000 où le secteur a progressé en valeur nominale de 30 à plus de 37 milliards en une année.

Toutefois, une fois pris en compte l'inflation, son taux de progression annuel en valeur réel sur la période 1995-2009 est de 3,95%, soit environs le taux de croît démographique. Cet accompagnement de la demande par l'offre se fait néanmoins au prix d'une destruction de la ressource ligneuse (cf. infra les indicateurs concernant les forêts).

► Valeur ajoutée nominale du secteur de la pêche

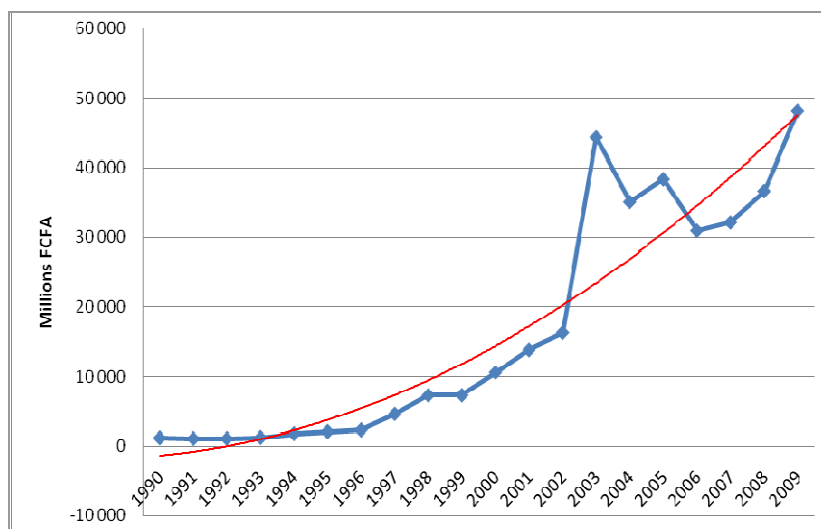


Figure 49: Valeur ajoutée nominale du secteur pêche

Le secteur de la pêche est celui qui présente le plus d'irrégularités en termes d'évolution parmi toutes les contributions au secteur primaire, et ses chiffres devraient faire l'objet d'une analyse détaillée. Néanmoins, le poids du sous-secteur dans la valeur ajoutée nominale du secteur primaire est peu important comparé aux secteurs de l'agriculture, de l'élevage et du secteur forestier.

On remarque que le secteur a connu la plus importante évolution entre 2002 et 2008 où la valeur ajoutée nominale a presque triplée en passant de 16 milliards à 44,4 milliards. Cette valeur a chuté en 2004 avec 35 milliards. Après une timide évolution en 2005, la valeur ajoutée a encore chuté en 2006 avant de conserver une tendance à l'amélioration jusqu'en 2009. Au total, en valeur réelle, le taux de croissance de la valeur ajoutée du sous-secteur a été de presque 21% par an sur la période 1995-2009, performance intrigante qui mériterait une analyse détaillée.

IV.1.1.1. Effet Direct 1 1 1 :

- L'efficacité et la productivité du SNRA sont améliorées
- Les thèmes de recherche sont issus d'un partenariat avec les producteurs ruraux
- Les producteurs ruraux s'approprient de nouvelles technologies
- La liaison recherche- formation- vulgarisation est améliorée
- Les intrants et le conseil technique sont disponibles pour les producteurs dans des conditions économiques viables

Les indicateurs liés à l'effet direct 1.1.1 sont :

- le rendement et la production du mil, sorgho, riz, niébé et arachide ;
- l'effectif des bovins, ovins et caprins produits ;
- la quantité moyenne d'engrais utilisé par cultivateur ;
- le pourcentage des cultivateurs utilisant au moins un engrais.

La batterie d'indicateurs utilisés pour évaluer cet effet montre que, globalement, les principales cultures sont encore conduites selon des logiques de minimisation des risques, avec un apport minimum d'engrais, des semences non améliorées et à l'aide de techniques culturelles traditionnelles. Les résultats de la recherche sont encore peu appropriés par les agriculteurs. Ces pratiques ont tendance à entraîner un développement extensif de l'agriculture vers des terres de plus en plus marginales, ainsi qu'une dégradation des terres liée notamment à l'abandon de la jachère. Toutefois, ce constat, patent pour la culture du mil, doit être relativisé par des constats intéressants concernant les cultures du sorgho, du niébé et de l'oignon, qui montrent une réelle dynamique de la profession agricole, et sa capacité à adopter certaines améliorations techniques. Ces différents constats mettent en évidence la nécessité de continuer à développer l'accès aux intrants agricoles, ainsi qu'un dispositif d'appui-conseil performant, à même de mieux faire le lien entre la recherche et ses utilisateurs potentiels.

► Rendement moyen et production de mil et sorgho

Le mil et le sorgho sont de très loin les principales cultures vivrières du Niger, et sont cultivées très majoritairement en système pluvial, quasiment sans utilisation d'intrants.

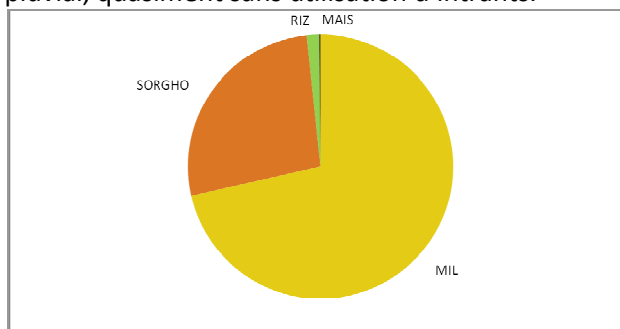


Figure 50: Proportion des principales céréales produites au Niger. Année 2008

En ce qui concerne les rendements de ces deux céréales, si l'on note une quasi-stagnation pour le mil, avec une progression moyenne annuelle de 1,08% de 1990 à 2009, on note en revanche une nette progression pour le sorgho, avec un gain de rendements moyen de 5,41% par an sur la même période, lui faisant atteindre des niveaux comparables à ceux du mil en fin de période.

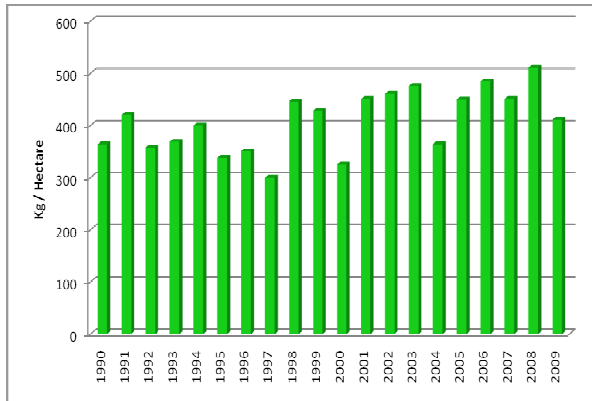


Figure 51: Rendement moyen du mil

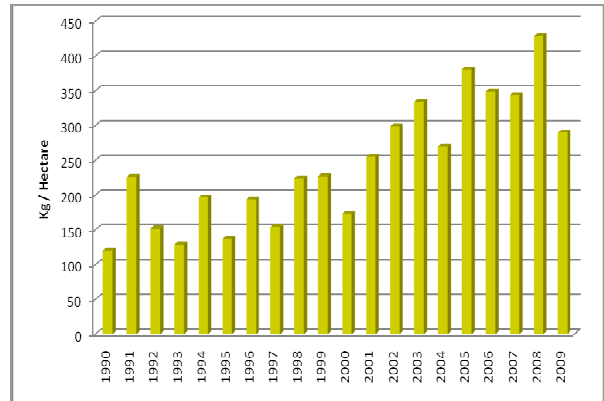


Figure 52: Rendement moyen du sorgho

Il est très intéressant de noter que, mis à part les épisodes de sécheresse, les rendements du sorgho ont connu une amélioration presque constante et en particulier à partir de 1998. La meilleure productivité a été enregistrée en 2008, avec 425kg/Ha. En première analyse, ce remarquable gain de productivité peut être imputable à l'amélioration relative de la pluviométrie en regard de la situation dramatique des années 1980. Ainsi les rendements du sorgho étaient revenus en 2008 à leur niveau de 1980. Par ailleurs, d'autres éléments peuvent avoir contribué à cette évolution, à savoir une diffusion de la pratique culturale du repiquage qui permet de raccourcir le temps de culture en « conditions sèches », l'adoption par les agriculteurs de variétés améliorées, notamment le SEPON, le NAD et le SSD développées par l'INRAN (programme 6), la diffusion des techniques de micro-dosage d'engrais, et la généralisation des boutiques d'intrants (projets IARBIC) (programme 3).

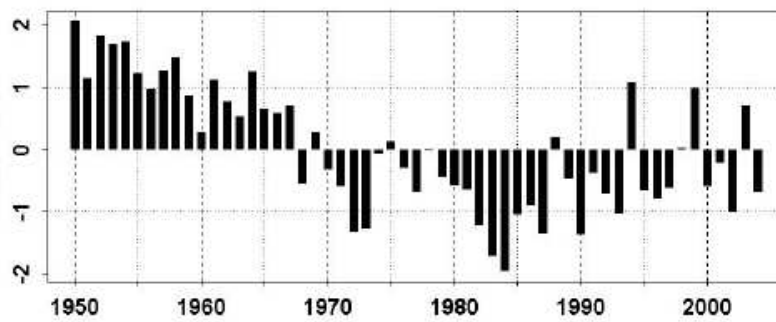


Figure 53: Indice pluviométrique¹⁴

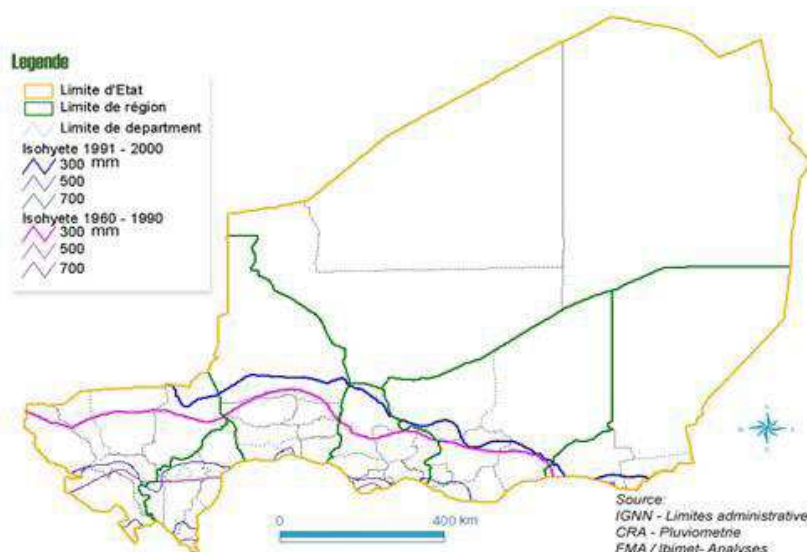


Figure 54: Glissement des isohyètes entre la période 1960-1990 et 1991-2000¹⁵

¹⁴ Source CIRAD/Agrhymet 2005, in CILSS – CSAO, *Profil sécurité alimentaire Niger*, avril 2008, p.5

¹⁵ Source Agrhymet, in CILSS – CSAO, *Profil sécurité alimentaire Niger*, avril 2008, p.5

En revanche, les rendements du mil ont quasiment stagné sur la même période. Les meilleurs rendements pour le mil ont été enregistrés en 2008 avec 511 kg à l'hectare. Pour les dix dernières années (2000 à 2009), la production moyenne annuelle à l'hectare est de 439 Kg. Le constat important à ce niveau est la très faible productivité des terres emblavées au mil qui pourtant représente la première spéculation du monde rural. Pour expliquer cette différence d'avec le sorgho, on peut avancer l'hypothèse (à confirmer par un travail d'analyse plus poussé au niveau régional) que cette stagnation apparente des rendements du mil cache des disparités régionales, les rendements moyens ayant tendance à augmenter légèrement dans les zones les plus au sud du fait d'une relative amélioration de la pluviométrie, comme pour le sorgho ; alors que l'extension de la culture du mil vers le nord se fait au détriment des rendements, impliquant donc en moyenne une relative stagnation de ceux-ci.

Par ailleurs, malgré les progrès des travaux de recherche sur l'amélioration variétale, force est de constater leur faible diffusion et la faiblesse des rendements. Compte tenu des conditions climatiques aléatoires et du faible prix de marché de cette céréale, cette culture vivrière est en effet conduite avec le minimum de « prise de risques » par les agriculteurs, c'est-à-dire notamment avec des semences traditionnelles et sans intrants. Le défi principal est le transfert des produits issus de la recherche auprès des producteurs et leur acceptation par ces derniers. L'amélioration de la fertilité des sols et la récupération des espaces dégradés sont également nécessaires pour soutenir la productivité et ainsi le potentiel de production.

En matière de production, si la production de mil augmentait durant la période de 3,39%, à peine plus que le taux d'accroissement officiel de la population, celle de sorgho quintuplait, son taux de croissance annuel moyen atteignant ainsi 6,43%.

Bien que des résultats concrets aient été obtenus notamment par le projet IARBIC (boutiques d'intrants, microdose...), ou par les divers projets de récupération des terres dégradées, ces interventions ne sont pas encore suffisantes pour améliorer significativement les rendements, et permettent juste actuellement de contrecarrer la baisse de fertilité des sols.¹⁶ La présence d'un encadrement de proximité efficace est nécessaire pour favoriser la diffusion et l'appropriation de nouvelles techniques. Etant donné que le ration d'encadrement est très faible actuellement.

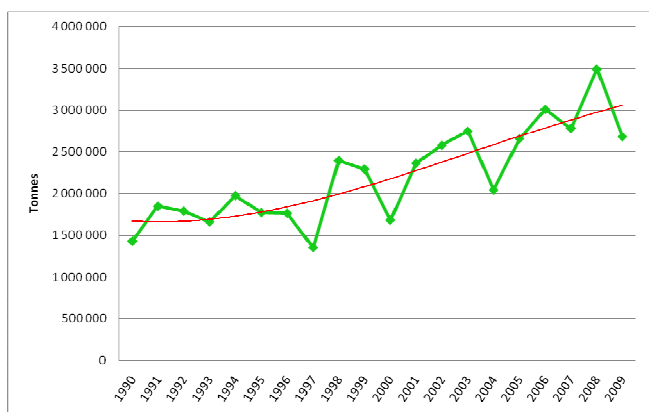


Figure 55: Production brute de mil

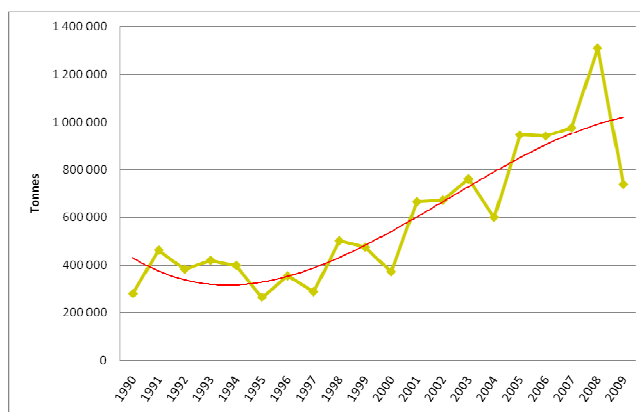


Figure 56: Production brute du sorgho

La production totale de mil a augmenté au rythme de 3,39% par an sur la période 1990-2009, passant de 1,5 million de tonnes en 1990 à environ 3 millions de tonnes à la fin de la période. Sachant que, dans le même temps, les rendements de cette céréale ont augmenté de 1% par an, cette augmentation est essentiellement faite d'une extensification des cultures.

A contrario, l'augmentation de la production de sorgho s'est essentiellement faite en intensification, les rendements augmentant au taux de 5,41% alors que la production totale croissait au rythme annuel de 6,43%.

► Rendement moyen et production de niébé

¹⁶ Pour une analyse plus complète des filières mil et sorgho, voir notamment Idrissa Soumana, *Bilan diagnostic sur la production du mil et du sorgho*, Niger, septembre 2001 – 170p., et surtout JAICAF, *Les céréales au Niger – accent sur le mil et le sorgho*, mars 2009 – 117p.

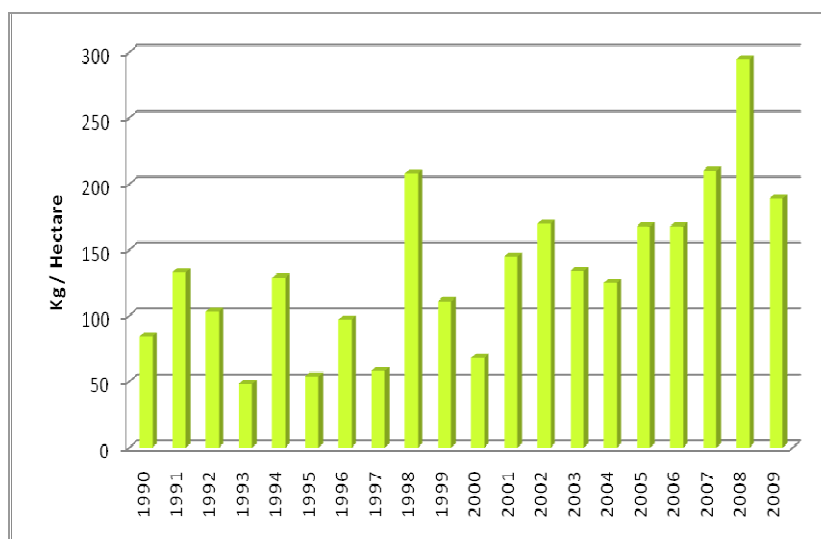


Figure 57: Rendement moyen du niébé

Les rendements du Niébé, tout en étant comme pour les autres cultures pluviales sensibles aux périodes de sécheresses, ont en moyenne très significativement augmenté depuis 1990 (+4,69% en moyenne annuelle). Cette légumineuse, qui a remplacé l'arachide comme culture de rente auprès de beaucoup de ménages paysans, fait en effet l'objet d'une attention particulière de la part des agriculteurs, et d'avances en terre (semences, engrais, produits phytosanitaires...).

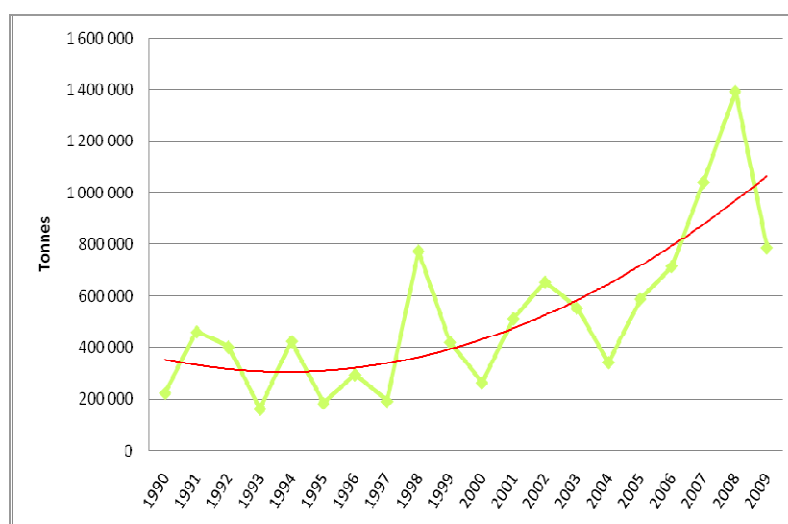


Figure 58: Production brute de niébé

La production de niébé, comme les autres cultures pluviales, affiche une sensibilité encore plus marquée à l'occurrence des épisodes de sécheresse. Malgré cela, c'est la filière qui affiche le plus fort développement, avec en moyenne 8% d'augmentation annuelle de la production depuis 1990. Cette progression est due d'une part à une augmentation des surfaces emblavées, mais surtout à une forte progression des rendements (4,69% de moyenne annuelle). Cette progression remarquable est due à l'intérêt (et aux investissements) des agriculteurs pour cette légumineuse dont la culture est rentable, qui est cultivée pour ses graines et pour ses fanes, et dont 70% de la production est exportée vers le Nigéria. Elle a ainsi progressivement remplacé l'arachide en tant que culture de rente et contribue à l'alimentation humaine. Cette filière illustre bien le fait que lorsque des opportunités économiques existent, la profession agricole trouve les moyens de s'organiser sans appuis extérieurs particuliers (sur la base des réseaux informels de collecte et d'intermédiation notamment)¹⁷. C'est ainsi un bon exemple de la contribution propre de la profession agricole aux objectifs de croissance de la SDR.

► **Rendement moyen et production d'oignon**

¹⁷ Voir notamment les analyses et les documents du RECA sur la filière Niébé : <http://www.reca-niger.org/spip.php?article281>

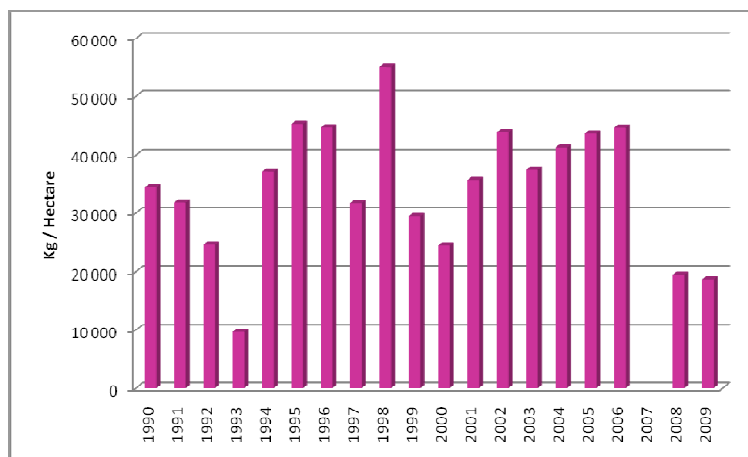


Figure 59: Rendement moyen de l'oignon

Le rendement moyen à l'hectare d'oignon était de l'ordre de 34 tonnes entre 1990 et 2009. Le rendement moyen le plus élevé est enregistré en 1998 avec plus de 55 tonnes à l'hectare. Pour l'année 2008, le rendement moyen est de 19,5 tonnes à l'hectare et a baissé en 2009 avec 18,7 tonnes à l'hectare soit la moitié du rendement moyen global des 20 dernières années. Toutefois, d'après notamment les notes et analyses du RECA, il semble que les chiffres des rendements de l'oignon aient été par le passé considérablement surestimés, et que les rendements actuels correspondent plutôt bien à la réalité du terrain.

► Production brute d'oignon

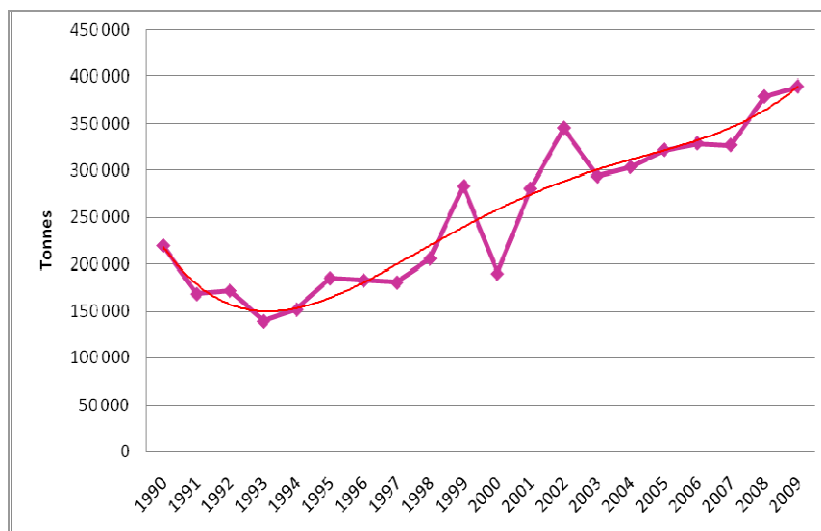


Figure 60: Production brute d'oignon

La production brute d'oignon est en constante augmentation malgré les baisses enregistrées en 2000 et en 2003. Pour l'année 2009, cette production approche les 400.000 tonnes. Dans ces cinq dernières années, la hausse la plus importante est constatée en 2008 où la production a augmenté de plus de 50.000 tonnes. Ce produit de rente, qui bénéficie d'un label de qualité et d'une Appellation d'origine Contrôlée (AOC) « Violet de Galmi », est exporté dans toute la sous région.

► Rendement moyen et production de riz

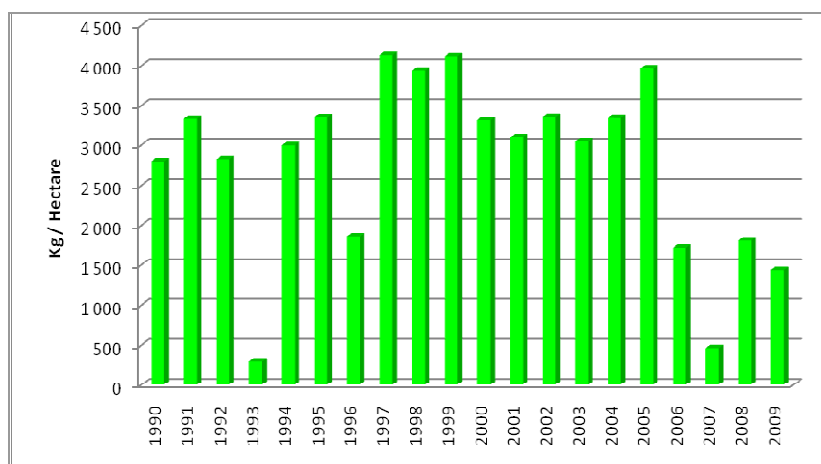


Figure 61: Rendement moyen du riz

Le rendement moyen annuel à l'hectare par rapport à la série de données de 1990 à 2009 est de 2.758 kg. Ce rendement a atteint 4.130 kg à l'hectare en 1997 et presque le même niveau en 1999. Après cette année, le niveau de production a constamment baissé et n'est plus que de 1.432 Kg à l'hectare en 2009 soit juste la moitié du rendement moyen des 20 dernières années.

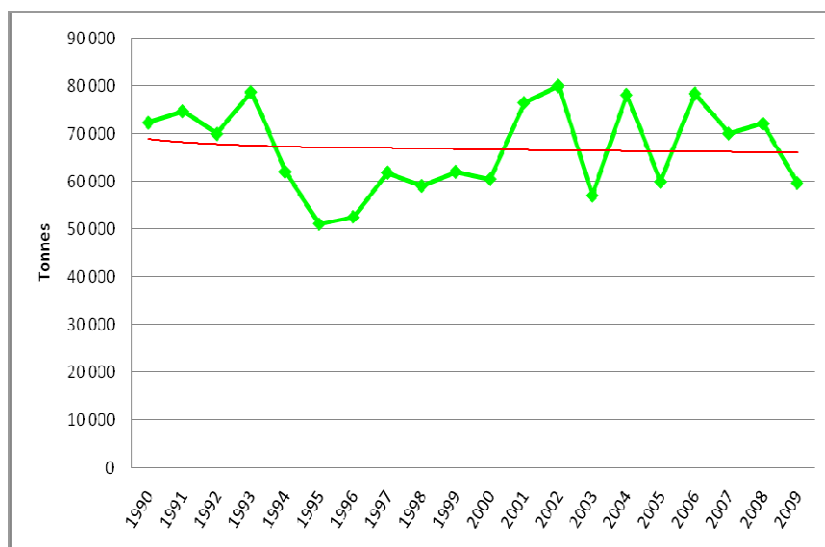


Figure 62: Production brute de riz

En 2009, le riz ne représentait que 1,7% du chiffre d'affaire de la production agricole primaire et seulement 2,3% du volume de céréales produites annuellement. Pourtant, la filière riz a fait l'objet de beaucoup d'attentions et est considérée comme une filière stratégique, notamment parce que cette céréale est essentiellement consommée par les urbains les plus aisés, que le taux de couverture de sa production nationale par rapport à la consommation avoisine à peine les 20% et donc que la contribution de cette spéculation au déficit céréalier (85% en 2001-2002) et incidemment au déficit de la balance commerciale (35 milliards de FCFA d'importations en 2005) est considérable, contrairement aux autres céréales nationales¹⁸. Néanmoins, la production de riz stagne depuis le début des années 90, pour de multiples raisons, liées notamment à la gestion de l'eau, à l'utilisation insuffisante d'engrais et plus généralement au défaut d'entretien des périmètres, qui se dégradent et nécessitent régulièrement la réalisation d'investissements lourds de réhabilitation.

Cette filière devait bénéficier de la mise en œuvre du programme 11 de la SDR ; « lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation » et du sous programme 4.1 « infrastructures hydroagricoles ». Sa stagnation illustre le fait que ce programme n'a été pour l'instant mis en œuvre que très partiellement.

► Effectif des bovins, ovins et caprins produits

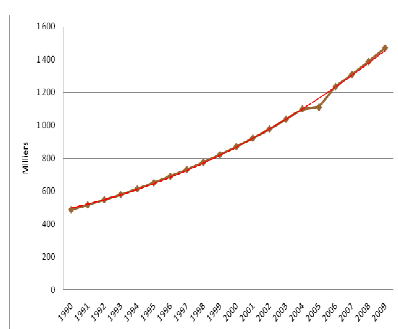


Figure 63: bovins produits

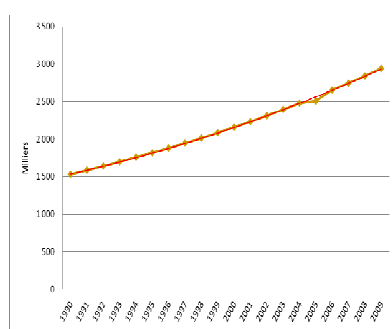


Figure 64: ovins produits

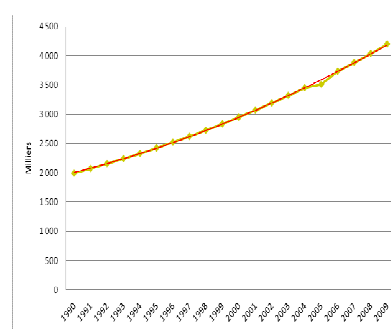


Figure 65: caprins produits

Rapportés aux impacts avérés et extrêmement sévères des derniers épisodes de sécheresse sur l'effectif des différents cheptels (cf. tableau ci-après), les chiffres d'évolution des animaux produits, source MAGEL, ou ceux des différents cheptels fournis par FAOSTAT ou par l'INS (cf. graphique infra) qui sont manifestement des extrapolations autour des chiffres du dernier recensement de l'agriculture (2007) ne sauraient refléter la réalité en dehors de ce point fixe, sauf à supposer que la pénurie d'eau ou de fourrage (voir infra bilan fourrager) n'a aucun impact sur l'effectif du cheptel. De fait, ils ne sont pas cohérents avec les estimations de perte du cheptel réalisées après chaque année de sécheresse.

¹⁸ Données *Stratégie Nationale de la filière riz*, Ministère du développement agricole, FAO, JICA, novembre 2009

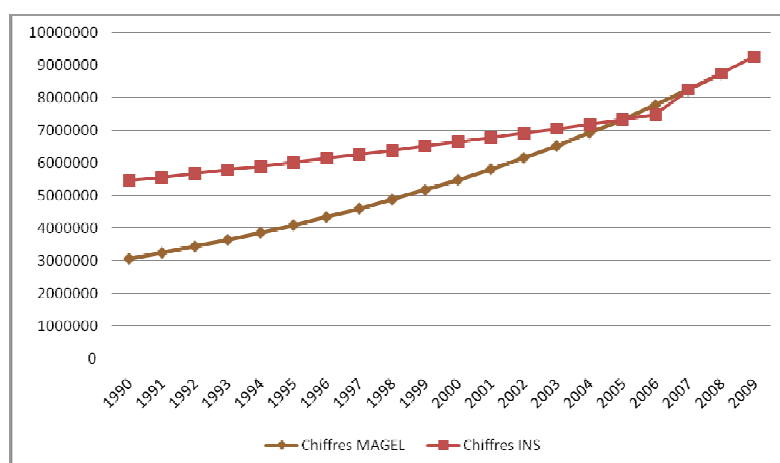


Figure 66: effectif du cheptel bovin – comparaison des chiffres FAOSTAT et INS

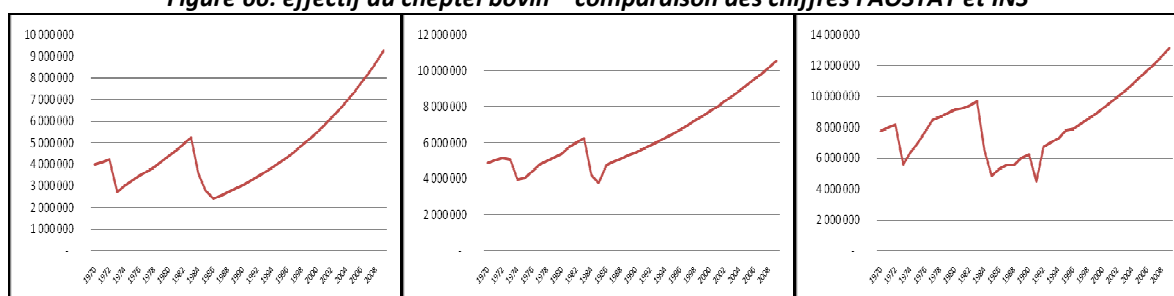


Figure 67: Effectif des bovins

Figure 68: Effectif ovins

Figure 69: Effectif caprins

En considérant une série des données sur le cheptel de 1970 à 2009, l'évolution du cheptel est très marquée par les années de sécheresse et cela jusqu'en 1986 pour les bovins et les ovins et 1996 pour les caprins. Ces séries illustrent bien la nécessité de retravailler les séries de données qui ont fait l'objet de retropolation suite au RGAC 2007.

Espèces	Année de sécheresse	Perte d'animaux	Reconstitution	
			Durée	Taux
Bovins	1973	47,6%	10 ans	83,9%
	1984	40,0%	14 ans	94,8%
	1998	30,0%	nd	nd
Ovins	1973	36,8%	7 ans	100,3%
	1984	35,0%	9 ans	104,0%
	1998	nd	nd	nd
Caprins	1973	15,9%	5 ans	103,8%
	1984	33,0%	13 ans	88,5%
	1998	nd	nd	nd
Camelins	1973	17,4%	5 ans	100,0%
	1984	19,3%	3 ans	120,4%
	1998	nd	nd	nd

Tableau 17: Séquence des sécheresses et leurs effets sur le cheptel

Compte tenu de l'importance de premier plan du secteur de l'élevage pour l'économie du Niger et pour la sécurité alimentaire des ménages, un travail fin de modélisation des impacts des épisodes de sécheresse devrait être entrepris de manière d'une part à reconstruire « ex-post » les séries sur des hypothèses réalistes, et d'autre part à estimer de la manière la plus cohérente possible l'effectif du cheptel à partir du point fixe du RGAC 2007.¹⁹

► Quantité moyenne d'engrais utilisée par cultivateur

La série de données n'est pas disponible pour convenablement apprécier la quantité moyenne d'engrais utilisée par cultivateur. Les informations disponibles concernent la quantité totale d'engrais utilisée au Niger

¹⁹ De tels modèles existent, ou sont en cours de développement, notamment au travers d'un partenariat CIRAD – AGRHYMET. cf. <http://www.cirad.bf/fr/anx/cheptel.php>

par an. Ainsi, une croissance de cette quantité est observable entre 1996 à 2002, année où elle a atteint les 20.000 tonnes. Les dernières données disponibles pour l'année 2007 indiquent une quantité de 14.000 tonnes.

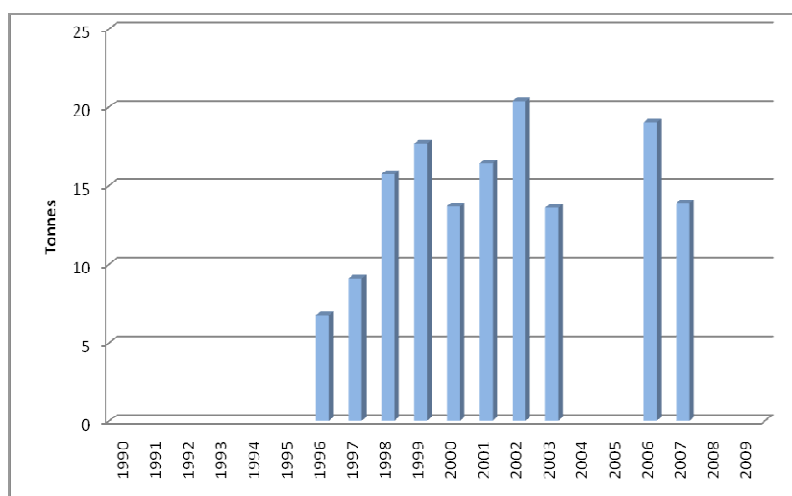


Figure 70: Quantité d'engrais utilisée par an

IV.1.1.2. Effet Direct 1.1.2 : Pourcentage de la population rurale ayant accès à des SFD

- Le réseau des systèmes financiers décentralisé est assaini, professionnalisé et développé
- Les points de services des banques commerciales en zone rurale sont plus nombreux et l'encours des crédits commerciaux aux entrepreneurs ruraux augmente
- La réglementation en vigueur et les principes de la politique sectorielle en la matière sont respectés
- Le volume de l'épargne rurale augmente
- Le volume des crédits accordés aux ménages ruraux augmente

L'effet direct 1.1.2 est renseigné par un seul indicateur à savoir le Pourcentage de la population rurale ayant accès à des SFD.

La croissance du secteur apparaît comme étant régulière, à la fois en termes de clients des SFD, de points de service, et d'encours de crédit, le taux de pénétration du secteur, avec à peine plus de 2% de la population rurale ayant accès aux SFD, est encore très faible comparé notamment aux autres pays de l'UEMOA.

La série des données disponibles pour la période 1999-2009 qui concernent le secteur de la micro finance sont d'ordre général, elles ne sont pas scindées par zone (rurale et urbaine). Mais comme d'après l'ARSM, 80% de la cible des SFD est rurale et la population rurale représente (84%) de toute la population, il est facile de ramener ces données à l'échelle rurale.

► Le pourcentage de la population rurale ayant accès aux SFD

Le pourcentage de la population rurale ayant accès aux SFD est en moyenne de 1,47% sur 10 ans. Pour les trois dernières années, il varie entre 2% en 2007 et 2,2% en 2009.

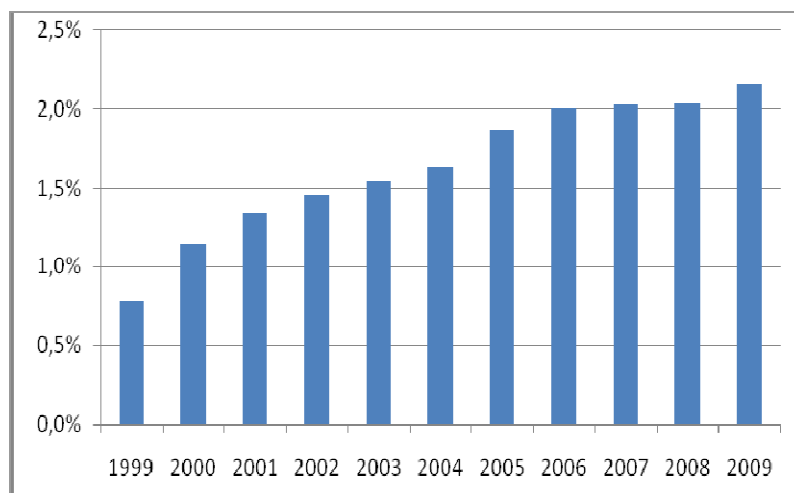


Figure 71: Pourcentage de la population rurale ayant accès aux SFD

► **Nombre des points de service**

Le nombre des points de service sont passés d'un peu moins de 80 en 1999 à plus de 170 à 2009, soit plus de double en 10 ans.

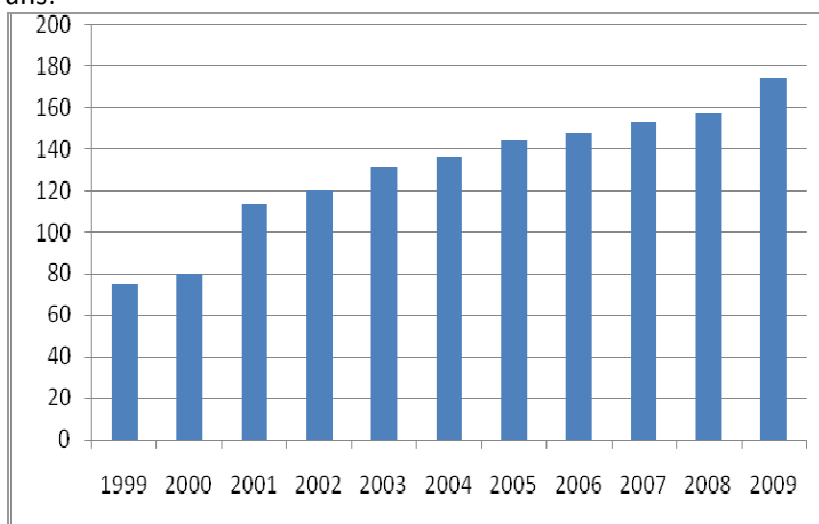


Figure 72: Nombre des points de service

► **Pourcentage de bénéficiaire de crédit**

Le pourcentage de bénéficiaires de crédit a décliné de 1999 à 2003 avant de connaître une forte croissance jusqu'en 2009. Ce ci a permis de multiplier par 3 la proportion des bénéficiaires de 2003 à 2009.

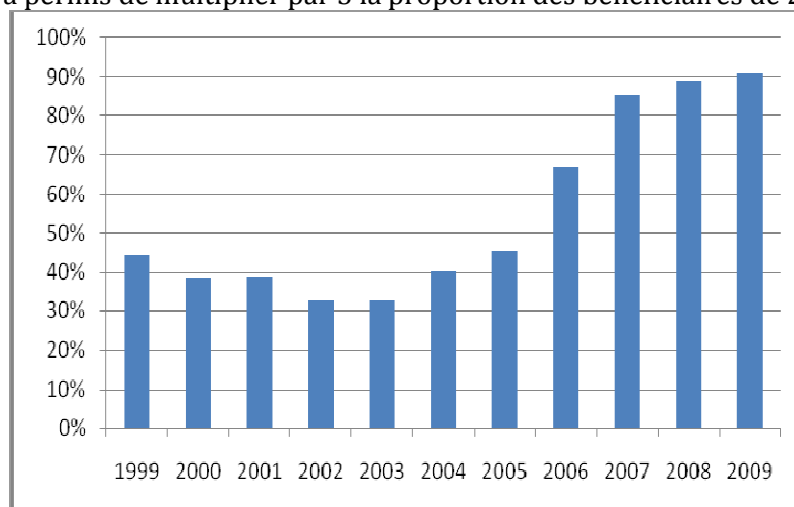


Figure 73: Pourcentage des bénéficiaires des crédits auprès des SFD

IV.1.1.3. Effet Direct 1.1.3 :

- Les surfaces irriguées augmentent
- Les besoins en eau et en fourrage du cheptel sont mieux couverts
- La pisciculture et l'aquaculture se développent
- Les surfaces aménagées par des techniques de CES/DRS augmentent.

Cinq indicateurs concourent pour renseigner l'effet direct 1.1.3, il s'agit :

- de la Superficie des terres irriguées ;
- du Pourcentage des surfaces irriguées sur les terres irrigables ;
- du Pourcentage de la valeur de la production irriguée sur la valeur de la production agricole totale ;
- Production piscicole contrôlée ;
- Taux de couverture des besoins fourragers.

Les indicateurs utilisés pour apprécier cet effet montrent que des efforts significatifs ont été entrepris dans ce domaine, notamment en termes d'aménagement de nouvelles surfaces irriguées. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire, puisque 30% des surfaces irrigables sont effectivement irriguées et que la baisse des rendements rizicole par exemple traduit probablement un défaut d'entretien de certains aménagements. D'autre part, l'évolution du bilan fourrager est préoccupante, et traduit un déséquilibre très inquiétant, qui appellerait un renforcement des actions en direction des éleveurs visant à préserver le cheptel.

► Superficie des terres irriguées

Le potentiel des terres cultivables est estimé à 14,5 millions d'hectares, dont seulement 270 000 Ha de terres irrigables. En 2007, sur ce potentiel, environ 6,2 millions d'hectares étaient mis en culture pluviale et 85 700 Ha en culture irriguée.²⁰

Tableau 18: Utilisation des terres (en milliers d'hectares). Source Aquastat 2007²¹

Période	1993-97	1998-02	2003-07
Superficie totale	126 700	126 700	126 700
Superficies cultivables	14 484	14 484	14 484
Superficies irrigables	270	270	270
Superficies irriguées	78,5	85,3	85,7
Superficies irriguées/ Sup. irrigables	29%	31,5%	31,7%

De fait, eu égard à ces chiffres, il apparaît que les aménagements réalisés en 2008 et 2009 (respectivement 1 117 et 820 hectares) sont significatifs dans ce domaine, avec une augmentation des surfaces irriguées de 2,3%, et une réalisation de 40% des objectifs fixés à l'horizon 2012.

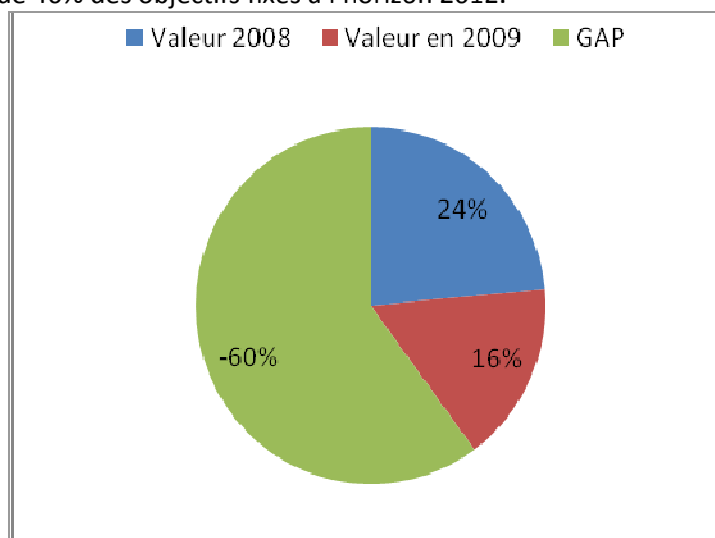


Figure 74: Niveau de réalisation des superficies des terres irriguées (ha) par rapport à 2012

²⁰ Sur ces 85700 hectares, on en recensait 13 500 en maîtrise totale de l'eau, 60 000 en maîtrise partielle et 12 000 en submersion non contrôlée. CILSS – CSAO, *Profil sécurité alimentaire Niger*, avril 2008, p.3

²¹ Source Aquastat 2007, in CILSS – CSAO, *Profil sécurité alimentaire Niger*, avril 2008, p.3

► **Pourcentage de la valeur de la production irriguée sur la production agricole totale**

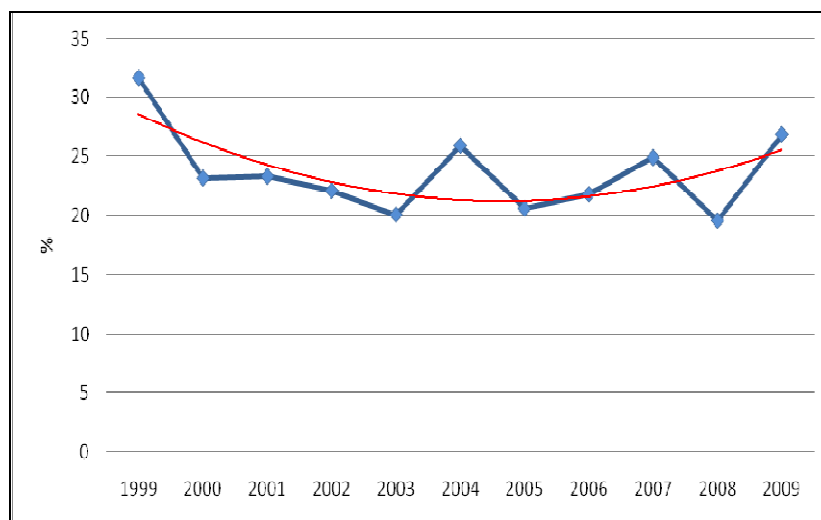


Figure 75: Pourcentage en valeur de la production irriguée sur la production pluviale

La production irriguée génère une très forte valeur ajoutée par rapport aux cultures pluviales, puisque pour un rapport des surfaces irriguées aux surfaces cultivées en pluvial de moins de 5%, la production en valeur de la production irriguée sur la production pluviale avoisine les 25%. Ceci est imputable à la fois aux rendements et aux valeurs unitaires généralement supérieures des productions.

Malgré les efforts relatifs fournis dans le domaine, le pourcentage de la production irriguée sur la production agricole totale ne présente aucune évolution notable. Pour l'année 2009, le pourcentage est de l'ordre de 27%. Il était de plus de 30% en 1999 et n'a connu que des baisses en dehors des années 2004 et 2007. Cela s'explique d'une part par des investissements encore trop faibles dans le domaine de l'appui au développement de l'irrigation (programme 11 et sous programme 4.1), et également par la baisse, induite, des rendements rizicoles, ainsi que les problèmes fonciers qui freinent la mise en valeur.

► **Production piscicole contrôlée**

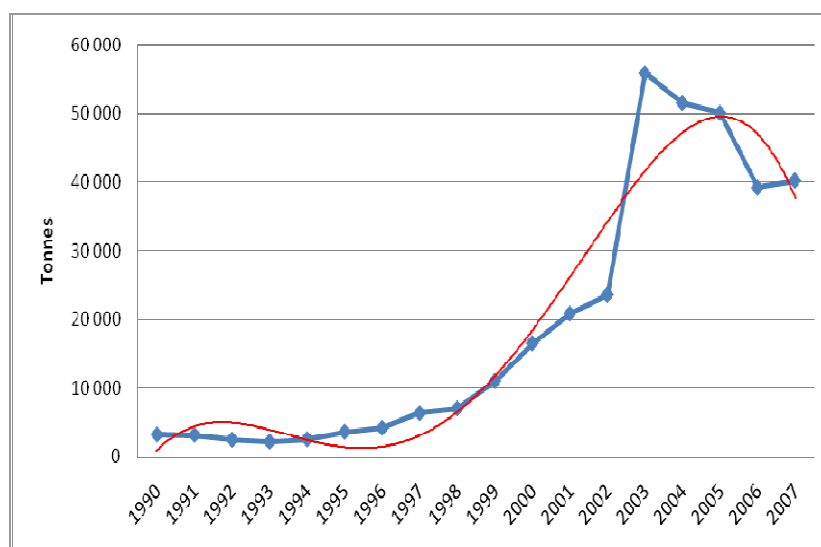


Figure 76: Production piscicole contrôlée

Il ressort une baisse constante de la production piscicole au Niger à partir de l'année 2003 qui a connu le pic dans le domaine. La chute vertigineuse de cette production est vécue en 2006 et en 2007. Pour l'année 2007, la chute par rapport à la production de l'année 2006 est de près de 8.000 tonnes de poisson.

► Taux de couverture des besoins fourragers

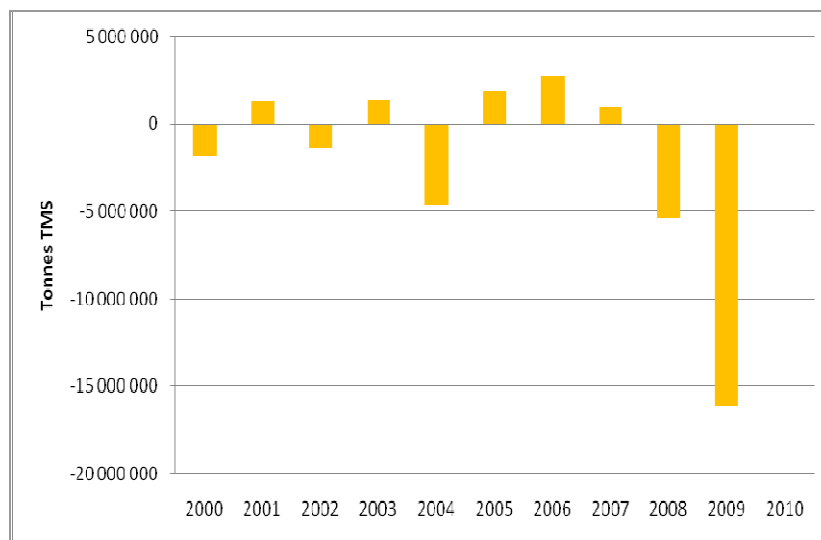


Figure 77: Bilan fourrager

Le bilan fourrager national affiche une baisse constante. La production fourragère pour l'année 2009 est extrêmement déficitaire dont le niveau n'a pas été enregistré depuis très longtemps. Cette situation extrêmement catastrophique s'explique en partie par des poches de sécheresse enregistrées en début de la saison hivernale mais aussi et surtout les pluies qui ont continué à tomber dans une partie de la zone pastorale après l'assèchement des graminées. Ce qui a occasionné leur pourrissement.

Sur les dix ans de la période 2000-2009, trois années se sont traduites par un déficit fourrager. Ces chiffres renvoient à ceux du cheptel, et devront à terme être mis en cohérence.

IV.1.2. Effet Spécifique 1 2

Les productions agro-sylvo-pastorales sont mieux valorisées

► Accès au réseau routier

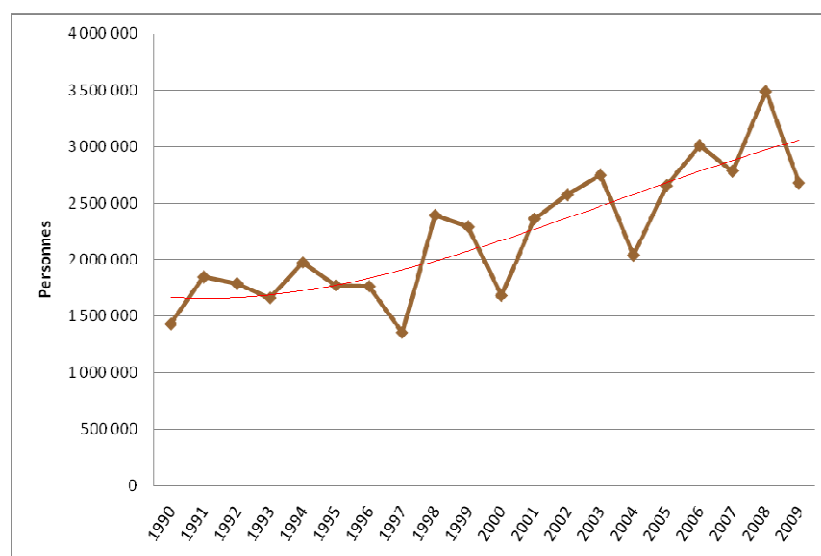


Figure 78: Personnes ayant accès à une route en milieu rural

Selon les normes actuelles, toute population se situant à 5 km d'une route praticable est considérée comme étant désenclavée. C'est ce nombre de personnes qui est comptabilisé. De 1990 à 2009, le nombre de personnes ayant accès à une route a augmenté au rythme moyen annuel de 3,39%, c'est-à-dire un peu plus rapidement que le rythme d'augmentation de la population. Ce bon résultat est imputable aux

aménagements réalisés dans le cadre du sous-programme 4.2, « infrastructures de transport », qui a financé de manière satisfaisante par rapport aux prévisions initiales (90% en moyenne annuelle). Soulignons toutefois que, si le taux de la population rurale ayant accès à une route reste de fait quasiment constant, de plus en plus de personnes n'ont pas accès à une voie de communication, du fait même du taux de croissance démographique.

IV.1.3. Effet Spécifique 1.3

Les sources de revenu des ménages ruraux sont plus diversifiées

L'indicateur de l'effet spécifique 1.3 est le Pourcentage des deux premières sources de revenu dans le revenu total des ménages.

Les données des indicateurs relatifs à l'effet spécifique 1.3 ne sont pas encore disponibles à l'édition du présent rapport. Toutefois, l'exploitation de sources secondaires permet d'avoir une bonne idée des dynamiques en cours en matière de diversification de revenus des ménages.

L'indicateur renseignant cet effet est produit chaque 5ans par l'INS dans le cadre de l'Enquête Budget et Consommation, ce qui fait que les données disponibles datent de 2006, date de la dernière enquête. D'après une étude sur le profil de la sécurité alimentaire au Niger en 2008²², les principales sources de revenu des ménages sont l'agriculture, le commerce, l'élevage et les prêts reçus. Comme le commerce porte pour l'essentiel sur les produits agro-sylvo-pastoraux, on peut dire que près de 58% des revenus sont liés aux activités agro-sylvo-pastorales (AGR portant sur la transformation et la commercialisation des produits ASP). Si cette dépendance vis-à-vis des activités agro pastorale reste importante, on note que les différents chocs qui ont affecté les systèmes de production sahéliens ces dernières années ont favorisé, grâce à la résilience des ménages, l'émergence d'autres sources de revenus comme le travail (9%), l'artisanat (8%) et les activités génératrices de revenus (6%).

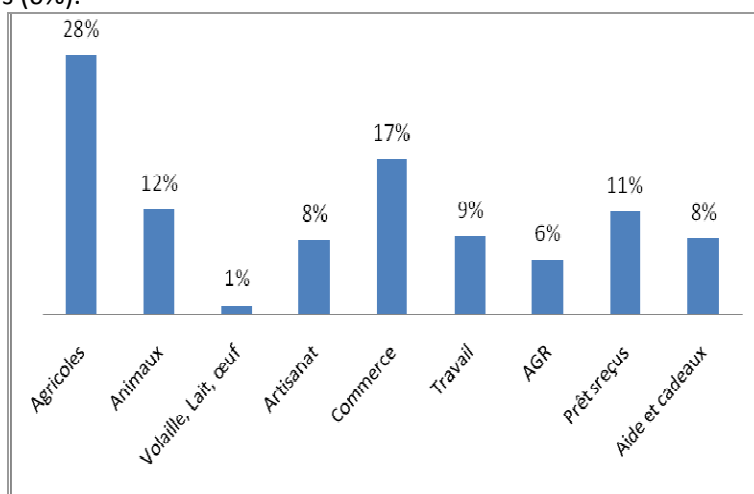


Figure 79: Proportion des revenus par activité²³

Au total, les activités agro pastorales constituent la principale source de revenu pour environ 40 pourcent des ménages ruraux nigériens. Les revenus des ménages nigériens résultent d'une dynamique de reconversion d'activités et de diversification de portefeuille.

²² CILSS – CSAO, *Profil sécurité alimentaire Niger*, avril 2008, p.13

²³ Source enquête QUIBB 2006, in CILSS – CSAO, *Profil sécurité alimentaire Niger*, avril 2008, p.13

IV.2. EFFET GLOBAL 2.

Une gestion durable des ressources naturelles et une meilleure prévention des risques améliorent la sécurité alimentaire

Un seul indicateur permet de renseigner l'effet global 2, il s'agit du Pourcentage de la population rurale en situation de sécurité alimentaire.

Les activités de gestion des crises et catastrophes ont bénéficié d'un niveau de financement très élevé. Ce qui dénote la fragilité des systèmes de production et des ménages face aux risques et catastrophes naturelles. Mais si ces actions de réponses aux crises permettent de traiter en partie la conséquence des épisodes critiques, les causes structurelles de l'insécurité alimentaire sont encore trop peu traitées. Ainsi les aménagements visant une meilleure gestion durable des terres (récupération de terres dégradées, aménagement forestiers...) sont encore largement insuffisants et ne permettent même pas de compenser la tendance à la dégradation. Ces activités relèvent du programme 13 de la SDR, qui fait partie des plus mal financés. A contrario, il convient de mentionner les réalisations en matière d'accès à l'eau potable, dont le taux progresse en dépit de la croissance démographique. Elles révèlent ainsi les bonnes performances du programme 8 (eau et assainissement) et peut faire état de réalisations très significatives, bien que limitées en raison de la faiblesse des financements (moins de la moitié de ce qui était prévu à l'origine).

► Pourcentage des populations en situation de sécurité alimentaire

Même si la couverture des besoins céréaliers est complète, la population en situation de sécurité alimentaire est toujours en deça de 100%. Pire, dès qu'il y a une année déficitaire, le pourcentage de cette population diminue considérablement. De 2006 à 2009, seule 34% en moyenne de la population sont en sécurité alimentaire. En 2009 où le déficit céréalier est très élevé, ce pourcentage de sécurité alimentaire n'est que de 14%. En 2008, bien que le taux de couverture céréalier est supérieur à 120% (figure ci-dessus), à peine 54% de la population est en sécurité alimentaire, situation liée beaucoup plus à la disparité de la production entre régions et même entre les zones d'une même région.

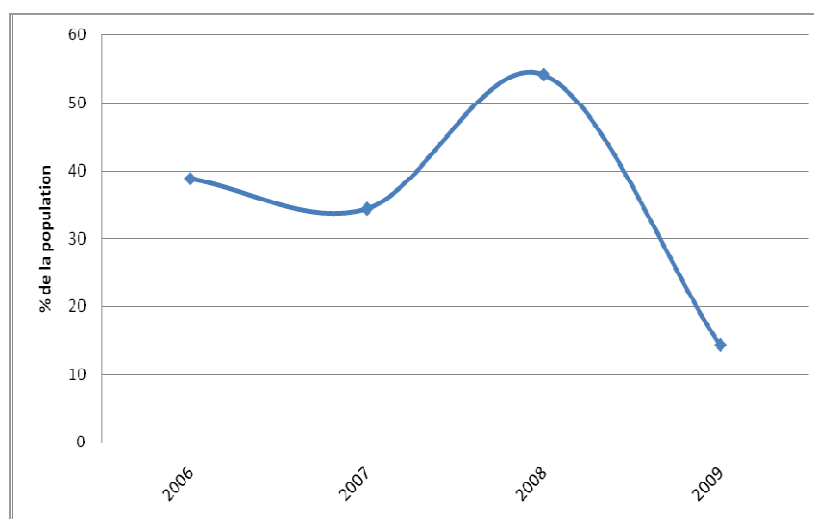


Figure 80: Pourcentage de la population en situation de sécurité alimentaire

De l'analyse du taux de couverture des besoins céréaliers d'une part et du pourcentage de la population en situation de sécurité alimentaire, il ressort que la problématique de la sécurité alimentaire ne peut se résoudre qu'à travers la prise en compte d'au moins deux paramètres. D'abord, si on veut rompre le cercle vicieux de la précarité alimentaire à la disponibilité temporaire strictement lié au cycle de sécheresse, il faut améliorer le niveau de productivité des systèmes de production céréaliers pratiqués par la grande masse des producteurs et les rendre beaucoup moins dépendant des aléas climatiques. Ensuite et surtout, il faut développer des potentialités agro-sylvo-pastorales régionales, pour donner la chance à toute région

d'optimiser la production qui lui est propre et prometteuse pour son développement (tenir compte des spécificités régionales et développer des pôles de productions).

IV.2.1. Effet Spécifique 2.1

L'instabilité des ménages ruraux sur l'accès à l'alimentation est réduite

Ces indicateurs sont au nombre de deux à savoir : le Coping Strategy Index en milieu rural et le Pourcentage des enfants de moins de 5 ans en milieu rural atteints d'insuffisance pondérale.

► Taux de couverture des besoins céréaliers

Le taux de couverture en besoins céréaliers évolue en dents de scie depuis 1991. Durant la décennie 2000-2009, on dénombre trois années déficitaires à savoir 2000, 2004 et 2009. De 2007 à 2008, le taux est supérieur à la prévision de 113,04% de l'objectif fixé pour 2012. Par contre, l'année 2009, avec un taux de seulement 88% est loin en-deçà des besoins et de la prévision.

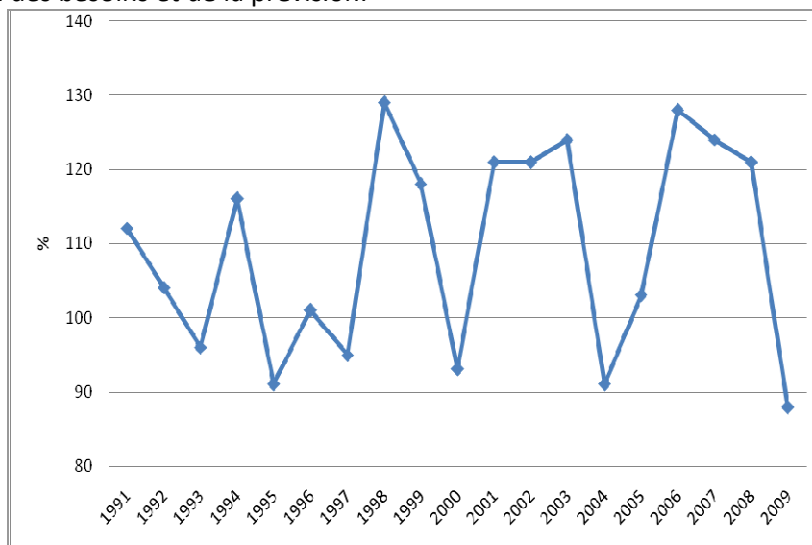


Figure 81: Taux de couverture des besoins céréaliers

L'analyse du bilan alimentaire faite en 2011 par le Ministère en charge de l'agriculture du Niger, révèle que les besoins énergétiques des nigériens proviennent essentiellement des céréales, suivies des légumineuses. Le mil reste très largement devant les autres céréales en procurant plus de la moitié des quantités énergétiques, le sorgho et le maïs apportant une contribution non négligeable (10%). Quant aux autres céréales (riz, blé, fonio...) leur participation est très secondaire.

L'importante place qu'occupent les céréales (en particulier le mil et le sorgho) dans l'alimentation, fait en sorte que ces années déficitaires, correspondant aux années de sécheresse, ont contribué à creuser davantage le fossé de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Cette situation crée un cercle vicieux de la précarité à la disponibilité alimentaire temporaire.

IV.2.2. Effet Spécifique 2.2

La qualité nutritionnelle et sanitaire de l'alimentation des ménages ruraux est améliorée

Cet effet spécifique est renseigné à travers l'indicateur ci après : le Pourcentage de la population rurale ayant un Score de consommation alimentaire acceptable

► Taux de couverture de besoins en eau potable en milieu rural

Le taux de couverture des besoins en eau potable, est quasi constant de 2007 à 2008, et connaît une progression de 1% de 2008 à 2009. Mais cette faible progression est importante quand on se réfère au taux de croissance de la population en milieu rural. Cela veut dire que des efforts sont effectués pour que l'évolution relative du taux de couverture en eau dépasse celle du taux de croissance de la population.

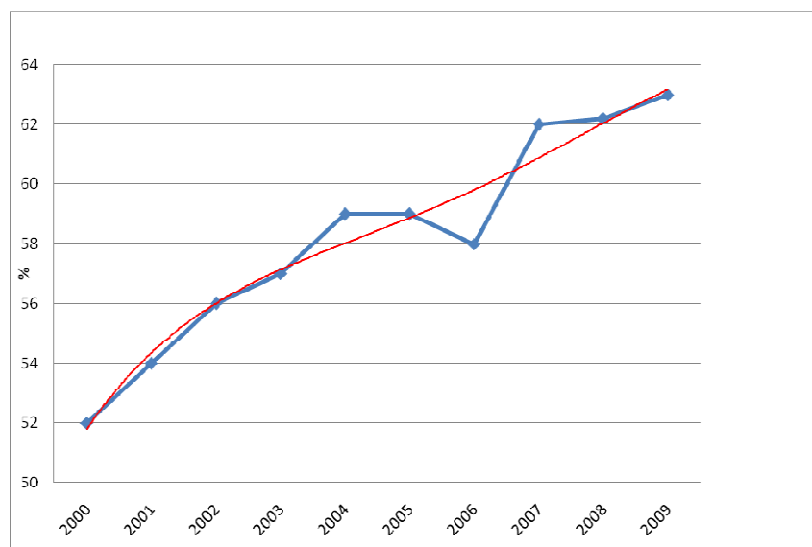


Figure 82: Taux de couverture des besoins en potable en milieu rural

Mais en matière du progrès vers les objectifs de la SDR, il faut noter que l'analyse des progrès accomplis jusqu'au 31 décembre 2009 et la projection de son évolution révèle qu'à partir de 2010 les financements acquis ou probables à moyen terme ne permettront pas d'accroître le Taux de Couverture, mais serviront à compenser partiellement l'augmentation de la demande due à la croissance démographique. L'atteinte des cibles de la SDR (TC=80%) ne pourra pas se faire avec le niveau de financement actuel. En effet, avec la progression actuelle, le scénario probable ne portera ce taux même en 2012 qu'à 66,57%.

Bien que conforme au cadre logique initial du programme 8 de la SDR cet indicateur (Taux de Couverture) ne renseigne pas véritablement sur l'accès des populations à l'eau potable tel que défini pour les OMD ; Raison pour laquelle la Revue conjointe 2009 a préconisé l'adoption des nouveaux indicateurs (Taux de Couverture géographique (TCg) ; Taux d'Accès théorique (Tat), Taux de Panne des PEM (TP). Ces trois indicateurs et l'établissement d'une nouvelle situation de référence en fin 2009 constituent une avancée significative vers un meilleur suivi du progrès dans le sous-secteur. Le Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (PNAEPA) étant élaboré sur la base de ces indicateurs. Ils sont déjà intégrés au cadre logique révisé du programme 8.

Le Taux de Couverture géographique (TCg) et le Taux d'Accès théorique (Tat) expriment respectivement la mesure de la bonne répartition des ouvrages d'alimentation en eau potables sur le territoire et la mesure de la proportion de la population qui est desservie en eau potable.

Sur la base de la situation de référence et des projections, l'évolution et les tendances de ces deux nouveaux indicateurs sont les suivantes :

Tableau 19: Scénarii d'Evolution des indicateurs de couverture des besoins en eau

Année		2008	2009	2010	2011	2012	2013
TCg	Scénario de base	-	71.45%	74.60%	76.30%	77.41%	78.56%
	Scénario probable	-	71.45%	74.60%	76.52%	78.42%	80.55%
TAt	Scénario de base	-	43.79%	46.69%	46.76%	46.29%	45.87%
	Scénario probable	-	43.79%	46.69%	46.95%	47.18%	47.61%

Le tableau ci-dessus, dresse les scénarii d'évolution de l'indicateur TAt qui traduit l'accès à l'eau potable. Ainsi, la cible OMD de 50% (la même cible qui est en fait visée dans le cadre de la SDR) ne sera pas atteinte même dans le cas du scénario le plus optimiste.

IV.2.3. Effet Spécifique 2.3

La gestion durable des ressources naturelles est améliorée

Quatre indicateurs contribuent à renseigner l'effet spécifique 2.3, il s'agit de :

- Superficie des forêts disposant ou bénéficiant de travaux d'aménagement ;
- Pourcentage des aires protégées pour respecter la biodiversité ;
- Superficie des terres dégradées récupérées ;
- Longueur des brise-vent réalisés.

De nombreux efforts d'aménagement en matière de gestion durable des terres et de préservation de l'environnement sont d'ores et déjà consentis. Toutefois, ces efforts sont encore largement insuffisants pour atteindre les objectifs fixés et pour contrecarrer les tendances à la dégradation des terres, à la déforestation. Cette insuffisance renvoie au sous-financement des programmes de la SDR liés à la gestion des terres, en particulier le programme 13, « restauration des terres et reboisement ». Par ailleurs, la réforme foncière, si importante pour cette problématique, semble peiner à se mettre en place, avec un seul Schéma d'Aménagement Foncier mis en place entre 2007 et 2009.

► Longueur de brises vent réalisés

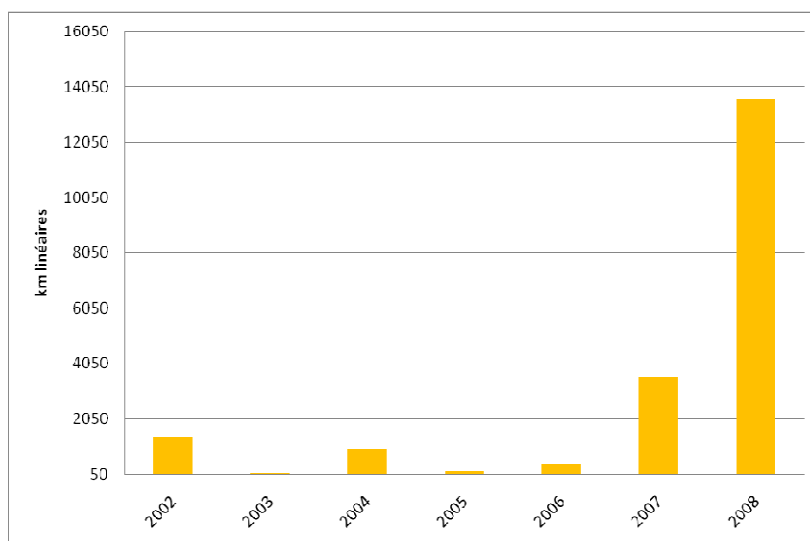


Figure 83: Longueur des brises vent réalisés

Pour atteindre l'objectif de 280 000 km de brises vent en 2012, il faudrait en moyenne 56 000 km de brises vent par an. Les réalisations de l'année 2008 (13 631 km) bien que supérieures à celles des autres années, sont elles-mêmes encore nettement en deçà du rythme requis.

► Superficies des forêts aménagées

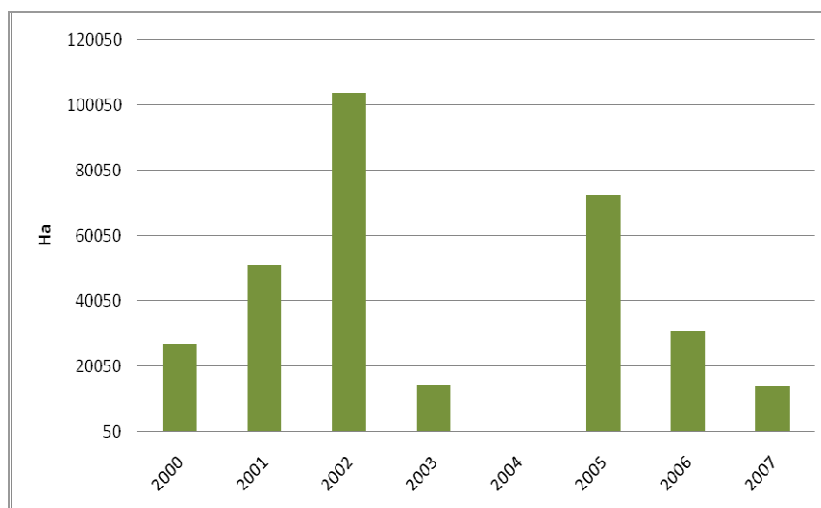


Figure 84: Superficies des forêts aménagées

Les chiffres correspondant à cet indicateur frappent par leur irrégularité, qui traduit la mise en œuvre épisodique de campagnes d'aménagement limitées dans le temps. Par ailleurs, la moyenne annuelle des aménagements est de 39 181 Ha sur la période 2000-2007. Pour atteindre les 350 000 Ha planifiés pour 2012, la surface aménagée moyenne annuelle devrait être de 87 500 Ha.

Notons par ailleurs que le pourcentage des aires protégées par rapport à la surface du territoire nationale est resté constant depuis 2002 (début de la série de données), à 6,6%, de même que la superficie totale des réserves de faunes et des parcs (8 523 000 Ha).

► Superficies des terres dégradées récupérées

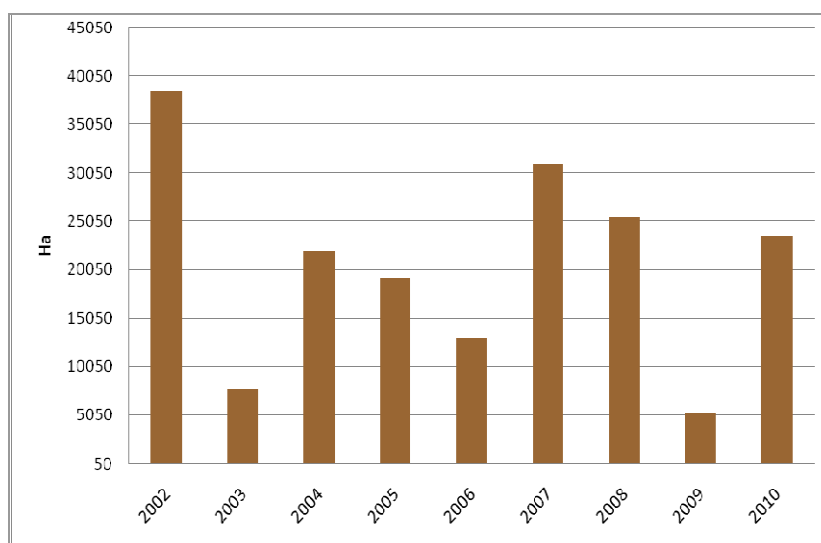


Figure 85: Superficies des terres récupérées

Depuis 2002, chaque année des superficies des terres dégradées sont récupérées. La moyenne annuelle du nombre d'hectares récupérés entre 2002 et 2009 est de 20 644, soit 53% de moins que l'estimation annuelle pour atteindre les 400 000 Ha en 2012. Au rythme de progression actuel, l'objectif de 400 000 Ha ne serait atteint qu'en 2025.

Par ailleurs, ces chiffres doivent en toute rigueur être rapprochés des évaluations de dégradation des terres, pour obtenir un « solde net » des terres récupérées.

Tableau 20: Types de dégradation des terres et surfaces concernées²⁴

TYPES DE DÉGRADATION	1990-1999	2000-2003
	En millions d'hectares	
Erosion éolienne et/ou hydrique	0,9	0,36
Déforestation/déboisement	1	0,4
Feux de brousse	1,3	

Si l'on se réfère aux chiffres ci-dessus, la moyenne de 250.000 Ha dégradés annuellement par érosion et déforestation entre 2000 et 2003 donne probablement un bon ordre de grandeur du phénomène. De fait, les 20.000 Ha récupérés annuellement cités plus haut correspondraient à 8% des terres effectivement dégradées. Ce ratio, obtenu pas une série d'approximations, ne peut toutefois que donner une idée générale de la situation.

²⁴ Source Profil environnemental du Niger 2004, in CILSS – CSAO, *Profil sécurité alimentaire Niger*, avril 2008, p.3

► Taux de règlement des conflits fonciers liés à l'exploitation des ressources naturelles

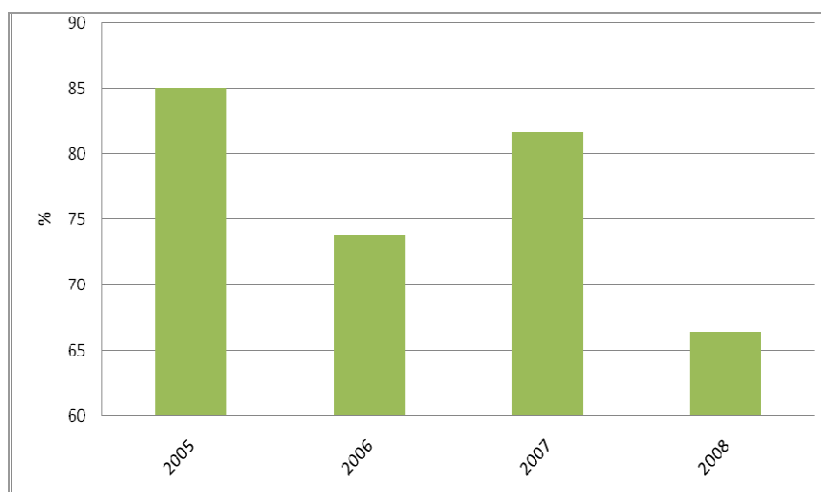


Figure 86: taux de règlement des conflits fonciers

Le taux de règlement des conflits fonciers liés à l'exploitation des ressources naturelles a diminué significativement de 2007 à 2008 pour passer de plus de 80% à moins de 70%. Ce chiffre n'est pas facile à interpréter, car il peut avoir au moins deux significations ambivalentes : (i) les conflits fonciers latents sont en voie d'apurement, et ne restent à traiter que les cas les plus complexes, ou (ii) les tensions foncières s'exacerbent avec la pression anthropique, et deviennent de plus en plus difficiles à résoudre. On aurait hélas tendance à privilégier la seconde hypothèse, sachant par exemple que le ratio terres arables / actif agricole est passé de 11,8 en 1980 à 5,1 en 2005.²⁵

IV. 3. LIEN DES REALISATIONS AVEC LES AXES DE LA SDR

L'analyse globale de ce rapport fait apparaître que les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de la SDR sur la période 2007-2009, concernent à des degrés divers les trois axes de la stratégie. Mais l'intensité des activités et les réalisations physiques et financières varient nettement en fonction des domaines. C'est ainsi que, pour l'axe 1, les programmes relatifs à l'accès à l'eau des populations, à certains aménagements (pistes) et dans une moindre mesure à l'élevage sont les plus développés. Les programmes visant à soutenir l'investissement productif des exploitants agricoles sont relativement peu financés (irrigation, conseil agricole...) De fait, au niveau de l'axe 1, bien que beaucoup d'activités aient été réalisées, l'impact global des actions a du mal à se faire sentir, compte tenu notamment du poids de l'agriculture dans le secteur rural.

Au niveau de l'axe 2, il faut relever que les activités sur la gestion des crises alimentaires notamment celles relatives au sous programme 9.1 ont été très bien financées. Ce qui dénote la fragilité des systèmes de production et des ménages face aux risques et catastrophes naturelles. Ceci procède également d'une certaine facilité de financement et de procédures simplifiées dans la mise en œuvre de ce genre d'activités (urgences), contrairement à celles de l'axe 1 où les processus d'instruction, de formulation et de mise en œuvre des appuis est souvent long et relativement plus complexe. Il est quand même important de noter que bien que les activités liées à cet axe aient bénéficié d'un niveau de financement relativement élevé, il n'en demeure pas moins que l'insécurité alimentaire persiste toujours. Concomitamment, les programmes visant à traiter les causes structurelles de l'insécurité alimentaire ont été relativement peu financées (notamment tout ce qui concerne la gestion durable des terres), la gestion du risque (développement de l'irrigation).

Quant à l'axe 3, relatif au renforcement des capacités des institutions publiques et des organisations rurales, des efforts importants sont consentis avec un taux de réalisation financière et physique élevé des programmes 3 (organisations professionnelles et structuration des filières) et 7 (renforcement des institutions publiques du secteur rural). Cela a permis d'améliorer sensiblement les capacités des administrations publiques dans la mise en œuvre de la SDR, et l'on perçoit une amélioration de l'organisation de la profession agricole. Mais les effets de ce type d'intervention mettront nécessairement du temps à se faire sentir.

²⁵ CILSS – CSAO, *Profil sécurité alimentaire Niger*, avril 2008, p.3.

De toutes les façons, l'atteinte des effets de la SDR ne peut s'inscrire qu'à long terme. En effet suivant la logique de sa planification, les effets de la SDR sont les impacts des programmes. Et les effets des programmes sont quant à eux des impacts des projets, qui ne sont a priori perceptible qu'après cinq (5) voire dix (10) ans. Il est donc très encourageant de constater que certains produits des programmes commencent à voir le jour ou sont à une étape avancée de réalisation. Cependant, il est à relever que le secteur rural est toujours extrêmement dépendant des impondérables naturels. Ainsi, une croissance pérenne du secteur passe nécessairement par des actions importantes visant à une diminution significative de cette dépendance.

IV.4. LIEN ENTRE LA SDR ET LA SDRP

La SDR étant une déclinaison de la SDRP pour le secteur rural, renseigne le cadre logique de cette dernière à travers dix indicateurs. Le tableau ci après présente le niveau de ces indicateurs en 2009.

Tableau 21: Indicateurs communs SDR et SDRP

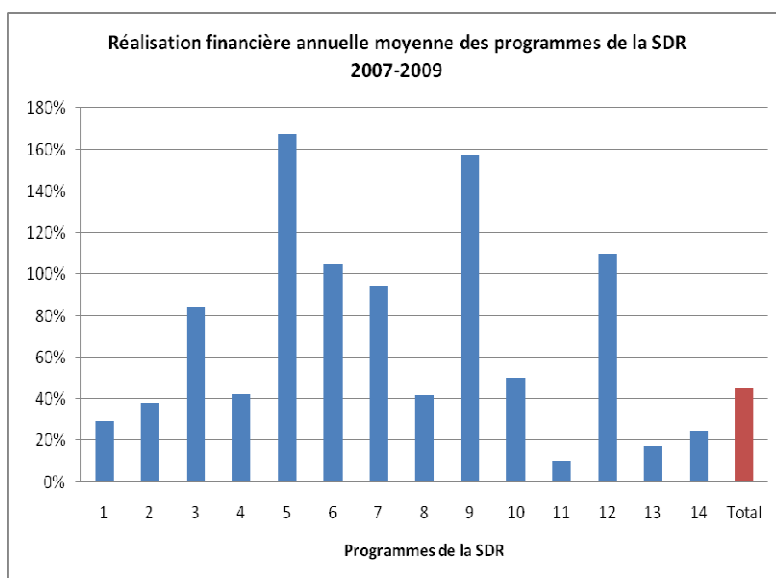
Indicateurs	Valeur cible en 2012	Prévision jusqu'en 2009	Niveau 2008	Niveau 2009
Taux de croissance de la production du sous secteur agricole (%)	8,7	5	11,6	-15,8
Taux de croissance de la production du sous secteur Elevage (%)	4,2	3	4,2	4,4
Taux de croissance de la production du sous secteur Forêt et pêche (%)	4,5	3,5	3,6	9,2
Superficie des forets aménagés (ha)	350 000	175000	0	0
Superficie des terres dégradées récupérées (ha)	400000	136879	23 700	32 636
Longueur de brise-vent (km)	280 000	112 000	13 631	3 579
Nombre de titres fonciers (unité)	2 000	1143	500	1589
Superficie des terres irriguées (ha)	5000	5000	1 175	820
Taux de couverture des besoins céréaliers (%)	113	113	130	88

Les différentes réalisations dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et des sous programmes de la SDR, ont permis de faire bouger un certain nombre des indicateurs qui la relie à la SDRP. Globalement, les niveaux des indicateurs connaissent une évolution positive. Seul au niveau du sous secteur agricole, on remarque une évolution en dents de scie. En effet, bien que le taux de croissance de la production agricole et celui de la couverture des besoins céréaliers, avaient atteint un niveau plus élevé que celui prévu en 2008, ils ont enregistré une chute considérable en 2009, avec respectivement -15,8% et 88% contre une prévision de 8,7% et 113%. De même, le niveau de réalisation physique d'aménagement (en terme de nombre d'hectare) est moins important en 2009 (820 ha) comparativement à celui de 2008 (1175 ha).

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La mise en œuvre de la SDR, si elle dépend pour partie du niveau de financement du secteur qui commande la réalisation d'activités de développement, est également tributaire de nombreux paramètres exogènes. Le plus important d'entre eux a trait aux conditions climatiques, et surtout pluviométriques, auxquelles les niveaux de production agricole sont encore extrêmement sensibles. Ce facteur a un effet direct évident sur les niveaux de production et plus généralement sur la quasi-totalité des indicateurs des axes 1 et 2 de la SDR. Mais d'autres éléments de contexte, économiques, sociaux, politiques, ont également un impact non négligeable sur les indicateurs de la SDR. **En résumé, si 2007 et 2008 ont été plutôt bonnes pour le Niger, avec même des records de production agricole en 2008, 2009 n'a pas été une bonne année, et ce sur l'ensemble de ces trois points. En effet, sur le plan du contexte naturel, les récoltes ont été mauvaises et l'accès au fourrage très problématique en raison du déficit pluviométrique ; sur le plan économique, la croissance a été très faible en 2009, du fait de la baisse des productions agricoles et des exportations minières, mais également en raison des impacts de la crise politique sur les contributions extérieures et l'activité économique en général.**

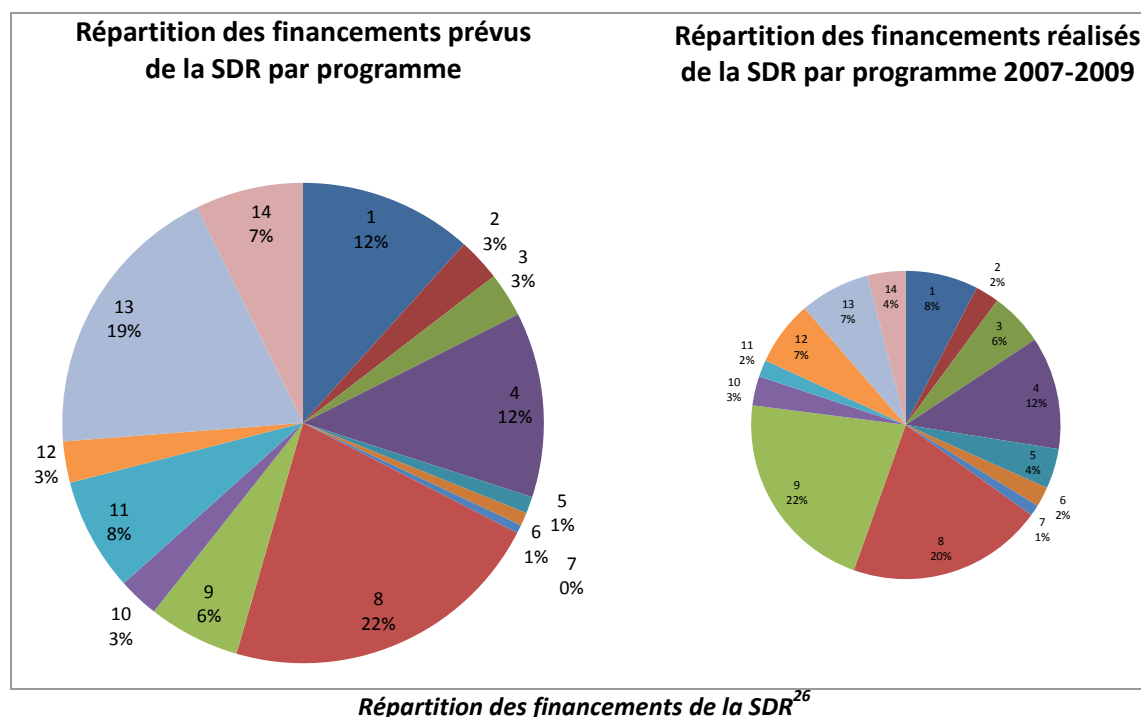
Globalement, en moyenne annuelle, la Stratégie de Développement rural a été financièrement réalisée à 45% sur la période 2007-2009.



Néanmoins, ce taux moyen cache de fortes disparités, avec des programmes de la SDR réalisés mis en œuvre à des niveaux de financement conformes à la planification du plan d'action (les programmes 3, 7, 6), voire significativement supérieurs (les programmes 12, 9 et 5).

Inversement, les autres programmes de la SDR ont des taux de réalisation financière moyens très largement en-deçà des prévisions initiales.

Répartition des financements entre programmes de la SDR



Parmi les programmes « bien financés »,

- le programme 3, « organisations professionnelles et structuration des filières » doit essentiellement son bon résultat à la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes importants dans le domaine, à savoir notamment le PRODEX (Banque Mondiale) ou le PASR (Coopération Danoise)²⁷. Il représente 6% des financements mis en œuvres sur la période 2007-2009 ;
- le programme 7, « Renforcement des institutions publiques du secteur rural », bénéficie des contributions au sous-programme 7.2, « systèmes d'information et connaissance du monde rural », avec les appuis de l'Union Européenne et de la Coopération Espagnole notamment aux systèmes d'information sectoriels (SIMA, SIM Bétail, EPER), celui de la Banque Mondiale au dispositif de suivi&évaluation de la SDR et celui du Danemark (ADDR puis PASR) ;
- Les programmes 5, « systèmes financiers ruraux », 6 « recherche – formation – vulgarisation », et 12, « aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux », voient leurs très bon niveaux de réalisation (respectivement 167%, 105% et 110%) liés essentiellement au fait que leur importance avait été sous-estimée dans le Plan d'Action de la SDR (dans lequel ils représentaient respectivement 1%, 1% et 3% du budget global initial de la SDR. La prise de conscience rapide de l'importance de ces thématiques a induit un rééquilibrage partiel des financements dans ces trois domaines : ils ne représentent toutefois à l'heure actuelle que respectivement que 4%, 2% et 7% des financements effectivement mis en œuvre sur la période 2007-2009, ce qui, compte tenu de l'importance notamment du sous-secteur de l'élevage au Niger, ne semble pas surprenant.
- Le programme 9, qui représentait 9% des financements du plan d'action de la SDR, représente sur la période 2007-2009, le plus gros poste de dépense, avec 22% des financements effectivement mis en œuvre. De fait, son taux de réalisation sur les trois ans s'élève à 158%. Ceci est d'autant plus remarquable que ce bon financement est uniquement induit par le sous-programme 9.1., « prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles », qui a drainé à lui seul près de 50 milliards de francs CFA, soit plus de deux fois et demi les prévisions initiales.

²⁶ La différence de surface des disques illustre le fait que la SDR est financée à 45% en moyenne annuelle

²⁷ Cf. Annexe 11 pour une correspondance complète entre projets/programmes et Programmes et sous-programme de la SDR.

Le dispositif National de prévention et de gestion des crises a mobilisé des contributions des bailleurs membres signataires du contrat-cadre mais aussi d'autres partenaires extérieurs et nationaux suite à la crise alimentaire de 2009 notamment.

En ce qui concerne les programmes « relativement peu financés » :

- le programme 1, « développement local et communautaire », est appuyé par un certain nombre de projets et programmes à caractère régional ou départemental (PADL-Diffa ; PPILDA-Aguié, PASR-Zinder et Diffa...). Néanmoins, son budget annuel moyen sur la période 2007-2009 représente 29% du budget annuel prévu dans le plan d'action, et il ne constitue que 8% des dépenses effectives sur la SDR, contre 12% prévus au départ. Ce faible financement est probablement dû en partie aux retards pris dans le processus de décentralisation, mais devrait être compensé à terme par la montée en puissance du programme PACII, d'envergure nationale ;
- le programme 2, « gouvernance des ressources naturelles », a été financé à 38% des prévisions initiales sur la période 2007-2009, et ne représente que 2% des financements effectifs de la SDR, ce qui se rapproche en pourcentage des 3% initialement prévus. Néanmoins, près de la moitié des projets et programmes intègrent cette problématique dans leurs activités, mais l'on peut supposer qu'il s'agit souvent de petites actions de sensibilisation et de la mise en place des cofo ;
- le programme 10, « préservation de l'environnement », a été financé sur la période 2007-2009 à 50% de ce qui était initialement prévu dans le plan d'action, ce qui est légèrement supérieur au taux de réalisation financière de la SDR. Sa part dans le budget de la SDR reste donc aux environs de 3% ;
- le programme 13, « restauration des terres et reboisement », est le programme qui enregistre le deuxième plus mauvais taux de mise en œuvre financière (17% du budget prévu dans le plan d'action). De fait, alors que cette problématique devait constituer l'une des deux priorités de la SDR et aurait du représenter 19% du budget total, sa part dans le total des dépenses a passé à 7%. 13 projets et programmes intègrent pourtant cette thématique dans leurs activités, mais sont d'une envergure relativement modeste ;
- le programme 4, « infrastructures rurales », n'a été réalisé qu'à 43% en moyenne annuelle entre 2007 et 2009. De fait, il représente 12% du budget effectif de la SDR, ce qui est conforme à la part initialement prévue. Ce score modeste cache cependant le fait que le sous-programme 4.2., « infrastructure de transport », a été mis en œuvre à 90% des prévisions initiales, alors que les sous-programmes 4.3. et 4.4. (respectivement « infrastructures de communication » et « électrification rurale ») sont en fait mis en œuvre au niveau d'autres instances ministérielles et voient leur taux de réalisation au niveau des institutions du secteur rural quasi nuls ;
- le programme 8, « eau potable et assainissement », constituait la première priorité de la SDR en termes de financement, avec 22% du budget initial total. Il se maintient à 20% des dépenses de 2007 à 2009, mais voit son taux de réalisation financière à 42% des prévisions initiales.
- Quant au Programme 14, « Kandadji : régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la vallée du fleuve Niger », son faible taux de réalisation financière entre 2007 et 2009 (25%) est dû au fait que les premières phases de la mise en œuvre du programme, les études liées à l'aménagement du barrage et de son environnement, sont relativement peu dispendieuses par rapport à la phase de construction des ouvrages proprement dite. Les financements semblent acquis et le programme suit son cours ;
- le programme 11, « lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation », est le programme le plus mal financé de la SDR. En effet, il n'a été mis en œuvre qu'à hauteur de 10% du budget initial, et ne représente plus que 2% du budget de la SDR sur la période 2007-2009, au lieu des 8% initialement prévus.

De fait, il apparaît de manière générale que certains programmes d'investissements productifs visant à améliorer la résilience des populations aux aléas climatiques (notamment en matière de développement de la petite irrigation et de gestion durable des terres), sont notoirement sous-financés, alors que la réponse aux urgences (sous-programme 9.1.) se voit dotée du meilleurs taux de réalisation et absorbe 21,6% des ressources allouées au secteur.

Sensibilité des indicateurs de la SDR aux aléas climatiques

Les réalisations physiques enregistrées au niveau de chaque programme et sous-programme de la SDR ont eut un certain nombre d'effets perceptibles à l'échelle nationale. Ainsi, la valeur ajoutée nominale du secteur primaire a considérablement progressé au fil du temps ; certaines cultures, comme celle du Niébé, ou même celle du Sorgho, ont vu leur production et leurs rendements augmenter ; le taux de couverture des besoins en

eau potable a significativement progressé, et ce malgré la forte augmentation en parallèle de la population ; un certain nombre d'aménagement anti érosifs ont permis d'obtenir des résultats en matière de gestion durable des terres et des aménagements hydro-agricoles ont permis de faire progresser les superficies irriguées...

Toutefois, ces réalisations restent insuffisantes au regard notamment des défis posés par la croissance démographique et les pressions climatiques et anthropiques sur les terres de culture et d'élevage.

D'autre part, l'analyse des indicateurs de la SDR, tant au niveau de l'axe 1 (développement de l'économie rurale) que de l'axe 2 (sécurité alimentaire), fait apparaître une très grande sensibilité des populations rurales aux aléas climatiques.

RECOMMANDATIONS

Les efforts pour développer la résilience des populations aux facteurs climatiques doivent impérativement augmenter

Les efforts consentis en matière de réponse aux crises alimentaires sont certes nécessaires et doivent être maintenus. Toutefois, ce type d'activités n'a pas, ou peu, vocation à développer la résilience des populations aux aléas climatiques.

Or, il apparaît que les programmes qui ont été relativement sous-financés dans la SDR sont justement ceux ayant pour but de développer ces capacités, par le biais notamment de la gestion durable des terres et d'un meilleur accès à l'irrigation.

Il semble donc urgent et nécessaire de corriger la situation, en mobilisant plus de financements nationaux et internationaux, sur ces secteurs relativement négligés jusque là, dans un contexte de changements climatiques et d'une pression anthropique croissante sur les ressources naturelles : le taux de croît démographique serait en effet actuellement supérieur à 4% au Niger²⁸, ce qui implique plus que le doublement de la population d'ici 20 ans.

Il s'agit de développer les capacités techniques et opérationnelles permettant une meilleure appropriation et la pérennisation des actions de développement à travers un encadrement de proximité ainsi que les conditions de l'absorption efficace des financements.

Il est enfin important d'asseoir un partenariat durable entre l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la SDR et une gestion transparente des ressources et poursuivre le processus de régionalisation de la SDR et la décentralisation du dispositif de suivi&évaluation.

Toutefois, la capacité de mobilisation et de mise en œuvre des financements constitue probablement un réel goulot d'étranglement

Il est certes patent que le financement des urgences est relativement moins difficile à mobiliser au niveau international, dans un contexte actuel de marasme économique mondial. Il est également avéré que les procédures de mise en œuvre de ces financements sont souvent plus simples et plus souples que lorsqu'il s'agit d'actions de développement mises en œuvre au travers de projets, qui nécessitent souvent des capacités humaines qui font parfois défaut, et des processus d'instruction longs et des dispositifs de mise en œuvre complexes.

Ainsi, il apparaît par exemple que le taux moyen de réalisation des dépenses programmées entre 2007 et 2009 n'a été que de 75%. Pour aller plus loin, on constate de manière emblématique que le sous-programme 9.1. a atteint le meilleur taux de réalisation par rapport à la programmation annuelle, avec 127%, alors que le programme 11 a le plus mauvais taux de réalisation, avec 38%. La capacité d'absorption, surtout dans les secteurs visant à soutenir les investissements productifs, semble donc être un réel problème.

Il est également probable que les financements se dirigent plus facilement vers des dispositifs et des secteurs bénéficiant d'une bonne réputation en matière de gouvernance et de mécanismes de mise en œuvre. Ainsi, il n'est pas anodin que le sous-programme 9.1., bénéficiant de la part la plus importante des contributions, soit

²⁸ Source UNICEF http://www.unicef.org/french/infobycountry/niger_statistics.html

également celui qui bénéficie d'un mécanisme de fonds commun efficace et transparent. Citons également le secteur de l'hydraulique, qui a su développer et internaliser en quelques années une partie des outils nécessaires à la mise en place progressive d'une approche programmatique. Il paraît donc également nécessaire d'intensifier les efforts en matière d'accompagnement de modernisation institutionnelle du secteur et d'amélioration de la gouvernance.

I. Objectifs du Millénaire pour le Développement et Déclaration de Paris

Le développement et la mise en œuvre de la SDR ne sont pas indépendantes des nouvelles orientations de l'aide qui sont cristallisées autour des différentes déclarations internationales, notamment la déclaration du millénaire, la déclaration de Monterrey, la déclaration de Paris et des mécanismes de mise œuvre dont l'approche programme et le Cadre de Dépenses à Moyen Terme.

La déclaration du millénaire est articulée autour de huit valeurs fondamentales et principes. Elle fait cas du monde rural dans les points relatifs au développement et à l'élimination de la pauvreté ainsi que la protection de l'environnement commun. Les huit (8) Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à atteindre à l'horizon 2015 sont :

1. Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un (1) dollar par jour et la proportion de la population qui souffre de la faim ;
2. Assurer l'éducation pour tous (scolarisation primaire universelle) ;
3. Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire, et si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement ;
4. Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ;
5. Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle ;
6. Stopper la propagation du VIH/sida et commencer à inverser la tendance et Maîtriser le paludisme et d'autres grandes endémies et commencer à inverser la tendance ;
7. Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales ; Inverser la tendance à la déperdition des ressources environnementales
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement ;

Les questions du financement du développement ont occupé l'agenda des rencontres internationales comme celle de Monterey dont les points essentiels de sa déclaration sont les suivants :

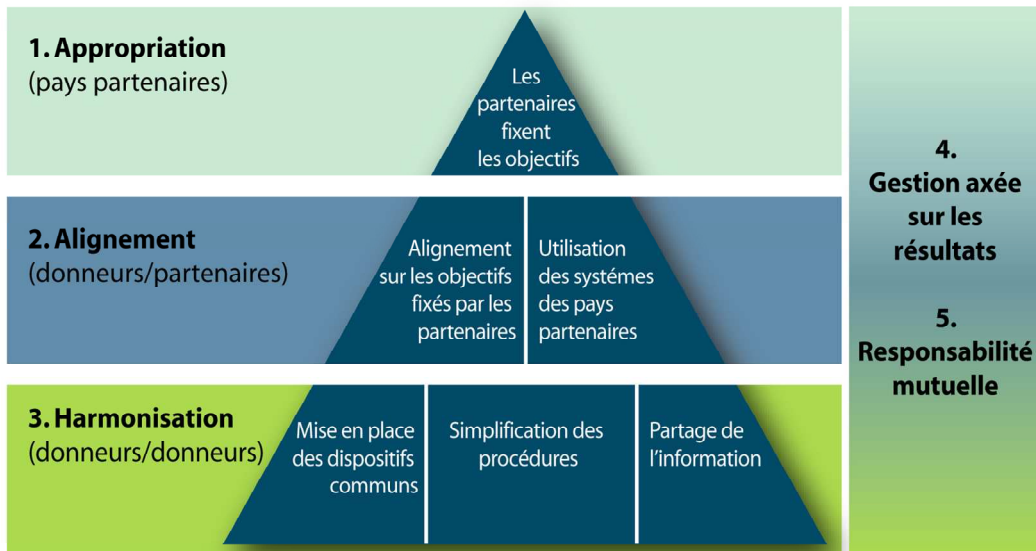
- Le doublement de l'APD en vue de réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015 ;
- Le règlement de la question de la dette et le partage du fardeau des crises financières ;
- Le renforcement et la surveillance des flux des capitaux ;
- Le commerce comme source de financement du développement.

Après avoir cerné les principes du développement et son financement, la communauté internationale a défini et ce à travers la déclaration de Paris, les contours de l'efficacité de l'aide. Ils sont articulés autour des principes d'appropriation, d'alignement, d'harmonisation, de gestion axée sur les résultats et de responsabilité mutuelle.

La Déclaration de Paris

De nouveaux principes et mécanismes d'intervention en matière d'APD ont ainsi été progressivement définis lors de rencontres de haut niveau (Forum de Rome, Rencontre de Marrakech...) et synthétisés / adoptés en 2005, dans le cadre de la Déclaration de Paris.

- Désormais, les interventions en matière d'APD doivent s'inscrire dans des stratégies nationales globales et sectorielles, déclinées sous forme de programmes, dont le pilotage est assuré par les institutions nationales : principe de l'appropriation.
- Pour identifier et mener les actions, ce sont les stratégies, les priorités et les procédures nationales en vigueur, lorsqu'elles sont suffisantes et pleinement opérationnelles, qui doivent s'imposer à celles des PTF : principe de l'alignement.
- Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) doivent veiller à se coordonner et se concerter pour améliorer l'efficacité de leur action : principe d'harmonisation.
- L'impératif de l'efficacité de l'aide implique un système de suivi évaluation performant et un outil d'aide à la décision: gestion axée sur les résultats.
- La volonté de s'inscrire dans une logique de partenariat entre donateurs et bénéficiaires se traduit par une responsabilité partagée dans l'atteinte des résultats obtenus en matière de développement et par un engagement mutuel dans une gestion transparente des ressources mobilisées: responsabilité mutuelle.



La poursuite des différents objectifs et agendas internationaux va se faire à travers des mécanismes et instruments qui visent l'amélioration de la performance du secteur rural et l'efficacité des interventions des partenaires techniques et financiers et de l'Etat.

II. Dispositif de la mise en œuvre de la SDR

I.1 LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL : OBJET DU SUIVI

Pour assurer le développement économique et social du Niger, et ce à travers la réduction de la pauvreté, le gouvernement a adopté une Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et une Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) respectivement en 2003 et 2007. Cette stratégie repose sur une projection d'une croissance forte, créatrice d'emplois et favorable aux pauvres notamment ruraux.

Dans le domaine du développement rural, la SDRP vise i) la protection des terres pour préserver la biodiversité de 8,5% en 2012 contre 6% en 2006 et ii) un taux de couverture en céréales d'au moins 110% en 2012 contre un niveau moyen de 96,2% sur la période 2002-2005. Quant aux défis à relever, ils se présentent comme suit :

- La modernisation et l'intensification de l'agriculture et de l'élevage ;
- La garantie de la sécurité alimentaire ;
- La gestion durable des ressources naturelles ;
- La réduction de la dépendance de l'économie aux conditions climatiques ;
- La diversification des sources de croissance économique, en ciblant notamment les secteurs créateurs d'emplois.

Pour opérationnaliser la SDRP, plusieurs stratégies sectorielles ont été adoptées et mises en œuvre. C'est dans ce cadre que la Stratégie de Développement Rural (SDR) qui sera mise en œuvre à travers des programmes et sous programmes a été adoptée en 2003. Le processus d'opérationnalisation de la SDR a abouti, en 2006, à l'adoption, par le gouvernement, du plan d'action de la SDR et du budget programme du premier cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) sectoriel.

Les cibles et défi identifiés par la SDRP au plan rural pour la période 2018-2012, s'inscrivent dans un objectif général de la SDR qui est : « réduire l'incidence de la pauvreté rurale de « 66% à 52% d'ici 2015, en créant les conditions d'un développement économique et social durable garantissant la sécurité alimentaire des populations et une gestion durable des ressources naturelles ».

Pour l'atteinte de l'objectif général de la SDR, les trois axes stratégiques retenus sont :

- Axe stratégique 1 : Favoriser l'accès des ruraux aux opportunités économiques pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural ;
- Axe stratégique 2 : Prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire, et gérer durablement les ressources naturelles pour sécuriser les conditions de vie des ménages ;
- Axe stratégique 3 : Renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations rurales pour améliorer la gestion du secteur rural.

Les programmes de la SDR sont au nombre de quatorze (quatre programmes prioritaires et dix programmes structurants) :

1. Développement de l'irrigation (programme prioritaire) ;
2. Restauration des terres et reboisement (programme prioritaire) ;
3. Aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux (programme prioritaire) ;
4. Kandadji : Régénération des éco systèmes et mise en valeur de la vallée du Niger (programme prioritaire) ;
1. Le développement local et communautaire ;
2. La gouvernance locale des ressources naturelles ;
3. Les organisation professionnelles et structurations des filières ;
4. Les infrastructures rurales (transports, communication et électrification rurale) ;
5. Les systèmes financiers ruraux ;
6. La recherche, la formation et la vulgarisation ;
7. Le renforcement des institutions publiques du secteur rural ;
8. Eau potable et assainissement ;
9. Réduction de la vulnérabilité des ménages ;
10. Préservation de l'environnement.

Ces programmes, dont les maîtrises d'ouvrage sont assurés par des Ministères, sont déclinés en sous programmes qui ont été confiés aux différentes institutions du secteur rural et ce, dans la perspective de l'approche programme.

La Stratégie de Développement Rural (SDR), dans son contenu, rassemble les missions de l'ensemble des institutions du secteur rural. Cinq (5) ministères centraux du développement rural sont concernés : Le développement agricole, les ressources animales, l'environnement, le développement communautaire et l'aménagement du territoire et enfin le ministère de l'hydraulique. Il faut ajouter à ces ministères, plusieurs administrations de mission, qui pour la plupart, sont rattachées au Cabinet du Premier Ministre : la Cellule Crise Alimentaire (CCA), le Système d'Alerte Précoce (SAP), le Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (CNEDD) et le Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger (HCAVN).

Le dispositif de suivi évaluation de la SDR a été mis en place en 2006. Il s'est d'abord avéré inefficace avant d'être revu, dans sa structure technique et opérationnelle, en 2010. Le présent rapport de suivi de la SDR a pour objectif de permettre une meilleure connaissance des conditions d'exécution des programmes de la SDR mais également d'informer sur les résultats des programmes. Les objectifs spécifiques majeurs du présent rapport sont les suivants :

- Mettre en œuvre le dispositif de suivi évaluation de la SDR notamment dans ses composantes de collecte et de diffusion des données ;
- Contribuer à Renforcer les capacités des structures nationales impliquées dans la SDR, en matière de suivi-évaluation et in fine de pilotage ;
- Déterminer/actualiser les indicateurs pertinents permettant de mesurer objectivement les progrès réalisés.

I.2 DISPOSITIF D'EXECUTION DE LA STRATEGIE

Le système de suivi et évaluation de la SDR s'articule autour de 2 axes : i) le suivi et le pilotage des programmes par cible, ii) l'exécution des activités par les cellules de programmes et les chargés de programme des donateurs.

La recherche de l'efficacité d'une meilleure coordination des actions, de synergie entre les différents acteurs du système d'information, de suivi et d'évaluation est la préoccupation fondamentale du processus de suivi de la SDR. Dans ces conditions, les structures concernées ainsi que le dispositif institutionnel dans lequel elles évoluent, s'inscrivent dans cette logique. De même, l'organe central qui a la responsabilité de la gestion globale du dispositif et de son contrôle est rattaché au Cabinet du Premier Ministre, ce qui lui confère une certaine autorité.

Sur la base de cette option, le dispositif institutionnel d'information, du suivi et de l'évaluation a été développé et est mis en œuvre au niveau du Secrétariat Exécutif de la SDR, conformément à ses attributions.

1.2.1 Dispositif institutionnel

La SDR est pilotée par un comité interministériel qui rassemble les Ministères et Institutions concernées par le secteur. Ce comité est présidé actuellement par le Ministre du Développement Agricole. Auparavant, il a été présidé par le Ministre chargé de l'Hydraulique, puis par le Ministre chargé des Ressources Animales.

Le comité Interministériel de pilotage de la SDR est assisté de deux organes techniques :

- Le Comité Technique du Développement Rural (CTDR) organe consultatif qui rassemble toutes les familles d'acteurs du secteur rural : les partenaires techniques et financiers, les administrateurs, mais également les organisations de la société civile, les ONG, les syndicats et autres structures étatiques.
- Le secrétariat exécutif qui est chargé d'accompagner l'ensemble du processus en préparant les réformes institutionnelles, politiques et opérationnelles, en assurant le suivi-évaluation et en préparant tous les documents nécessaires au pilotage par les Ministres.

Il comprend aussi à ce niveau stratégique :

- Le comité / Etat /partenaires (CEP) qui est le cadre de concertation entre l'Etat et les partenaires techniques et financiers du secteur rural, dont le chef de file est actuellement, l'Union Européenne. C'est dans ce cadre qu'est discutée la mise en application de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide pour le développement rural. C'est à ce niveau que ressortent toutes les questions de l'alignement, de la mise en place d'un instrument financier et de conduite de la réforme.

Au niveau opérationnel des comités de pilotage et cadre de concertation des programmes.

Chaque comité de pilotage est présidé par un ministère qui assure la maîtrise d'ouvrage du programme ; Chaque programme dispose d'un chef de file des partenaires qui assure la coordination des interventions de ceux qui le financent.

1.2.2 Les outils d'intervention

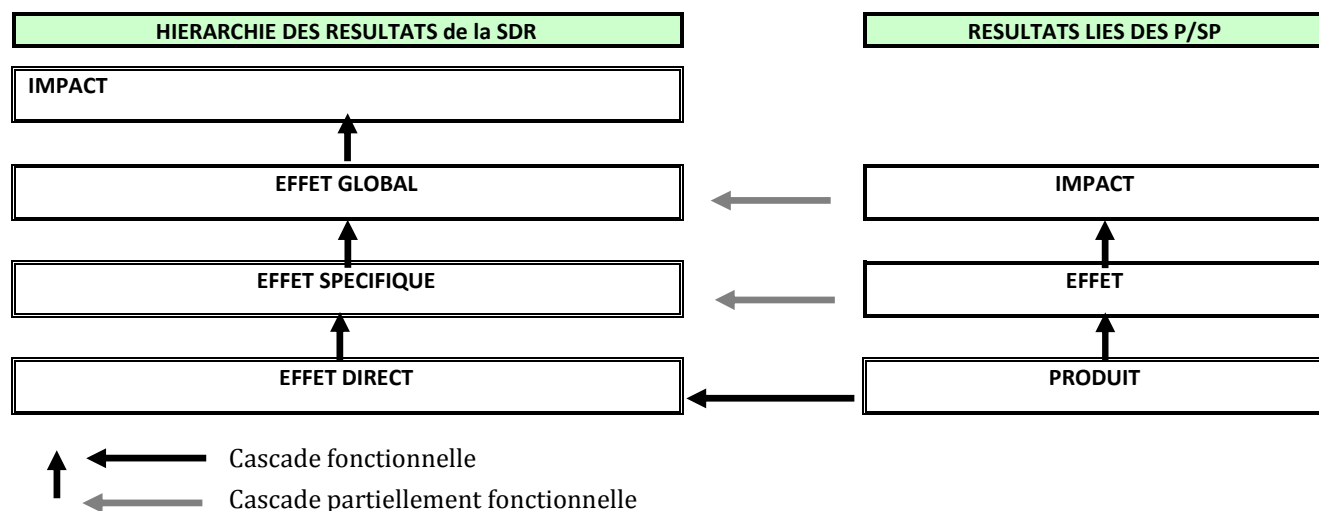
La SDR est une stratégie itérative qui est en constante construction. Actuellement, ses outils d'intervention sont encore en cours d'élaboration avec l'appui notamment de l'Union européenne qui se charge de l'harmonisation des positions des autres partenaires bilatéraux et multilatéraux du Niger. En plus, l'Union Européenne assure le plaidoyer au niveau des PTF pour le passage de la phase conceptuelle à la phase opérationnelle.

III. Dispositif De suivi et évaluation de la SDR

1. Références pour la mise en place du dispositif

- ✓ **Etudes antérieures et diagnostic initial** : la construction du dispositif s'est basée sur les travaux conduits antérieurement (IRAM, etc.) et sur l'établissement d'un diagnostic initial
- ✓ **La gestion axée sur les résultats (GAR)** : la gestion axée sur les résultats (GAR) et les cadres logiques en cascade sont acceptés au Niger comme l'instrument de mise en cohérence des objectifs et résultats des politiques, programmes et projets et de facilitation de leur mise en œuvre ainsi que du suivi-évaluation. A partir du document de référence qu'est le Plan d'Action de la SDR (2006), les cadres logiques de la SDR et des P/SP ont été reformulés sous format GAR ; dans la mesure du possible, la chaîne des résultats a été optimisée :

Chaîne des résultats de la SDR



Effets globaux de la SDR (axes stratégiques) et P/SP liés

☐ Chaque produit d'un programme ou sous-programme, peut être lié à l'un des effets directs de la SDR. Par la chaîne des résultats, les produits de P/SP sont agrégés au niveau des Effets Directs/Spécifiques/Globaux auxquels ils contribuent.

2. Fonctions attendues du dispositif de S/E de la SDR

☐ Le suivi-évaluation de la SDR s'inscrit dans le cadre plus général du suivi-évaluation de la SDRP et s'articule autour de trois niveaux de dispositifs :

- Celui de la SDRP et plus généralement du suivi-évaluation des politiques et stratégies sectorielles assuré par le Secrétariat Permanent de la SDRP, l'INS et le Commissariat au Développement du Ministère de l'Economie et des Finances. Dix indicateurs, parmi ceux qui composent la batterie d'indicateurs de la SDRP, doivent être renseignés par les institutions du secteur rural.
- Celui de la SDR, placé sous la responsabilité du Secrétariat Exécutif de la SDR et sur les services en charge du suivi-évaluation au sein des institutions du secteur (DEP, DS, Directions Techniques...). Un ensemble de 69 indicateurs, liés aux Effets Directs et Spécifiques de la SDR ont été retenus.
- Celui des programmes et sous-programmes de mise en œuvre (194 indicateurs de produit).

☐ Le dispositif de suivi-évaluation de la SDR est construit pour assurer 4 niveaux fonctionnels, les 3 premiers se rapportant au suivi de la SDR et le 4^{ème} à la fonction d'évaluation :

- **Fonction 1 [F1]** - Fournir, en ce qui concerne le Secteur du Développement Rural, les informations nécessaires à l'**alimentation du suivi de la SDRP**,
- **Fonction 2 [F2]** - Suivre les **résultats de la SDR**,
- **Fonction 3 [F3]** - Disposer des informations nécessaires et suffisantes pour la **coordination de la mise en œuvre des programmes de la SDR**,
- **Fonction 4 [F4]** - Conduire des **évaluations** ponctuelles en fonction des questions auxquelles le dispositif de suivi n'apporte pas de réponse complète.

Les fonctions 1 et 2 relèvent du suivi des résultats de la SDR ; la fonction 3 correspond à la consolidation du suivi d'exécution des interventions de terrain.

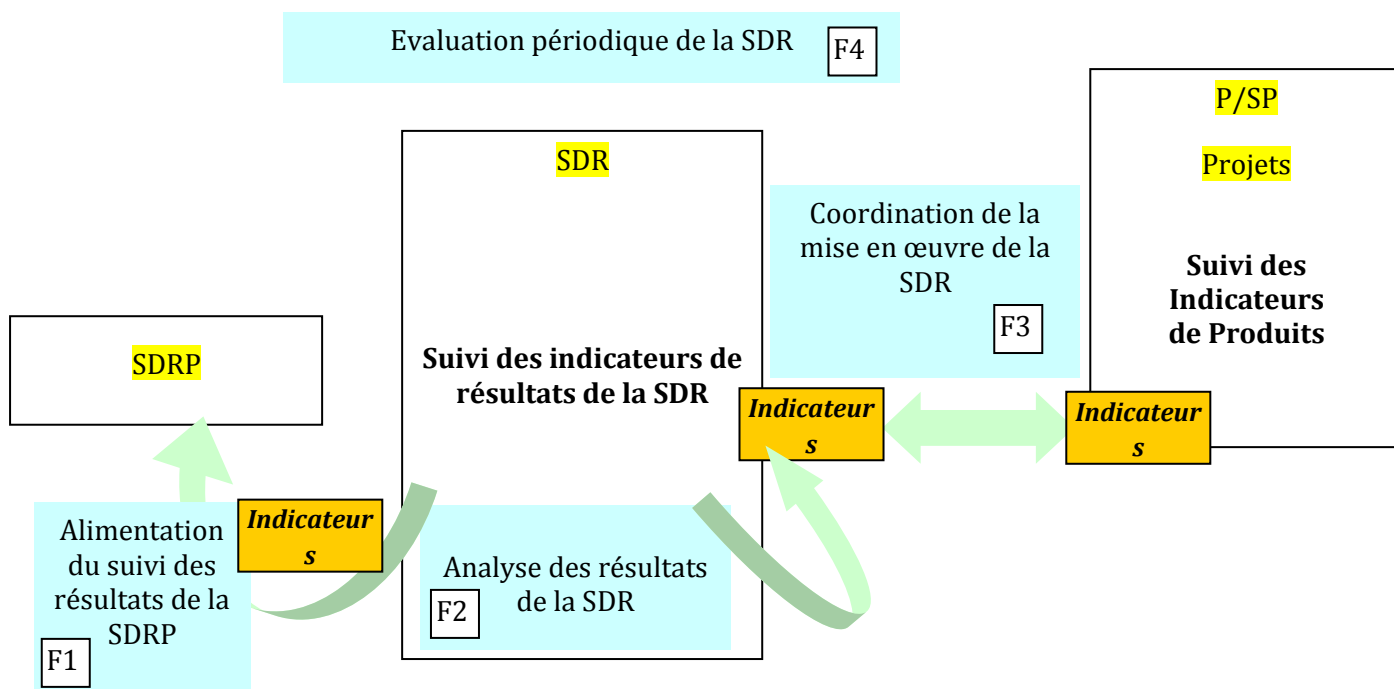


Schéma de synthèse des fonctions du dispositif de S/E de la SDR

Le Plan d'Action de la SDR attribue la responsabilité du suivi-évaluation des programmes et sous-programmes aux services compétents des maîtres d'ouvrages des programmes, c'est-à-dire dans la plupart des cas aux Directions des Etudes et de la Programmation (DEP).

Ce document précise qu'à ce niveau le S/E se fera en collaboration étroite avec le Secrétariat Exécutif de la SDR, qui veillera à la cohérence globale au niveau de la Stratégie et au-delà avec les dispositifs nationaux prévus par la SDRP et le Commissariat au Développement du Ministère de l'Economie et des Finances.

3. Responsabilisation des structures et partage de l'information

3.1 Fonction de suivi

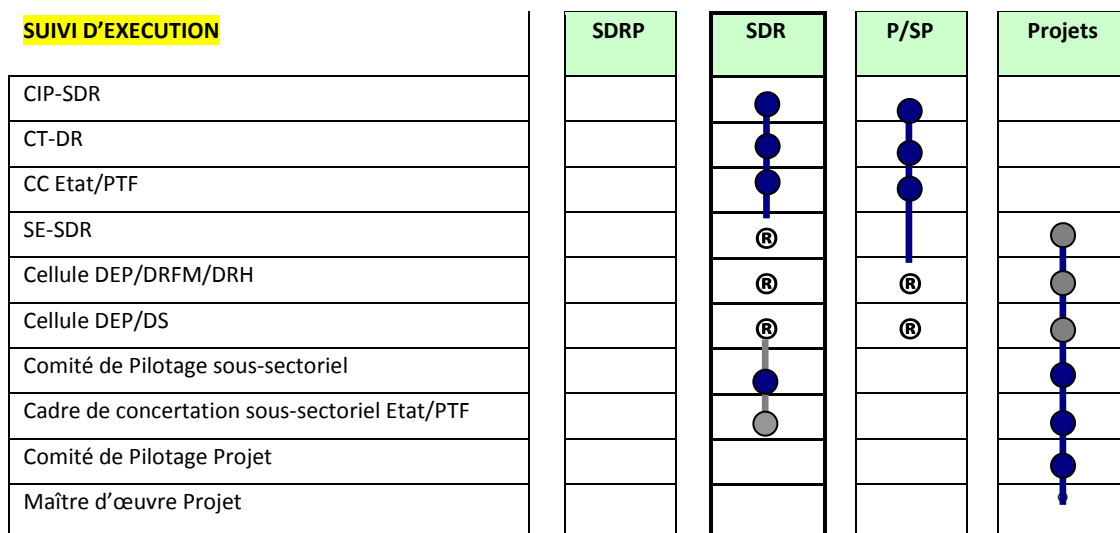
Le SE-SDR est redevable, avec les cellules DEP/DS et DEP/DRFM/DRH (suivi d'exécution) ou en collaboration avec la seule cellule DEP/DS (suivi des résultats), de la fonction de suivi de la Stratégie de Développement Rural. L'information produite alimente principalement les travaux du CT-DR et CIP-SDR ; un retour d'information est également souhaitable (au moins pour ce qui concerne le suivi d'exécution de la SDR) vers les Comités de Pilotage sous-sectoriels (13), les Cadres de concertation sous-sectoriels Etat/PTF, les Comités de Pilotage des Projets, ainsi que les Maîtres d'œuvre de ces derniers.

En lien avec le présent dispositif :

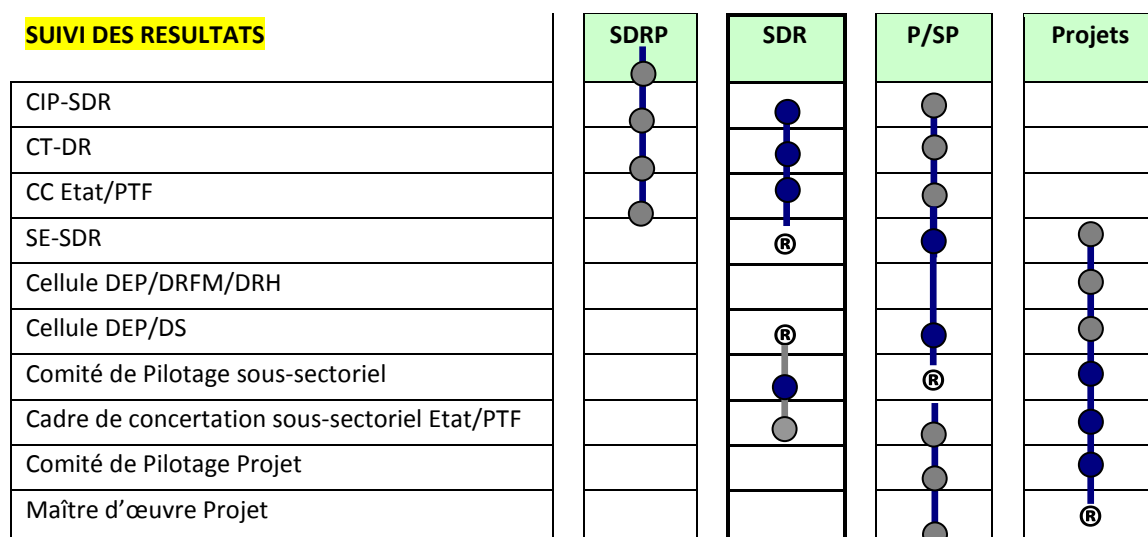
- Le CIP-SDR, le CT-DR et le SE-SDR sont récipiendaires des rapports de suivi des résultats de la SDRP.
- Le suivi des Programmes et Sous-Programmes de la SDR, regroupés sous la tutelle de 13 Comités de Pilotage, relève de la responsabilité des 2 cellules DEP/DS et DEP/DRFM/DRH (suivi d'exécution) tandis que le suivi des résultats de P/SP est assuré par les 13 Comités de Pilotage.

L'information produite dans ce cadre est principalement utilisée par le SE-SDR, en complément de ses propres analyses, et dans une moindre mesure par :

- le CIP-SDR et le CT-DR
- le Cadre de Concertation Etat/PTF
- les Comités de Pilotage et les Maîtres d'œuvre des Projets
- Le suivi des projets (exécution et résultats) relève de la responsabilité des Maîtres d'œuvre, l'information étant essentiellement utilisé par les Comités de Pilotage des Projets, et de façon secondaire par :
 - le SE-SDR et les cellules DEP/DS et DEP/DRFM/DRH
 - Les Comités de Pilotage et les Cadres de concertation sous-sectoriels



® Responsable ● Utilisateur Principal de l'information ● Utilisateur Secondaire



® Responsable ● Utilisateur Principal de l'information ● Utilisateur Secondaire

Suivi : responsabilités et diffusion de l'information – Schéma de synthèse

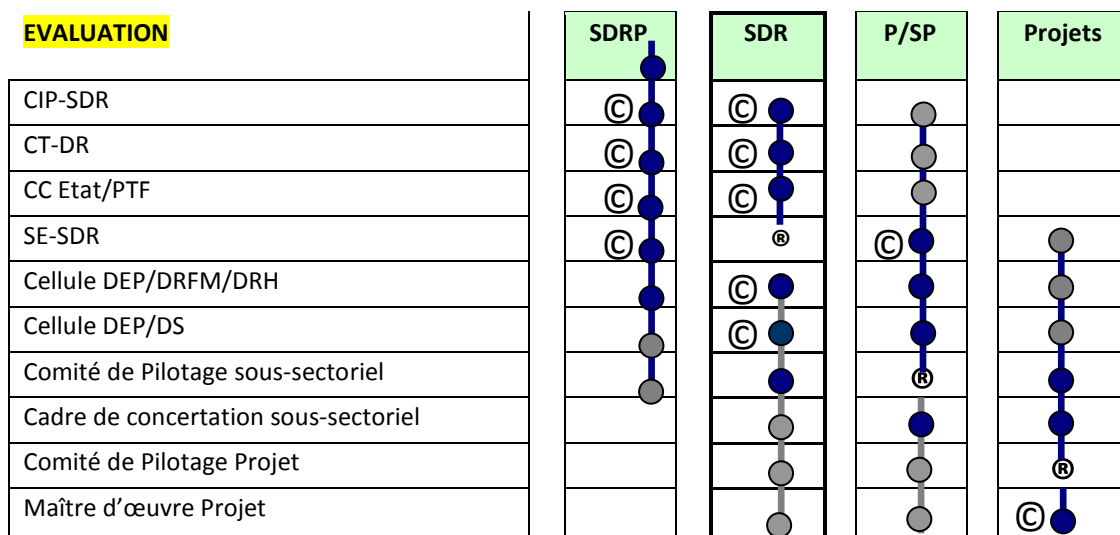
3.2 Fonction d'évaluation

La responsabilité des évaluations de la Stratégie de Développement Rural incombe au Secrétariat Exécutif de cette dernière, avec une contribution des CIP-SDR, CT-DR et des 2 cellules, pour leur préparation et la validation des rapports d'évaluation.

Le SE-SDR appuiera également ses analyses sur l'exploitation des études d'évaluation de la SDRP, des Programmes et Sous-programmes et, dans une moindre mesure, des Projets.

Le SE-SDR contribue à la préparation des TDR des évaluations portant sur la SDRP ainsi que sur les Programmes et sous-programmes.

Le schéma suivant présente les niveaux de responsabilité ainsi que le partage de l'information. Ce dernier doit être le plus large possible, dans l'objectif d'une cohérence satisfaisante entre les différents niveaux de coordination et de décision. Les travaux d'évaluation sont un moment privilégié, en ce sens.



© Contributeur à la rédaction des TDR des études d'évaluation

Evaluation : responsabilités et diffusion de l'information – Schéma de synthèse

4. Le suivi des résultats de la SDR

Les 3 niveaux d'indicateurs de la SDR : Le plan d'actions adopté en 2006 a permis de préciser le système de suivi et d'évaluation en identifiant trois niveaux pour les indicateurs :

■ **Niveau 1 :** les indicateurs d'effets de la SRD (10) qui correspondent à des indicateurs de suivi de la SDRP. Ces indicateurs permettent de comprendre l'articulation entre la stratégie générale de réduction de la pauvreté et la politique menée en faveur du développement rural.

■ **Niveau 2 :** les indicateurs d'effets de la SDR (59) liés aux objectifs des programmes mis en œuvre, n'alimentant pas le suivi de la SDRP ;

Ces 2 niveaux d'indicateurs sont directement alimentés par la production statistique nationale et ne demandent donc par, de la part du SE-SDR de travail de collecte spécifique

■ **Niveau 3 :** les indicateurs de produits liés à la mise en œuvre des programmes (194) qui devront être suivis par les maîtres d'œuvre des objectifs spécifiques des programmes et collectés par le SE-SDR. Malgré la sélection des indicateurs les plus pertinents, il est normal, compte tenu de la diversité des interventions programmées dans le cadre de la SDR, que le nombre de ces indicateurs soit élevé.

A ce niveau, sont également collectés des données relatives à la mise en œuvre budgétaire des interventions.

Ces 3 types d'indicateurs alimentent la base de données de suivi de la SDR, organisée selon 2 volets : le premier correspond aux indicateurs d'effets de la SDR, dont certains (niveau 1) sont repris dans le cadre du suivi de la SDRP, le second centralise les données relatives aux indicateurs de niveau 3.

Niveaux 1 et 2 : Exemples d'indicateurs

HIERARCHIE DES RESULTATS DE LA SDR	INDICATEUR
I : l'incidence de la pauvreté rurale est réduite de 66% à 52% à l'horizon 2015	
EG 1 (AXE 1) : l'accès des ruraux aux opportunités économiques est accru, pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural	- Valeur ajoutée du secteur primaire - Taux de sous emploi en milieu rural - Taux d'activité en milieu rural
ES 1 1 : l'intensification, la diversification et la sécurisation des productions agro-sylvo-pastorales sont accrues	- VA du secteur de l'agriculture - VA du secteur de l'élevage - VA du secteur forêts - VA du secteur le la pêche
ED 1 1 1 : <ul style="list-style-type: none"> • L'efficacité et la productivité du SNRA sont améliorées • Les thèmes de recherche sont issus d'un partenariat avec les producteurs ruraux • Les producteurs ruraux s'approprient de nouvelles technologies • La liaison recherche- formation- vulgarisation est améliorée • Les intrants et le conseil technique sont disponibles pour les producteurs dans des conditions économiques viables 	- Rendement des principales productions agricoles - Volume des principales productions agro-pastorales - Quantité moyenne d'engrais utilisé par un cultivateur - Pourcentage des cultivateurs utilisant au moins un engrais
ED 1 1 2 : <ul style="list-style-type: none"> • Le réseau des systèmes financiers décentralisés est assaini, professionnalisé et développé • Les points de services des banques commerciales en zone rurale sont plus nombreux et l'encours des crédits commerciaux aux entrepreneurs ruraux augmente • La réglementation en vigueur et les principes de la politique sectorielle en la matière sont respectés • Le volume de l'épargne rurale augmente • Le volume des crédits accordés aux ménages ruraux augmente 	- Pourcentage de la population rurale ayant accès à des SFD

Niveaux 3 : Exemples d'indicateurs

CODE	Secteurs Sous-secteurs Indicateurs de Produits
B	DEVELOPPEMENT RURAL
B1	AGRICULTURE/ELEVAGE/PECHE
B11	Agriculture
B1101	Superficie aménagée pour la petite irrigation
B1102	Superficie réhabilitée pour la petite irrigation (petits périmètres).
B1103	Superficie aménagée pour la grande irrigation aménagement hydro-agricoles.
B1104	Superficie réhabilitée pour la grande irrigation- aménagement hydro-agricoles.
B1109	Point d'eau agricole construit
B1110	Point d'eau agricole réhabilitée.
B1114	Producteurs agricoles formés
B1117	Cadres et Techniciens de terrain des Services techniques de l'agriculture formés.
B1119	Intrants agricoles mis à la disposition des producteurs agricoles
B1120	infrastructures d'approvisionnement es intrants agricoles (BIA, dépôts, etc.) mises en place.
B1121	Infrastructures d'approvisionnement des intrants agricoles (BIA, dépôts, etc.) réhabilités
B1123	Banques céréalières mises places
B1124	Banques céréalières réhabilitées
B1127	Produits phytosanitaires mis à la disposition des producteurs agricoles.
B1132	Infrastructures pour le stockage et la conservation des produits.
B1138	Marchés agricoles
B12	ELEVAGE
B1201	Superficie (aire) aménagée pour le pâturage.
B1202	Superficie (aire) réhabilitée
B1203	Couloirs de passage du bétail délimité et matérialisé.
B1204	Point d'eau pastorale construit
B1205	Point d'eau pastorale réhabilité
B1211	Eleveurs formés
B1212	Agents d'encadrement de base (Animateurs, Vulgarisateurs, formateurs, experts locaux,
B1214	Cadres et Techniciens de terrain des Services techniques de l'élevage formés.
B1216	Intrants zootechniques mis à la disposition des éleveurs
B1217	Intrants vétérinaires mis à la disposition des éleveurs
B1218	Produits vétérinaires mis à la disposition des Eleveurs
B1219	Infrastructures d'approvisionnement en intrants zootechnique et vétérinaires (BAB, dépôts,

CODE	Secteurs Sous-secteurs Indicateurs de Produits
B1220	Infrastructures d'approvisionnement en intrants zootechnique et vétérinaires (BAB, dépôts,
B1221	Infrastructures de santé animale (case de santé vétérinaire, postes vétérinaires, parc
B1222	Marchés à bétail
B1223	Infrastructures de santé animale (case de santé vétérinaire, postes vétérinaires, parcs
B1224	structures d'appui à la production animale (Services techniques, centres spécialisés, fermes
B1225	Animaux vaccinés

5. Les outils et les procédures de suivi

➤ Pour la collecte

Les sources de données sont :

- L'INS (indicateurs de niveau 1 ou 2 liés aux enquêtes nationales) ;
- Les DEP et Directions Statistiques des Ministères (indicateurs de niveau 1 ou 2 dont les données sont produites par les Ministères) ;
- Les Maîtres d'œuvre des projets (indicateurs de niveau 3, collectés à travers la fiche CDMT).

Modalités :

1. Pour les indicateurs de niveau 1 et 2, le Responsable S/E du SE-SDR est directement responsable de la collecte des données, auprès de l'INS ou des DEP et DS Ministères,
2. En lien avec les Cellules DEP/DS et DEP/DRFM/DRH, le chargé de BdD CDMT du SE-SDR coordonne la diffusion des fiches CDMT, leur remontée et validation, pour centralisation au SE-SDR

➤ Pour la saisie

Le travail de saisie sera quantitativement peu important : 20 à 25 indicateurs de niveau 1 et 2 seront renseignés annuellement, un nombre équivalent le sera tous les 3 ou 5 ans. A cela s'ajoutent les fiches projets, renseignées annuellement ; elles comportent un nombre limité de variables.

Modalités :

1. La saisie est placée sous la responsabilité directe du Responsable S/E du SE-SDR

➤ Pour les analyses

La base de données mise en place est organisée de la façon suivante :

1. Un premier module permet la saisie des indicateurs de résultats de la SDR (indicateurs liés aux effets spécifiques et directs de cette dernière), de façon annuelle ou sur une périodicité plus large (en fonction de la périodicité des enquêtes nationales, sources de données).
2. Ces données sont exportées de façon automatisée sur Excel et permettent l'actualisation (automatisée) des graphiques correspondants à la série statistique de chacun des indicateurs suivis, avec un état de sortie par axe de la SDR.
3. Un second module de la BdD permet la saisie des indicateurs clés relatifs aux interventions (projets sur financement PTF ou de l'Etat) liées aux programmes et sous-programmes de la SDR : indicateurs de produits et données de consommation budgétaire des projets.
4. Ces données alimentent des états de sorties agrégeant les informations par Résultat de la SDR, par P/SP, par Comité de Pilotage, par Ministère, par PTF.
5. Ces états de sorties alimentent, en outre, une exportation automatisée vers Excel, permettant, à ce niveau également, d'actualiser une série de graphiques.

Modalités :

1. Le Responsable S/E du SE-SDR édite les états de sorties (séries de graphiques) et les intègre au draft de Rapport de suivi annuel de la SDR (dont le modèle est en cours de construction).
2. Ce document servira de base de travail d'analyse : le Responsable S/E de la SDR coordonne des réunions de travail avec les cellules DEP/DS et DEP/DRFM/DRH et des maîtres d'œuvre des ES (en fonction des indicateurs à analyser). Le Responsable S/E de la SDR prépare également les réunions par la mise à disposition, pour les participants, de tout document utile aux analyses (études thématiques, études d'évaluation sous-sectorielles, etc.). Cette mise à disposition peut se faire via le site web de la SDR. Ces réunions permettent la rédaction participative des commentaires à inclure au corps de texte du rapport.
3. En ce qui concerne les données budgétaires des projets, un rapprochement est également souhaitable avec la DGEPD, qui administre une base de données des projets.

➤ **Pour la rédaction**

1. La rédaction du rapport provisoire de suivi annuel de la SDR est placée sous la responsabilité directe du Responsable S/E du SE-SDR, à partir des analyses conjointes réalisées avec les cellules et les ministères.
2. Les cellules DEP/DS et DEP/DRFM/DRH valident le rapport provisoire pour transmission au SE-SDR, pour approbation et transmission au CT-DR et CIP-SDR.

6. Principes et orientations pour l'évaluation de la SDR

☒ Une intervention complexe telle que la Stratégie de Développement Rural regroupe des interventions hétérogènes mais complémentaires et mises au service d'un objectif commun. Dans ce contexte, l'évaluation n'est pas la somme ni la synthèse des évaluations de ses composantes et il ne s'agit pas de prévoir des évaluations de programmes/projet au sens classique du terme, ces dernières relevant des maîtres d'ouvrage et PTF. Il s'agit plutôt de conduire des analyses ponctuelles de **portée transversale** qui devraient se concentrer sur des questions pertinentes pour les décideurs politiques et des maîtres d'ouvrage : effets de synergies, pertinence de la répartition des ressources entre les composantes, contributions respectives à l'atteinte de l'objectif global, etc.

☒ Les orientations que l'on peut proposer en ce sens, à ce stade de la mise en œuvre de la SDR, sont :

- Cohérence de la SDR avec les politiques sous-régionales
- Appropriation effective de l'approche programme par les maîtres d'ouvrage et PTF / Positionnement et « valeur ajoutée » du SE-SDR
- Efficience des structures opérationnelles et de pilotage mises en place ainsi que des différents outils utilisés
- Analyse des critères de cohérence, d'efficience, d'efficacité et de viabilité, évalués sur l'ensemble de la SDR ou sur l'un de ses axes stratégiques
- Approfondissement de l'analyse de l'attribution des effets (liens de cause à effet entre effets constatés de la SDR et programmes / projets financés) par axe stratégique
- Pertinence des allocations budgétaires entre les différents Programmes/Sous-programmes de la SDR et analyse coût/efficacité, pour certains domaines d'intervention à cibler, en fonction de leur importance dans la SDR

7. La diffusion de l'information

☒ Le premier support de diffusion de l'information par le SE-SDR, dans le cadre de son dispositif de suivi-évaluation est le *Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre de la SDRP – Secteur développement rural et sécurité alimentaire*. Ce document s'inscrit donc, par sa contribution sectorielle, dans le cadre global du suivi de la mise en œuvre de la SDRP. Il est le fruit d'un processus itératif et participatif impliquant les cadres des ministères techniques, des ONG, des organisations des producteurs et les partenaires techniques et financiers du secteur rural, sous la coordination du Secrétariat Exécutif de la SDR.

Le plan de ce rapport est fixé par le rapport de suivi 2009 de la SDR.

☒ Le second support de diffusion de l'information est, le cas échéant, le rapport d'évaluation, construit selon un sommaire normé.

☒ Le secrétariat de la SDR a développé un site internet (www.strategie-developpement-rural-niger.org), constituant également un support de diffusion de l'information des résultats de suivi-évaluation de la *Stratégie de Développement Rural* : Présentation du dispositif de suivi de la SDR, des données et analyses annuelles de suivi, de la revue annuelle sectorielle, des rapports d'évaluation, du cadre budgétaire. A partir du site le téléchargement des différents documents clé est possible (Manuel des procédures de S/E de la SDR et de ses annexes, rapports de suivi, d'évaluation, états de sortie de la base de données, de documents complémentaires tels que les enquêtes nationales et annuaires ou tout document de capitalisation/évaluation lié au secteur. Le site présente également des informations relatives aux projets mis en œuvre dans le cadre de la SDR et proposent des liens avec tous les sites utiles (PTF, instituts, INS, etc.) pour un recueil d'information complémentaire.

8. La programmation des activités

Deux calendriers type établissent le déroulement des travaux de programmation et de suivi évaluation de la Stratégie de Développement Rural :

- le calendrier général de pilotage du secteur Développement Rural programme les principaux Documents attendus du SE-SDR (pilotage sectoriel) en lien avec le pilotage sous-sectoriel (CP sous-sectoriels), d'une part, et le pilotage stratégique (CT-DR, CIP-SDR, CEP), d'autre part. Ce chronogramme souligne, par exemple, la nécessité de produire le Rapport annuel de suivi de la SDR, en avril.
- En lien avec ce calendrier général, un second chronogramme présente les activités des différents acteurs, pour la production et la validation du Rapport annuel de suivi et pour la préparation des CDMT.

CALENDRIER DE PILOTAGE DU SECTEUR DEVELOPPEMENT RURAL

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Pilotage sous-sectoriel	Budget Programme par objectif (n)	Programmation annuelle des activités	Planification stratégique n+1			Revue sous-sectorielle n-1						Rapport sous-sectoriel (n)
Pilotage sectoriel				Rapport de suivi sectoriel (n-1)	Revue de Dépenses Publiques n-1	Projet CDMT (n+1/n+3)	Discussions budgétaires					CDMT (n+1/n+3)
dont stratégique		Perspectives annuelles du secteur				Revue sectorielle (n-1)					Bilan annuel du secteur	
SDRP					Consolidation des rapports sectoriels				Rapport SDRP (n-1)			

CALENDRIER DE PILOTAGE DU SECTEUR DEVELOPPEMENT RURAL - Détail

		J		F		M		A		M		J		J		A		S		O		N		D	
		Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2
Rapport sectoriel n-1																									
Cellule DEP/DRFM/DRH	Réunions d'analyse des indicateurs																								
Cellule DEP/DS	Réunions d'analyse des indicateurs																								
	Amendement/validation du rapport sectoriel n-1																								
SE-SDR	Actualisation BbD																								
	Préparation du draft de rapport annuel																								
	Réunions d'analyse des indicateurs																								
	Rédaction rapport provisoire																								
	Validation et transmission du rapport sectoriel n-1																								
CT-DR	Amendement/validation du rapport sectoriel n-1																								
	Revue sectorielle n-1																								
CIP-SDR	Validation et transmission à la SDRP et au CEP																								
CEP	Amendement/validation du rapport sectoriel n-1																								
CDMT																									
Cellule DEP/DRFM/DRH	Collecte des réalisations financières n-1																								
	Analyse des réalisations financières n-1																								
	Revue des dépenses publiques n-1																								
	Collecte des données CDMT n+1/n+3																								
	Analyse des données CDMT n+1/n+3																								
	Projet CDMT n+1/n+3																								
Cellule DEP/DS																									
SE-SDR	Analyse des réalisations financières n-1																								
	Revue des dépenses publiques n-1																								
	Analyse des données CDMT n+1/n+3																								
	Projet CDMT n+1/n+3																								
	Participation aux discussions budgétaires																								
	Ajustement CDMT à la loi de finance																								
CT-DR	Préparation Réunion perspectives annuelles du Secteur																								
	Préparation Réunion Bilan annuel du Secteur																								
	Réunion perspectives annuelles du Secteur																								
	Réunion Bilan annuel du secteur																								

IV. Cadre logique de la SDR

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL - SDR	
OBJECTIF GLOBAL :	Réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66 % à 52 % à l'horizon 2015, en créant les conditions d'un développement économique et social durable garantissant la sécurité alimentaire des populations et une gestion durable des ressources naturelles.
OBJECTIF SPÉCIFIQUE :	
AXES STRATEGIQUES	
Axe stratégique n°1 :	« Favoriser l'accès des ruraux aux opportunités économiques pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural ».
Axe stratégique n°2 :	« Prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire et gérer durablement les ressources naturelles pour sécuriser les conditions de vie des populations »
Axe stratégique n°3 :	« Renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations rurales pour améliorer la gestion du secteur rural »

HIERARCHIE DES RESULTATS	INDICATEURS DE PERFORMANCE
IMPACT	INDICATEURS D'IMPACT
L'incidence de la pauvreté rurale est réduite de 66% à 52% à l'horizon 2015	•
EFFETS GLOBAUX	INDICATEURS D'EFFETS GLOBAUX
EG 1 l'accès des ruraux aux opportunités économiques est accru, pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée du secteur primaire • Taux de sous-emploi en milieu rural • Taux d'occupation en milieu rural
EFFETS SPECIFIQUES	INDICATEURS D'EFFETS SPECIFIQUES
ES 1 1 l'intensification, la diversification et la sécurisation des productions agro-sylvo-pastorales sont accrues	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée nominale du secteur de l'agriculture • Valeur ajoutée nominale du secteur de l'élevage • Valeur ajoutée nominale du secteur forestier • Valeur ajoutée nominale du secteur de la pêche
ES 1 2 les productions agro-sylvo-pastorales sont mieux valorisées	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cadres de concertation opérationnels • Part moyenne du producteur dans le prix final des productions agricoles • Part moyenne de l'éleveur dans le prix final des productions animales
ES 1 3 les sources de revenu des ménages ruraux sont plus diversifiées	<ul style="list-style-type: none"> • Part des 2 premières sources de revenus dans le revenu total des ménages
EFFETS GLOBAUX	INDICATEURS D'EFFETS GLOBAUX
EG 2 : une gestion durable des ressources naturelle et une meilleure prévention des risques améliorent la sécurité alimentaire	Pourcentage de la population rurale en situation de sécurité alimentaire
EFFETS SPECIFIQUES	INDICATEURS D'EFFETS SPECIFIQUES
ES 2 1 : l'instabilité des ménages ruraux sur l'accès à l'alimentation est réduite	<ul style="list-style-type: none"> • Coping Strategy Index en milieu rural
ES 2 2 : la qualité nutritionnelle et sanitaire de l'alimentation des ménages ruraux est améliorée	•
ES 2 3 : la gestion durable des ressources naturelles est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des producteurs adoptant des pratiques préservant l'environnement • Longueur des brise-vents réalisés • Pourcentage des aires protégées pour respecter la biodiversité

	<ul style="list-style-type: none"> • Superficie des forêts disposant ou bénéficiant de travaux d'aménagement • Superficies des terres dégradées récupérées
EFFETS GLOBAUX	INDICATEURS D'EFFETS GLOBAUX
EG 3 : la gestion du secteur rural est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Part du budget alloué au développement rural
EFFETS SPECIFIQUES	INDICATEURS D'EFFETS SPECIFIQUES
ES 3 1 : les capacités techniques et organisationnelles des acteurs ruraux sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des OP fonctionnelles
ES 3 2 : les capacités des institutions du secteur rural en matière de production d'information, d'analyse et de coordination sont améliorées	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux routiers praticables (route revêtue, en terre, et piste

V. Financement des programmes et Sous Programmes de la SDR

Programmes et Sous_Programmes	Prévision 2006-2015	Programmation 2007_2009	Réalisation 2007_2009	Taux de réalisation	Taux global
Programme 1 : Développement local et communautaire	223 717 925 000	24 858 420 904	19 683 183 875	79%	9%
Programme 2 : Gouvernance locale des ressources naturelles	55 898 471 000	7 948 229 810	6 421 730 462	81%	11%
Sous Programme 3.1 : Cadres de concertations interprofessionnelles	37 327 000 000	3 978 798 428	1 528 578 075	38%	4%
Sous Programme 3.2 : Renforcement et structuration des organisations de producteur	14 092 000 000	17 861 093 124	11 254 942 699	63%	80%
Sous Programme 3.3 : Mise en marche des produits agro-sylvo-pastoraux	3 375 000 000	449 269 559	978 710 129	218%	29%
Sous Programme 3.4 : Renforcement des capacités des agents économiques et développement du tissu économique rural	2 770 000 000	1 149 360 196	778 947 714	68%	28%
Sous Programme 4. 1 : Infrastructures hydro-agricoles	215 089 000 000	43 687 651 018	24 964 411 597	57%	12%
Sous Programme 4. 2 : Infrastructures de transport	20 757 321 000	10 844 874 187	5 623 833 061	52%	27%
Sous Programme 4. 3 : Infrastructures de communication	928 000 000	1 819 823	1 819 823	100%	0,2%
Sous Programme 4.4 : Electrification rurale	2 930 000 000	20 825 000	20 825 000	100%	1%
Programme 5 : Systèmes financiers ruraux	21 769 000 000	15 120 953 805	10 927 584 216	72%	50%
Programme 6 : Recherche-formation-vulgarisation	16 955 400 000	4 879 155 647	5 345 324 044	110%	32%
Programme 7.1 : Restructuration des institutions publiques du secteur rural	5 628 000 000	1 384 881 665	1 427 083 888	103%	25%
Programme 7.2 : Systèmes d'information et connaissance du secteur rural	5 180 000 000	2 375 092 003	1 635 906 663	69%	32%
Programme 8 : Eau potable et assainissement	421 037 480 000	68 748 714 378	53 117 601 076	77%	13%
Sous Programme 9.1 : Prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles	61 133 500 000	38 293 414 087	48 741 981 738	127%	80%
Sous Programme 9.2 : Santé-nutrition	29 500 000 000	1 890 464 612	869 043 877	46%	3%
Sous Programme 9.3 : Augmentation des revenus des plus vulnérables	27 792 300 000	10 404 016 841	6 367 959 329	61%	23%
Programme 10 : Préservation de l'environnement	52 686 000 000	11 279 541 951	7 957 840 191	71%	15%
Programme 11 : Lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation	146 738 615 299	12 166 183 832	4 581 719 465	38%	3%
Programme 12 : Aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux	53 240 549 000	32 654 739 637	17 577 867 551	54%	33%
Programme 13 : Restauration des terres et reboisement	364 481 700 000	23 156 788 952	19 002 309 076	82%	5%
Programme 14 : Kandadji - Régénération des écosystèmes et mise en valeur de la vallée du Niger	139 772 890 000	11 644 597 000	10 437 392 203	90%	7%
Total	1 922 800 151 299	344 798 886 459	259 246 595 752	75%	13%

VI. Réalisation financière par PTF

2007			
Bailleurs	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution
ACDI	76	54	70%
AFD	1 813	1 695	94%
AIEA	77	71	92%
Arabie Saoudite	3 135	1 148	37%
BA	1 852	1 381	75%
BAD	2 425	3 358	138%
BADEA	2 386	2 698	113%
Belgique	1 648	1 201	73%
BID	855	298	35%
BOAD	6 227	283	5%
DANIDA	2 115	4 100	194%
FED	9 041	5 460	60%
FEM	1 493	1 932	129%
FIDA	1 792	984	55%
FSP	245	394	161%
IDA	11 399	6 673	59%
Italie	1 942	628	32%
JAPON	3 540	455	13%
KFW	1 258	682	54%
Luxembourg	2 025	1 565	77%
PNUD	708	926	131%
PPTE	6 877	4 965	72%
SUISSE	1 396	608	44%
ETAT	17 117	11 415	67%
UNICEF	6 418	9 534	149%
Total 2007	87 858	62 507	71%
2008			
Bailleurs	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution
AFD	2 279	1 950	86%
Arabie Saoudite	512	565	110%

BAD	10 900	4 656	43%
BADEA	754	555	74%
Belgique	4 410	2 194	50%
BID	1 892	250	13%
BOAD	4 400	1 944	44%
DANIDA	4 098	4 041	99%
FED	8 117	11 379	140%
FEM	981	688	70%
FIDA	792	1 107	140%
FSP	269	198	74%
IDA	9 282	5 339	58%
Italie	984	238	24%
JAPON	1 130	1 100	97%
KFW	857	75	9%
PNUD	666	541	81%
PPTTE	2 889	2 366	82%
SUISSE	1 000	458	46%
ETAT	23 873	22 549	94%
UNICEF	10 430	15 636	150%
Total 2008	90 515	77 827	86%
2009			
Bailleurs	Prévisions	Réalisation	Taux d'exécution
AFD	6 477	3 848	59%
BAD / FAD	14 228	6 750	47%
BADEA	1 870	480	26%
BELGIQUE	3 779	3 148	83%
BID	12 094	473	4%
BIDC	660	-	0%
BOAD	1 980	1 148	58%
DANEMARK	2 852	3 752	132%
ETAT	12 590	10 005	79%
FED	4 898	3 756	77%
FEM	1 062	457	43%
FIDA	2 768	631	23%
FKDEA	3 418	2 476	72%
GTZ	2 394	1 676	70%
IDA	784	235	30%
ITALIE	635	612	96%

JAPON	253	168	66%
KFW	8 113	3 512	43%
OPEP	797	-	0%
PNUD	528	1 663	315%
PPTE	2 495	2 470	99%
SUISSE	1 140	655	57%
USAID	145	105	72%
Total 2009	85 959	48 019	56%
Total général	264 331	188 354	71%

Source : RDP 2007-2008, RDP 2009.

VII. Réalisation financière par Ministères du secteur rural (en millions de FCFA)

Ministère	Prévu	Réalisé	Taux d'exécution
2007			
Ministère du Développement Agricole	37 585	26 826	71%
Ministère de l'Elevage et des Industries Animales	6 215	4 068	65%
Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire	12 544	5 694	45%
Ministère de l'hydraulique, de l'environnement et de la lutte contre la désertification	30 246	25 524	84%
Total	86 590	62 112	72%
2008			
Ministère du Développement Agricole	28 316	24 520,00	87%
Ministère de l'Elevage et des Industries Animales	14 798	10 950,00	74%
Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire	22 420	12 492,00	56%
Ministère de l'hydraulique, de l'environnement et de la lutte contre la désertification	37 246	25 055,00	67%
Total	102 780	73 017	71%
2009			
Ministère du Développement Agricole	33 782	19 504	58%
Ministère de l'Elevage et des Industries Animales	5 692	4 837	85%
Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire	16 065	264	2%
Ministère de l'environnement et de la lutte contre la désertification	5 993	3 531	59%
Ministère de l'hydraulique	27 146	27 146	100%
Total	88 678	55 281	62%
Total	278 048	190 410	68%

Source : RDP 2007-2009, Rapport SDRP 2009

VIII. Projets par tutelle

	Tutelles	PTF
COMITE INTERMINISTERIEL DE PILOTAGE -SDR		
1.	Fonds de Développement Institutionnel (FDI) au processus de mise en œuvre de la Stratégie de Développement Rural (SDR) IDF	BM/IDA
2.	Programme d'Appui au Secteur Rural du Niger PASR	DANIDA
3.	Projet d'appui au démarrage de l'approche Programme dans le secteur du développement rural au Niger 10NIR05	UE
HAUT COMMISSARIAT AU BARRAGE DE KANDADJI		
1.	Programme Kandadji de régénération des écosystèmes et mise en valeur de la vallée du Niger	BADEA
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage – MAG/EL		
1.	Amélioration de la production de riz en Afrique de l'Ouest en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires GCP/RAF/453/SPA	AECID
2.	Micromycètes comestibles et cultivées au Niger D/031488/10	
3.	Programme Conjoint: Enfance, Nutrition et Sécurité Alimentaire MDGF-2010/NE	
4.	Programme d'appui intégral à la production agricole locale des coopératives rizières de la Communauté urbaine de Niamey Exp. N° 1633/2010	
5.	Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUSA 2) GFRP/BM	
6.	Projet de Mobilisation des eaux pour le renforcement de la Sécurité Alimentaire dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PMERSA/MTZ) GAFSP/BAD	
7.	Renforcement du Système National de Statistiques Agricoles et Organisation de la Conférence Internationale sur la Sécurité Alimentaire au Niger GCP/NER/049/SPA	
8.	Projet d'appui à la sécurité alimentaire des ménages dans les départements de Gouré PASAM	AFD
9.	Projet de Sécurisation des Systèmes Pastoraux dans la Région de Zinder PSSP	BAD
10.	Projet d'Appui au Développement Local dans Région de Diffa PADEL Diffa	
11.	Projet de Valorisation des Eaux dans les Régions de Dosso et de Tillabéri PVDT	BADEA
12.	Projet de Réhabilitation du Département de Dakoro PRDD	
13.	Projet de Renforcement des Moyens de Protection des Végétaux et des Denrées Stockées dans la Région du Liptako-Gourma	BID
14.	Projet de Développement de l'Elevage dans la Région du Liptako Gourma PDERLG	BM
15.	Projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger PDREGDE	BM/IDA
16.	Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro Sylvo Pastoraux PRODEX	BM/IDA/FEM
17.	Programme d'Actions Communautaires PAC II	
18.	Projet d'Appui à l'Aménagement pastoral et à la Sécurisation des Systèmes Pastoraux Appui Prog 12	CTB
19.	Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri PDIT	
20.	Appui aux Organisations Rurales du Niger pour une Sécurité Alimentaire Effective PAOR	DDC
21.	Programme d'Appui au Secteur de l'Elevage « PASEL »	
22.	Appui aux Eleveurs	ETAT/PPTE

	Tutelles	PTF
23.	Construction et Equipement Cases de Santé vétérinaires	
24.	Projet Construction Abattoir moderne Niamey	
25.	AGIR-Projet d'Appui à l'Adaptation des Pratiques Productives des communautés pastorales et agropastorales AGIR	FEM
26.	Contribution à l'amélioration des pratiques agro forestières et utilisation de semences améliorées PCAPAF	
27.	Reconstitution du cheptel d'élevage de case pour la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques des ménages PRC	FEM/PNUD
28.	Implementing NAPA priority interventions to build resilience and adaptive capacity of the agriculture sector to climate change in Niger PANA RESILIENCE AGRICOLE	
29.	Projet de Promotion de l'Initiative Locale pour le Développement à Aguié PPILDA	FIDA
30.	Appui au secteur de l'élevage et de l'industrie animale PASEIA	Italie
31.	Réponse à la crise alimentaire Niger	
32.	Country Programme 106140	PAM
33.	Intensification de l'Agriculture par le Renforcement des Boutiques d'Intrants Coopératives	UE/Lux./Belgique/ Espagne
34.	Projet de Sécurité Alimentaire au Niger 'ARZIKI', Tillabéri et Tahoua	USAID
Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme et de l'Habitat MAT/U/H		
1.	Programme de Consolidation du Système d'Entretien Routier de Gaya « PCSER/GAYA »	DDC
Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification MEE/LCD		
1.	Développement durable de l'irrigation au Niger C/033334/10	AECID
2.	Projet de petite hydraulique pour la sécurité alimentaire dans les régions de Zinder et Tahoua GCP/RAF/428/SPA	
3.	Projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement - 24 centres urbains et Niamey PAEPA	AFD
4.	Projet Hydraulique villageoise Tahoua PHV/TA	
5.	Projet d'Aménagement et de Gestion du Bassin Versant de Badaguichiri PAGBVB	AFD/GTZ
6.	Programme Eau et Assainissement pour un Développement Durable dans 12 Communes du Niger (PEADD) PEADD	AFD/UE
7.	Programme de Lutte Contre l'Ensamblage dans le Bassin du Niger PLCE	BAD
8.	Gestion intégrée des Adventices Aquatiques Proliférantes en Afrique de l'Ouest GIAAP	BAD/FAD
9.	Projet d'alimentation en eau potable des centres secondaires de Gothèye, Ayérou et Dan Issa 3 centres	BOAD
10.	Programme d'hydraulique villageoise et pastorale dans la région de Dosso PHVP/Dosso	CTB
11.	Projet de lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'Irrigation - Tillabéri (PDIT)	
12.	Programme d'Appui au Secteur Eau, Hygiène et Assainissement PASEHA	DANIDA
13.	Programme d'Appui au Développement de l'Irrigation Privée Au Niger – PADIP - Tillabéri	DDC
14.	Puits villageois pastoraux et Forages Villageois	ETAT/PPTE
15.	Réhabilitation 3000 ouvrages hydrauliques	
16.	Gestion intégrée des écosystèmes des régions transfrontalières entre le Niger et le Nigéria PGIE	FEM
17.	projet d'Appui à mise en place d'un dispositif de Protection et d'Aménagement des Cuvettes Oasiennes PADPACO	
18.	Projet de gestion communautaire de la vallée à Hypheane thebaica (palmier doum) PGC	
19.	Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP)	

	Tutelles	PTF
20.	Développement local, gestion participative des ressources naturelles et de la biodiversité dans les départements de Say, Kollo et Boboye PDELGPRNB	Italie
21.	Fonds de lutte contre la désertification pour la réduction de la pauvreté au Sahel (FLCD/RSP)	
22.	Lutte contre la désertification pour la réduction de la pauvreté dans la ZARESE de Keita	
23.	Programme d'Urgence pour l'Approvisionnement en Eau Potable pour faire face au Changement Climatique	JICA
24.	Projet d'Approvisionnement en Eau Potable en vue de l'Éradication du ver de Guinée dans la Région de Tillabéri PAEPEVG	
25.	Projet d'Approvisionnement en Eau Potable en vue de l'éradication du Ver de Guinée dans la Région de Tillabéri	
26.	Projet Formation et Vulgarisation des Techniques pratiques pour l'Atténuation des Effets de la Désertification et l'Amélioration des Revenus des Ménages du Sahel	
27.	Composante Nationale du Programme Africain d'Adaptation au changement climatique	PNUD
28.	Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente PAPE	
29.	Projet de Cogestion des Ressources de l'Air et du Ténéré COGERAT	PNUD / FEM
30.	Projet de Lutte Contre l'Ensamblage des cuvettes Oasiennes dans les départements de Gouré et de Maïné-soroa PLECO	PNUD/FEM/BAD
Ministère de l'Économie et des Finances MEF		
1.	Programme Lutte Contre la Pauvreté Tillabéri et Tahoua	GIZ
Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses_MISD/AR		
1.	Programme d'Appui au Développement Économique Local (PADEL) – Région de Maradi PADEL MARADI	UNCDF/FBS
Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant		
1.	Programme d'Appui à l'Augmentation des Revenus Monétaires des Femmes - Dosso PAARMF	CTB

IX. Projets par programme

	Partenaires Techniques et Financiers - Projets/Programmes	Tutelles	Programmes/Sous-Programmes SDR																								
			P 1	P 2	SP 3.1	SP 3.2	SP 3.3	SP 3.4	SP 4.1	SP 4.2	SP 4.3	SP 4.4	P 5	P 6	P 7	SP 7.1	SP 7.2	P 8	SP 9.1	SP 9.2	SP 9.3	P 10	P 11	P 12	P 13	P 14	
I.	Agence Française de Développement – AFD																										
1.	Projet Aménagement et de gestion du Bassin Versant de Badaguichiri – Tahoua	MH/E	X	X				X	X	X						X						X			X		
2.	Projet d’appui à la sécurité alimentaire des ménages dans les départements de Gouré	MAG		X																X	X						
3.	Projet de Sécurisation des Systèmes Pastoraux dans la région de Zinder	MAG						X									X						X				
4.	Projet Hydraulique Villageoise dans la région de Tahoua	MH/E													X		X										
5.	Programme d’alimentation en eau potable – Niamey	MH/E															X		X								
II.	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement – AECID																										
1.	Renforcement du Système National de Statistiques Agricoles et Organisation de la Conférence Internationale sur la Sécurité Alimentaire au Niger																X										
2.	Initiative Eau et Sécurité Alimentaire pour l’Afrique (IESA) Projet de petite hydraulique pour la sécurité alimentaire dans les régions de Zinder et Tahoua	MH/E																					X				
3.	Micromycètes comestibles et cultivées au Niger														X												
4.	Programme Conjoint : Enfance, Nutrition et Sécurité Alimentaire																		X								
5.	Développement durable de l’irrigation au Niger	MH/E													X												

6.	Amélioration de la production de riz en Afrique de l'Ouest en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires (Sénégal, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Mali et Niger)	MAG																			X			
7.	Projet de Mobilisation des eaux pour le renforcement de la Sécurité Alimentaire dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PMERSA/MTZ)	MAG																			X			
8.	Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUSA 2)	MAG						X																
III.	Banque Africaine de Développement – BAD																							
1.	Projet de Valorisation des Eaux dans les Régions de Dosso et de Tillabéri (PVDT)	MAG		X		X			X			X				X			X		X			
2.	Programme d'appui à la stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (PASDRP)		X																					
3.	Programme Kandadji régénération des écosystèmes et mise valeur de la vallée du Niger	Cabinet PM																						X
4.	Projet d'appui au développement local dans la région de Diffa (PADL-Diffa)	MAG	X	X	X	X	X		X			X	X								X	X		
IV.	Banque Mondiale																							
1.	Programme d'Actions Communautaires – PAC 2	MAG	X	X										X	X						X		X	
2.	Projet de Développement des Exportations et des marchés Agro-Sylvo Pastoraux (PRODEX)	MAG			X	X	X	X																
3.	Projet d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement Rural (PUSADER)	MAG																						
V.	BADEA																							
1.	Projet de Renforcement des Moyens de Protection des Végétaux et Denrées Stockées dans la Région du Liptako Gourma (PRMPV/Liptako)	MH/E				X							X				X							

2.	Projet de Réhabilitation du Département de Dakoro	MAG	X						X								X								
VI.	BID																								
1.	Projet de Développement de l'Élevage dans la Région du Liptako Gourma PDERLG	MAG	X						X			X						X			X				
VII.	BOAD																								
1.	Projet d'Alimentation en Eau Potable des Centres Secondaires de Gothèye, Ayérou et Dan Issa	MH/E													X									X	
VIII.	Coopération Technique Belge - CTB																								
1.	Programme d'hydraulique villageoise et pastorale - Dosso	MH/E													X	X	X								
2.	Projet de lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'Irrigation - Tillabéri (PDIT)	MH/E		X		X			X										X	X					
3.	Programme d'appui à l'aménagement pastoral et à la sécurisation des systèmes pastoraux (AAPSSp)	MAG												X									X		
4.	Programme d'Appui à l'Augmentation des Revenus Monétaires des Femmes - Dosso	MPPF/P E	X															X							
IX.	DANIDA																								
1.	Programme d'Appui au Secteur Rural du Niger (PASR)	CIP/SDR	X	X		X	X	X	X								X	X			X	X	X		
2.	Programme d'Appui au Secteur Eau Potable et Assainissement (PASEHA) - Zinder – Diffa	MH/E	X								X				X		X								
X.	Direction du développement et de la coopération Suisse - DDC																								
1.	Programme d'Appui au Secteur de l'Élevage « PASEL »	MAG	X																	X		X			
2.	Appui aux Organisations Rurales du Niger pour une Sécurité Alimentaire Effective	MAG	X																						
3.	Programme de Consolidation du Système d'Entretien Routier de Gaya « PCSER/GAYA »	MPAT/ DC							X																

4.	Programme d'Appui au Développement de l'Irrigation Privée Au Niger – PADIP	MH/E											X								X		
XI.	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - FAO																						
1.	Intensification de l'Agriculture par le Renforcement des Boutiques d'Intrants Coopératives (IARBIC)	MAG						X															
XII.	Union Européenne – UE																						
1.	Projet d'appui au démarrage de l'approche Programme dans le secteur du développement rural au Niger	CIP/SDR												X	X								
2.	Programme Eau et Assainissement pour un Développement Durable dans 12 Communes du Niger (PEADD)	MH/E														X							
XIII.	Fond Africain de Développement – FAD																						
1.	Projet de Gestion Intégrée des Plantes Aquatiques Proliférantes en Afrique			X																			
XIV.	Fond pour l'Environnement Mondial – FEM																						
1.	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes dans les Régions Transfrontalières entre le Niger et le Nigéria	MH/E		X																	X		
2.	Contribution à l'amélioration des pratiques agro forestières et utilisation de semences améliorées. (NER/CBA/2009/06)	MAG		X									X					X	X				
3.	Reconstitution du cheptel d'élevage de case pour la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques des ménages. (NER/CBA/2009/07)	MAG		X									X					X	X				
4.	Projet de gestion communautaire de la vallée à <i>Hypheane thebaica</i> (palmier doum) de Goulbin'kaba en vue de la restauration et de la préservation de la biodiversité et la promotion des activités de l'irrigation. (NER/SGP/OP4/Y2/CORE/2009/03)	MH/E		X														X	X	X			X

5.	Projet d'Appui à mise en place d'un dispositif de Protection et d'Aménagement des Cuvettes Oasiennes de Mada et de Kouloua. NER/SGP/OP4/Y2/CORE/2009/07)	MH/E		X																X			X	
6.	AGIR- Projet d'Appui à l'Adaptation des Pratiques Productives des communautés pastorales et agropastorales. (NER/CBA/09/01)	MAG		X																X			X	
XV.	FIDA																							
1.	Projet de Promotion de l'Initiative Locale pour le Développement à Aguié (PPILDA)	MAG	X	X		X				X			X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	
2.	Programme d'Actions Communautaires PAC II	MAG																						
XVI.	Italie																							
3.	Lutte contre la désertification pour la réduction de la pauvreté dans la ZARESE de Keita	MH/E		X																X			X	
4.	Développement local, gestion participative des ressources naturelles et de la biodiversité dans les départements de Say, Kollo et Boboye	MH/E		X																X				
XVII.	JICA																							
1.	Programme d'Urgence pour l'Approvisionnement en Eau pour faire face au Changement Climatique	MH/E		X										X						X				
2.	Projet d'Approvisionnement en Eau Potable en vue de l'Eradication du ver de Guinée dans la Région de Tillabéri	MH/E		X										X										
3.	Projet Formation et Vulgarisation des Techniques pratiques pour l'Atténuation des Effets de la Désertification et l'Amélioration des Revenus des Ménages du Sahel	MH/E		X																X				
XVIII.	PAM																							
1.	Country Programme 106140		X	X																X		X		X

XIX.	Programme des Nations pour le Développement – PNUD																						
1.	Projet de lutte contre l'ensablement des cuvettes oasiennes PLECO	MH/E																		X			X
2.	Projet de Cogestion des ressources de l'Air et du Ténéré - Phase II	MH/E	X																	X			
3.	Implementing NAPA priority interventions to build resilience and adaptive capacity of the agriculture sector to climate change in Niger PANA-Résilience Agricole	MAG	X																				
4.	Composante Nationale du Programme Africain d'Adaptation au changement climatique	MH/E	X																		X		
5.	Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari - WAP	MH/E																			X		
6.	Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente - PAPE	MH/E	X																				
XX.	UNCDF																						
1.	Programme d'Appui au Développement Économique Local (PADEL) – Région de Maradi	MISD/A R	X	X																			
XXI.	USAID																						
1.	Projet de Sécurité Alimentaire au Niger 'ARZIKI', Tillabéri et Tahoua	MAG	X																			X	

X. Indicateurs d'effets de la SDR

Effet global 1 : L'accès des ruraux aux opportunités économiques est accru

		Unité	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Valeur ajoutée nominale du secteur primaire	Série	MioCFA	228 920	238 170	241 780	239 520	273 240	299 180	336 740	342 640	466 060	461 420	478 993	593 627	658 069	676 833	615 991	754 411	817 662	842 042	1 044 840	999 441
	TC an.			4,0%	1,5%	-0,9%	14,1%	9,5%	12,6%	1,8%	36,0%	-1,0%	3,8%	23,9%	10,9%	2,9%	-9,0%	22,5%	8,4%	3,0%		
	TC an. moy.		6,73%																			
Taux de sous emploi en milieu rural	Série	Pourcentage																35				
	TC an																					
	TC an moyen																					
Taux d'occupation en milieu rural	Série	Pourcentage																86				
	TC an																					
	TC an moyen																					
ES 1 1 :L'intensification, la diversification et la sécurisation des productions agro-sylvo-pastorales sont accrues																						
Valeur ajoutée nominale du secteur de l'agriculture	Série	Mio CFA	135 987	146 009	147 142	142 164	158 931	163 744	187 234	183 479	289 452	298 756	261 788	354 740	400 848	382 303	324 437	444 148	498 330	503 030	665 827	581 879
	TC an			7,4%	0,8%	-3,4%	11,8%	3,0%	14,3%	-2,0%	57,8%	3,2%	-12,4%	35,5%	13,0%	-4,6%	-15,1%	36,9%	12,2%	0,9%	32,4%	-12,6%
	TC an moyen		6,76%																			
Valeur ajoutée nominale du secteur de l'élevage	Série	Mio CFA	68 215	67 795	69 710	71 601	86 053	103 000	114 537	120 760	133 403	118 966	171 100	185 520	197 553	203 825	212 450	221 258	235 465	251 714	282 621	304 332
	TC an			-0,6%	2,8%	2,7%	20,2%	19,7%	11,2%	5,4%	10,5%	-10,8%	43,8%	8,4%	6,5%	3,2%	4,2%	4,1%	6,4%	6,9%	12,3%	7,7%
	TC an moyen		6,75%																			
Valeur ajoutée nominale du secteur forestier	Série	Mio CFA	18 800	19 700	20 800	22 000	23 516	23 269	23 826	24 500	26 455	30 351	37 376	41 293	44 731	45 936	48 021	50 515	52 938	55 174	59 721	64 345
	TC an			4,8%	5,6%	5,8%	6,9%	-1,1%	2,4%	2,8%	8,0%	14,7%	23,1%	10,5%	8,3%	2,7%	4,5%	5,2%	4,8%	4,2%	8,2%	7,7%
	TC an moyen		5,53%																			
Valeur ajoutée nominale du secteur pêche	Série	Mio CFA	1 200	1 100	1 100	1 259	1 798	2 086	2 322	4 600	7 300	7 300	10 609	13 849	16 285	44 375	35 094	38 399	30 929	32 124	36 671	48 190
	TC an			-8,3%	0,0%	14,5%	42,8%	16,0%	11,3%	98,1%	58,7%	0,0%	45,3%	30,5%	17,6%	172,5%	-20,9%	9,4%	-19,5%	3,9%	14,2%	31,4%
	TC an moyen		17,86%																			
Maïs	Série	Tonne											5 118	4 025	6 386	4 619	7 379	4 076	22 052	22 484	8 785	2 363
	TC an													-21,4%	58,7%	-27,7%	59,8%	-44,8%	441,0%	2,0%	-60,9%	-73,1%
	TC an moyen		-7,44%																			
ED 1 1 1																						
Rendement moyen de la production de mil	Série	Kg/ha	364	421	358	369	400	338	351	300	446	428	326	451	461	476	364	450	485	451	511	411
	TC an			15,7%	-15,0%	3,1%	8,4%	-15,5%	3,8%	-14,5%	48,7%	-4,0%	-23,8%	38,3%	2,2%	3,3%	-23,5%	23,6%	7,8%	-7,0%	13,3%	-19,6%
	TC an moyen		1,08%																			

Rendement moyen de la production du sorgho	Série	Kg/ha	120	226	152	129	197	137	194	154	224	227	173	255	299	334	270	381	349	344	429	290
	TC an													47,4 %	17,3 %	11,7 %	-19,2 %	41,1 %	-8,4 %	-1,4%	24,7 %	-32,4 %
	TC an moyen		5,41 %																			
Rendement moyen de la production de riz	Série	Kg/ha	2 800	3 330	2 828	288	2 995	3 350	1 857	4 127	3 935	4 111	3 313	3 103	3 352	3 045	3 340	3 964	1 715	460	1 805	1 432
	TC an			18,9%	-15,1%	-89,8%	939,9%	11,9%	-44,6%	122,2%	-4,7%	4,5%	-19,4%	-6,3%	8,0%	-9,2%	9,7%	18,7%	-56,7%	-73,2%	292,4%	-20,7%
	TC an moyen		-8,63%																			
Rendement moyen de la production de niébé	Série	Kg/ha	84	133	103	48	129	54	97	58	208	111	68	145	170	134	125	168	168	210	295	189
	TC an			58,3%	-22,6%	-53,4%	168,8%	-58,1%	79,6%	-40,2%	258,6%	-46,6%	-38,7%	113,2%	17,2%	-21,2%	-6,7%	34,4%	0,0%	25,0%	40,5%	-35,9%
	TC an moyen		4,69%																			
Rendement moyen de la production d'oignon	Série	Kg/ha	34 375	31 849	24 629	9 641	37 122	45 293	44 732	31 763	55 013	29 473	24 480	35 738	43 927	37 421	41 251	43 717	44 693		19 499	18 714
	TC an			-7,3%	-22,7%	-60,9%	285,0%	22,0%	-1,2%	-29,0%	73,2%	-46,4%	-16,9%	46,0%	22,9%	-14,8%	10,2%	6,0%	2,2%	-100,0%	#DIV/0!	-4,0%
	TC an moyen		-100%																			
Production brute du Mil	Série	Tonne	1 427 900	1 844 300	1 787 100	1 658 400	1 972 000	1 769 337	1 761 839	1 351 868	2 391 282	2 289 686	1 679 267	2 359 698	2 572 129	2 746 149	2 038 447	2 653 626	3 009 653	2 782 939	3 489 391	2 677 855
	TC an			29,2%	-3,1%	-7,2%	18,9%	-10,3%	-0,4%	-23,3%	76,9%	-4,2%	-26,7%	40,5%	9,0%	6,8%	-25,8%	30,2%	13,4%	-7,5%	25,4%	-23,3%
	TC an moyen		3,39%																			
Production brute du Sorgho	Série	Tonne	281 200	464 000	383 800	421 000	399 600	265 655	355 700	289 662	502 731	475 956	373 351	665 934	672 714	760 877	601 162	946 595	941 663	977 499	1 311 144	738 660
	TC an			65,0%	-17,3%	9,7%	-5,1%	-33,5%	33,9%	-18,6%	73,6%	-5,3%	-21,6%	78,4%	1,0%	13,1%	-21,0%	57,5%	-0,5%	3,8%	34,1%	
	TC an moyen		6,43%																			
Production brute du riz	Série	Tonne	72 260	74 695	69 930	78 700	62 000	51 000	52 500	61 825	59 000	61 989	60 453	76 500	79 949	56 980	78 099	59 902	78 377	70 000	72 031	59 637
	TC an			3,4%	-6,4%	12,5%	-21,2%	-17,7%	2,9%	17,8%	-4,6%	5,1%	-2,5%	26,5%	4,5%	-28,7%	37,1%	-23,3%	30,8%	-10,7%	2,9%	-17,2%
	TC an moyen		-0,16%																			
Production brute du niébé	Série	Tonne	223 600	461 200	402 300	162 800	424 800	184 100	295 200	192 500	774 600	420 700	264 148	512 404	654 643	553 931	342 245	588 763	715 473	1 042 088	1 393 968	787 753
	TC an			106,3%	-12,8%	-59,5%	160,9%	-56,7%	60,3%	-34,8%	302,4%	-45,7%	-37,2%	94,0%	27,8%	-15,4%	-38,2%	72,0%	21,5%	45,7%	33,8%	-43,5%
	TC an moyen		8,00%																			
Production brute de l'oignon	Série	Tonne	220 000	168 800	172 400	139 800	152 200	185 700	183 400	181 100	206 000	283 500	190 526	280 919	345 288	294 144	303 555	321 702	328 882	326 859	378 986	389 659
	TC an			-23,3%	2,1%	-18,9%	8,9%	22,0%	-1,2%	-1,3%	13,7%	37,6%	-32,8%	47,4%	22,9%	-14,8%	3,2%	6,0%	2,2%	-0,6%	15,9%	2,8%
	TC an moyen		2,00%																			
Effectif des bovins produits	Série	Unité	486	515	546	578	613	650	689	730	774	821	870	922	977	1 036	1 098	1 109	1 234	1 308	1 386	1 470
	TC an			6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	1,0%	11,3%	6,0%	6,0%	6,0%
	TC an moyen		5,08%																			
Effectif des ovins	Série	Unité	1 531	1 585	1 640	1 698	1 757	1 818	1 882	1 948	2 016	2 086	2 159	2 235	2 313	2 394	2 478	2 507	2 654	2 747	2 844	2 943

produits	TC an			3,5%	3,5%	3,5%	3,5%	3,5%	3,5%	3,5%	3,5%	3,5%	3,5%	3,5%	3,5%	3,5%	3,5%	1,2%	5,9%	3,5%	3,5%	3,5%	
	TC an moyen		2,97%																				
Effectif des caprins produits	Série	Unité	1 994	2 073	2 156	2 242	2 332	2 426	2 523	2 624	2 728	2 838	2 951	3 069	3 192	3 320	3 453	3 510	3 734	3 884	4 039	4 201	
	TC an			4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	1,7%	6,4%	4,0%	4,0%	4,0%	
	TC an moyen		3,39%																				
Quantité moyenne d'engrais utilisé par cultivateur	Série	Kg							6 771	9 067	15 755	17 676	13 660	16 413	20 399	13 581			19 042	13 885			
	TC an									33,9%	73,8%	12,2%	-22,7%	20,2%	24,3%	-33,4%	-100,0%				-27,1%		
	TC an moyen																						
Pourcentage des cultivateurs utilisant au moins un engrais	Série	Pourcentage																					
	TC an																						
	TC an moyen																						
ED 1 1 2																							
Pourcentage de la population rurale ayant accès à des SFD	Série	Pourcentage																					
	TC an																						
	TC an moyen																						
ED 1 1 3																							
Bilan fourrager	Série	Tonne TMS												-1 827 841	1 319 663	-1 387 964	1 412 600	-4 642 219	1 887 591	2 788 794	1 006 373	-5 353 140	-16 142 009
	TC an														-172,2%	-205,2%	-201,8%	-428,6%	-140,7%	47,7%	-63,9%	-631,9%	201,5%
	TC an moyen																						
Pourcentage de la valeur de la production irriguée sur la valeur de la production agricole totale	Série	Pourcentage										32	23	23	22	20	26	21	22	25	20	27	
	TC an												-26,9%	0,6%	-5,2%	-9,2%	29,2%	-20,6%	5,9%	14,3%	-21,5%	37,6%	
	TC an moyen																						
Production piscicole contrôlée	Série	Tonne	3 200	3 150	2 454	2 162	2 516	3 616	4 157	6 342	7 020	11 014	16 520	20 829	23 560	55 860	51 506	50 058	37 776	29 768			
	TC an			-1,6%	-22,1%	-11,9%	16,4%	43,7%	15,0%	52,6%	10,7%	56,9%	50,0%	26,1%	13,1%	137,1%	-7,8%	-2,8%	-24,5%	-21,2%			
	TC an moyen		14,02%																				
Pourcentage des surfaces irriguées sur les terres irrigables	Série	Pourcentage																				37	
	TC an																						
	TC an moyen																						
ES 1 2 : Les productions agro-sylvo-pastorales sont mieux valorisées																							
ED 1.2.1		Résultat non SMART																					
ED 1 2 2																							
Indice synthétique Fabrication de textiles	Série	Indice 100 2006																		45	54	75	66
	TC an																						
	TC an moyen																						
Indice synthétique	Série	0																		108	123	93	96

Fabrication de produits alimentaires et boisson	TC an																			14,2%	-24,1%	-24,1%	
	TC an moyen		-3,66%																				
Indice synthétique agro alimentaire	Série	Indice 100															70	68	88	84			
	TC an																				30,0%	-4,9%	-100,0%
	TC an moyen		-100%																				

ED 1 2 3

Population rurale ayant accès à une route praticable	Série	Personnes	1 427 900	1 844 300	1 787 100	1 658 400	1 972 000	1 769 337	1 761 839	1 351 868	2 391 282	2 289 686	1 679 267	2 359 698	2 572 129	2 746 149	2 038 447	2 653 626	3 009 653	2 782 939	3 489 391	2 677 855	
	TC an																						
	TC an moyen		3,39%																				

Taux de couverture des zones rurales en émissions de radio	Série	Pourcentage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TC an																					
	TC an moyen																					

Taux de couverture des zones rurales en réseaux de téléphone	Série	Taux de couverture des zones rurales en réseaux de téléphone														553 931	342 245	588 763	715 473	1 042 088		
	TC an																					
	TC an moyen																					

Non disponible en milieu rural Vérifier dans ENBC

Taux de couverture des zones rurales en émissions de télévision	Série	Taux de couverture des zones rurales en émissions de télévision	2 800	3 330	2 828	288	2 995	3 350	1 857	4 127	3 935	4 111	3 313	3 103	3 352	3 045	3 340	3 964	1 715	460	0	1 432
	TC an																					
	TC an moyen																					

ES 3 2 : Les capacités des institutions du secteur rural en matière de production d'information, d'analyse et de coordination sont améliorées

Pourcentage des deux premières sources de revenu dans le revenu total des ménages	Série	Pourcentage																				40
	TC an																					
	TC an moyen																					

- déjà calculés et publiés
- calculables mais non calculés et diffusés
- non calculables sans renforcement préalable de certains outils statistiques

Effet global 2 : Une gestion durable des ressources naturelles et une meilleure prévention des risques améliorent la sécurité alimentaire

		Unité	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pourcentage de la population rurale en situation de sécurité alimentaire	Série	Pourcentage																	39	34	54	14
	TC an.																			-11,3%	57,3%	-73,6%
	TC an. moy.		-28,30%																			
ES 2 1 : l'instabilité des ménages ruraux sur l'accès à l'alimentation est réduite																						
Coping Strategy Index en milieu rural	Série	indice																		6		
	TC an.																					
	TC an. moy.																					
ED 2 1 1																						
Score de consommation alimentaire (en milieu rural)	Série	indice																			84	
	TC an.																					
	TC an. moy.																					
Taux de couverture des besoins céréaliers	Série	en %	75	112	104	96	116	91	101	95	129	118	93	121	121	124	91	103	128	124	121	
	TC an.			49,3%	-7,1%	-7,7%	20,8%	-21,6%	11,0%	-5,9%	35,8%	-8,5%	-21,2%	30,1%	0,0%	2,5%	-26,6%	13,2%	24,3%	-3,1%		
	TC an. moy.		2,55%																			
ES 2 2 : la qualité nutritionnelle et sanitaire de l'alimentation des ménages ruraux est améliorée																						
ED 2 2 1																						
Pourcentage de la population rurale ayant accès à un assainissement amélioré	Série	Pourcentage																	10			
	TC an.																					
	TC an. moy.																					
Taux d'accès des ménages en eau potable en milieu rural	Série	Pourcentage																	60,3			
	TC an.																					
	TC an. moy.																					
Taux de couverture des besoins en eau potable en milieu rural	Série	Pourcentage											52	54	56	57	59	59	58	62	62	63
	TC an.																					
	TC an. moy.																					
ES 2 3 : la gestion durable des ressources naturelles est améliorée																						
Pourcentage des producteurs adoptant des pratiques préservant l'environnement	Série	Pourcentage																				
	TC an.																					
	TC an. moy.																					
Longueur des brise-vents réalisés	Série	Km													1 413	96	955	145	402	3 579	13 631	
	TC an.																					
	TC an. moy.																					

Pourcentage des aires protégées pour respecter la biodiversité	Série	Pourcentage													6,6	6,6	6,6	6,6	6,6	6,6	6,6		
	TC an.															0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
	TC an. moy.																						
Superficie des forêts disposant ou bénéficiant de travaux d'aménagement	Série	Hectare									26 820	51 094	103 629	14 470	0	72 574	30 857	14 001					
	TC an.										90,5%	102,8%	-86,0%	-100,0%	#DIV/0!	-57,5%	-54,6%	-100,0%					
	TC an. moy.																						
Superficies des terres dégradées récupérées	Série	Hectare											38 599,5	7 694,3	22 000,5	19 134,0	12 994,5	30 978,2	25 557,8	5 246,7			
	TC an.													-80,1%	185,9%	-13,0%	-32,1%	138,4%	-17,5%				
	TC an. moy.																						
ED 2 3 1																							
Nombre de titres fonciers délivrés pour sécuriser les terres à vocation ASP	Série	unité															0	0	0	0			
	TC an.																						
	TC an. moy.																						
Pourcentage de conflits liés à l'exploitation des RN réglés	Série	Pourcentage															85,0	73,8	81,7	66,4			
	TC an.																	-13,2%	10,7%	-18,7%			
	TC an. moy.		-7,90%																				
ED 2 3 2																							
Superficie des réserves de faune et parcs	Série	Milliers Hectares													8 523	8 523	8 523	8 523	8 523	8 523	8 523		
	TC an.															0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		
	TC an. moy.		0,00%																				